

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 MARS 1960
PRIX: SEPT CENTS

M. le consul de France quittera Winnipeg après dix ans de service

M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg depuis le 4 janvier 1950, quittera son poste à la fin de ce mois pour des raisons de santé. Le Département des Affaires Etrangères a nommé pour le remplacer à la tête du consulat de France, Mlle Suzanne Tremblay, de St-Boniface, considérant qu'elle était des mieux qualifiées pour cette mission de confiance du fait de sa connaissance de tous les rouages du consulat, et du fait aussi qu'elle a participé depuis 14 ans à sa direction.

M. de Fleury quittera à regret le Manitoba, mais il est certain que ses très nombreux amis n'oublieront jamais celui qui a su se mêler si activement et si intimement à toutes les activités de la vie franco-manitobaine. Collaborateur assidu de **La Liberté et le Patriote** et du poste CKSB, conférencier très goûté des associations de langue française, spécialement de l'Alliance Française, et des groupes artistiques, il n'a cessé de répandre partout l'amour de la langue française, l'appréciation de l'art, même le goût des bons vins de France.

Chrétien averti mais sans ostentation, il assistait avec une dignité souple aux cérémonies liturgiques. Parfaitement à l'aise avec toutes les choses de la société, il ne se montrait difficile que sur un point: l'honneur de son cher pays. L'amour de la France l'inclinait d'ailleurs à aimer tout ce qui s'y rattache, particulièrement le Canada français. Il était donc présent à toutes les manifestations franco-manitobaines et consacrait tous ses loisirs à étudier les héros de notre histoire.

Carrière bien remplie

Né en Limousin d'une famille de terriens, de diplomates et de militaires, Serge de Fleury fit ses études à Grenoble, à Paris, à Florence et à Cambridge. Il fit la première guerre en qualité d'officier de liaison avec l'armée britannique. En décembre 1942 il s'engageait dans l'armée française; après un séjour en Algérie, il fit campagne en Italie et il devint adjoint du gouverneur militaire de Rome en juin 1944.


Mlle Suzanne Tremblay

Dans le service diplomatique depuis 1919, il fut d'abord directeur au Haut Commissariat de France en Syrie (1919-1920), puis secrétaire de la Légation de France en Bulgarie, deux fois chargé d'affaires (1920-1924). Il devint attaché à la Sous-Direction politique et commerciale aux Affaires Etrangères. C'est lui qui représenta la France au Congrès international de Vancouver en 1929. Détaché auprès du Maréchal Lyautey, chargé au Ministère des Affaires Etrangères de la réception des grands étrangers, puis au service d'Information et de Presse, il fut enfin nommé adjoint du Directeur du Protocole des Nations-Unies en 1946, avant de devenir consul à Winnipeg au début de l'année 1950.

Capitaine de cavalerie (réserve), le comte de Fleury a mérité plusieurs décorations au cours de sa carrière militaire et diplomatique: Officier de la Légion d'Honneur, Médaille de Syrie, British Military Cross, Croix de guerre italienne, Bronze Star Medal, Commandeur du Benin, Mérite Syrien.

Toujours il s'intéressa aux choses littéraires, et il donna de multiples conférence en Europe, aux Etats-Unis, au Canada. Il a publié, entre autres: Le Mur Mitoyen (ouvrage couronné par l'Académie Française); Ma Marraine, l'Impératrice; Terre de France; Talleyrand, Maître suprême de la Diplomatie; Défilé de Héros et de Marionnettes; Les fougueux bâtisseurs de la Nouvelle-France. Il a aussi donné un cours de littérature européenne au Lycée Châteaubriand à Rome en 1944-1945, et un cours d'histoire diplomatique ("L'Europe entre deux guerres") à l'Université de Kansas City en 1948.

Successeur à Winnipeg

Mlle Suzanne Tremblay, qui succède à M. de Fleury, est membre d'une des plus vieilles familles de St-Boniface. Elle a fait toutes ses études à l'Institut Collégial St-Joseph et, depuis 1945, elle travaille au consulat de France. Membre pendant 5 ans du premier bureau de direction de la bibliothèque municipale (de langue française), elle fut la déléguée du Cercle Molière auprès de la section manitobaine du Festival Dramatique National et membre du bureau de direction du Manitoba Theatre Centre. Elle a toujours pris une part active dans les organisations, telles que l'Alliance Française, l'Union Nationale Française, le Rendez-vous Français, etc. Elle est actuellement membre du comité de réception de l'AECFM. Le gouvernement français a reconnu les nombreux services qu'elle a rendus à la France et aux Français du Manitoba et de Saskatchewan au cours des derniers 1 5ans, en lui remettant la Médaille des Affaires Etrangères.

M. Serge de Fleury laissera une foule d'amis dans l'Ouest canadien, notamment à Winnipeg, parmi ceux qui travaillent pour ces nobles causes qu'il faisait, sans réticence diplomatique, siennes. Il aurait voulu partir tout bonnement sans le moindre bruit, comme un simple serviteur de son pays, mais l'indiscrétion de quelques amis lui inspire une publicité et des adieux dignes de ce chapitre brillant qu'il vient d'écrire, par son dévouement, dans l'histoire de la présence française dans l'Ouest canadien.

M. le comte Serge de Fleury

Lettre de Paris

Le supplice annuel du contribuable français

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Les plumes et les dents grincent, les fronts s'alourdissent. Et pendant que les chansonniers persiflent en brocardant le fisc, le Français moyen soupire, le coeur plein d'inquiétude. C'est qu'avec les derniers jours de février, l'heure est venue de la confession annuelle, laïque et obligatoire, à laquelle sont soumis tous les contribuables des deux sexes.

N'exagérons rien cependant. Pour l'immense majorité des Français, cet exercice d'introspection fiscale n'est qu'une simple formalité. Une formalité compliquée, il est vrai, par l'obscurité des textes officiels rédigés par des fonctionnaires hautement spécialisés, mais dont le jargon est hors de portée, sinon d'eux-mêmes, du moins de la masse des contribuables moyens. Voici, à titre d'exemple, une phrase extraite, notez le bien, de la "Notice explicative" officielle, remise à chaque souscripteur d'une déclaration de revenus pour l'aider à répondre aux questions qui lui sont posées: "Déclarez au présent paragraphe les rémunérations qui vous ont été versées, ou qui ont été versées à votre femme ou à vos enfants à charge en qualité de gérant majoritaire de société à responsabilité limitée n'ayant pas opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, de gérant de société en commandité par actions ou d'associé de société en nom collectif, de commandité de société en commandité simple, de membre d'association en participation lorsque la société ou l'association a opté pour l'impôt sur les sociétés . . ."

C'est avec des chandelles aussi fumeuses que l'administration prétend éclairer et guider le malheureux contribuable. On comprend, dans ces conditions, que les pharmaciens enregistrent avec des frottements de mains satisfaits l'accroissement des ventes d'aspirines et de produits "tranquillisants" qui se manifeste pendant la seconde quinzaine de février.

* * *

Il y a quelques mois pourtant, M. Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux Finances, déclarait en substance aux députés en leur demandant de voter une réforme du système fiscal: "Notre intention est de simplifier au maximum cette mécanique énorme et complexe qu'est devenue la fiscalité. Il n'est pas en notre pouvoir de rendre l'impôt agréable; du moins devons-nous nous efforcer de faire de lui une chose claire et simple, et ne rien ajouter au souci bien compréhensible du contribuable". Ouais! M. Giscard d'Estaing est un ministre jeune et brillant, issu du corps distingué et fermé de l'Inspection des Finances, où l'Etat forme ses grands commis argentiers, lesquels émigrent dès que possible vers les rivages ensoleil-

(Suite à la troisième page)

Deux collégiens apprécient la pièce du Cercle Molière

La troupe du Cercle Molière a terminé sa deuxième tournée en Saskatchewan et dans l'Alberta, sous les auspices du Conseil des Arts. Les acteurs ont même repris à St-Boniface et Winnipeg leurs activités journalières. Mais ils songent à la part qu'ils prendront prochainement dans le Festival Dramatique Régional, ils se demandent comment "réussir" le prochain festival de la jeunesse en avril et recruter de nouveaux membres chez les jeunes franco-manitobains, et surtout ils revivent souvent les souvenirs de cette récente tournée qui leur permit de "jouer" à Gravelbourg, Prince-Albert, Saskatoon, St-Paul et Edmonton.

La semaine prochaine, on pourra donner une vue d'ensemble de cette tournée, grâce à la collaboration de l'un des acteurs, M. Robert Séguier. Pour le moment, nos lecteurs sont invités à lire les reportages de collégiens de Gravelbourg et de Prince-Albert. La sévérité des jeunes peut parfois faire naître l'humilité, mais leurs compliments n'en comportent qu'une plus grande valeur.

★ ★ ★

La Cuisine des Anges

Le dimanche 21 février, le Collège de Gravelbourg avait l'honneur de recevoir le Cercle Molière de St-Boniface, qui présentait une comédie de M. Albert Husson: "La Cuisine des Anges".

Une foule nombreuse est venue applaudir ces acteurs canadiens - français actuellement en tournée dans l'Ouest. La pièce elle-même est très intéressante, et ils ont su la rendre avec une verve sans pareille. On aurait dit à voir leur jeu qu'ils étaient tous acteurs de profession, et pourtant, chacune de ces personnes a son accupation dans la vie. Jouer sur la scène n'est pour eux qu'un passe-temps, un moyen de diffuser et de mieux faire connaître la langue française. Mais ils ont pourtant un jeu de professionnels et ils ont su capter l'attention dès le début, et soutenir sans défaillance notre intérêt jusqu'à la fin.

Parmi la troupe, il y avait un ancien du Collège de Gravelbourg dont les élèves des Arts se rappellent bien: François Gallais.: Il a joué son rôle avec une réelle maîtrise sur la même scène où il avait débuté comme collégien. Que de souvenirs cela a dû lui rappeler!

Bref, la soirée du 21 février fut très réussie; c'est captivant et très nouveau de voir une pièce française jouée par des acteurs dignes de ce nom. Il ne nous reste qu'à souhaiter qu'une si heureuse initiative se renouvelle plus souvent.

Claude MORIN,
Arts III.

* * *

Le Cercle Molière

Le 24 février, la quasi totalité des élèves et des professeurs du collège se rendaient à l'Orpheum pour y voir jouer le Cercle Molière dans une comédie en trois actes d'Albert Husson, "La Cuisine des Anges".

En pareille occasion plusieurs étudiants se plaisent à analyser ce qui se déroule devant leurs yeux, en Rhétorique surtout où l'étude du théâtre se fait le plus intense, en Philo où l'étude de la philosophie ouvre l'esprit sur tous les sujets. Cependant la critique des collégiens ne prétend pas être professionnelle.

L'assistance était inférieure à celle de l'an dernier. Comme nous savons que "Le médecin malgré lui" avait été beaucoup apprécié l'an passé, nous restons perplexes devant le fait. Dans l'Orpheum, le petit groupe de gens intéressés paraissait encore plus infime qu'il ne l'était. Ceci est malheureusement un grand désavantage pour un acteur; il gèle littéralement. Tous nos acteurs ici au collège savent ce que ça veut dire depuis décembre dernier, alors que nous présentions "Le Bal des Voleurs".

Or nous avons l'impression que la comédie débuta dans un tel froid. N'étant pas à leur aise, les acteurs ne purent réchauffer l'assistance déjà froide dans sa solitude au milieu de la salle. A la fin, les applaudissements se dispersèrent même avant le premier lever du rideau. Cependant, la troupe nous fit don d'un lever de rideau que nous ne méritions certes pas. A Prince-Albert le Cercle Molière ne remporta donc pas un succès extraordinaire, à notre grand chagrin.

L'action de la pièce est amusante, les mots sont souvent subtils, mais en général peu profond en signification. On reste

(Suite à la dixième page)

NOTES DE LA SEMAINE

Aux Etats-Unis, selon le Bulletin du Conseil Américain des nationalités, un recensement est bien plus qu'une énumération de la population. Il rapporte une foule d'informations sur le peuple américain et sur chaque période de la vie économique et sociale. Ces renseignements sont largement utilisés par le gouvernement, les affaires et l'industrie, les organisations ouvrières, les groupements civiques et privés.

En un mot, comme l'on pouvait s'y attendre chez notre voisin du sud, son recensement a un but très utilitaire. Attitude qu'il importe de recommander à certains groupes de citoyens du Canada, qui, amateurs du système "melting-pot", font leur possible pour faire enlever du recensement canadien les questions au sujet de l'origine raciale de la population.

En effet, même aux Etats-Unis, pour des raisons pratiques, l'on demande combien d'Américains sont nés à l'étranger (ou dans un pays de même langue), ou ont des parents nés à l'étranger (ou dans un pays de même langue). Le caractère bi-culturel du Canada justifie certainement que l'on apporte autant, sinon plus d'attention à cette question qu'aux Etats-Unis.

Un recensement, base de plusieurs décisions fédérales, provinciales et locales, ainsi que de plusieurs initiatives publiques et privées, doit faire connaître la population dans toute sa variété. Autrement il suffirait de compter les têtes.

* * *

Le rapport sur le débat à la législature au sujet du plan métropolitain supprime cette semaine la rubrique "La Vie Politique". Les législateurs sont, en effet, tellement industrieux qu'il faut choisir un sujet ou l'autre chaque semaine et espérer que les électeurs se renseigneront davantage par la lecture du "Hansard" manitobain. On y trouve toutes sortes de déclarations. Un député, par exemple, a accusé un membre de cabinet d'être menteur, tandis qu'un autre député a accusé le premier ministre de vouloir jouer au bon Dieu. Contraste frappant!

M. David Orlikov, membre loquace du C.C.F., a eu l'honneur, sans le savoir, de parler au moment où le Hansard a dépassé les 1,000 pages, le 26 février.

Une cause de la loquacité est la présence dans les galleries de délégations scolaires. Ainsi la visite des élèves du couvent de St-Charles, avec leurs institutrices, a déclenché un torrent oratoire en français, auquel prirent part MM. Jeannotte (dont la fille se trouvait dans l'auditoire), Roblin, Johnson et Préfontaine. Ce dernier, que l'on disait fatigué au début de la session, est à établir un record par ses interventions. Les jeunes députés doivent fouiller les journaux et le Hansard, tandis que le vétéran peut parler d'expérience et en pigeant dans ses dossiers.

* * *

Dans les églises d'Elliott Lake, en Ontario, on prie pour que la décision de construire un centre nucléaire à Whiteshell, au Manitoba, soit contremandée et qu'on le construise au premier endroit. Il n'y a pas encore de campagne de prières en sens inverse au Manitoba, à moins que M. Roblin et compagnie s'y consacrent dans l'intimité.

* * *

L'épiscopat de l'Alberta vient de publier une lettre pastorale au sujet du rapport de la Commission Cameron. En somme, les évêques trouvent que la Commission n'a pas tenu compte des représentations catholiques et surtout du problème que pose la situation des écoles séparées. Ces dernières sont limitées à une structure financière qui convenait aux temps passés, tandis que les écoles publiques peuvent se développer librement.

Les évêques affirment que la position catholique est celle des pasteurs, aussi bien que des fidèles, et que leur souci le plus vif est d'encourager la collaboration avec le département d'Education, à l'avantage de tous.

* * *

Un journal de Winnipeg qui cherche à imposer un système scolaire commun et unique autant que possible partout dans la province, prône en même temps le bilinguisme intégral et l'enseignement du français à partir des grades élémentaires. Il ne faut pas se laisser prendre. Ceux qui considèrent la religion comme "divisive" dans le système scolaire et qui se montrent peu sympatiques sur ce point à l'égard d'un élément minoritaire, peuvent prôner un bilinguisme pratique sans pour autant favoriser le dévelopement de l'élément spécifiquement français.

* * *

La question de la survivance de l'hôpital St-Paul à Saskatoon, est encore en suspens. Il serait intéressant de voir ce qui se passerait si le fédéral acceptait dans ce cas unique de payer la moitié des intérêts sur l'emprunt de la communauté religieuse. Le gouvernement à Regina paierait-il l'autre moitié, ce qui permettrait la reconstruction de l'édifice, ou trouverait-on une autre raison pour ne pas favoriser ce projet?

1,000 citoyens au congrès d'éducation au Manitoba

Plus de 1,000 citoyens ont participé au premier congrès d'éducation au Manitoba. Ce congrès a été organisé à la suite de la Conférence canadienne d'Education qui eut lieu à Ottawa il y a deux ans. Il fut décidé alors d'encourager des conférences semblables au plan provincial. Le beau succès qui a été remporté à l'Université du Manitoba, samedi dernier, a été le fruit de ce travail. Ainsi se prépare la deuxième conférence nationale qui aura lieu à Toronto l'année prochaine.

Une forte délégation de catholiques, dont une centaine de religieuses, assistèrent aux délibérations qui se déroulèrent sous forme de cercles d'étude. Le sujet général "Curriculum" avait été coupé en dix tranches, suivant, à peu près, le plan du chapitre qui traita du Curriculum dans le rapport de la Commission Royale. On remarqua aussi la présence d'une dizaine de membres de l'exécutif de l'A.E.C.F.M. Le Dr R. O. MacFarlane, président de la Commission, figurait à une table ronde qui a terminé les discussions de la journée.

On estime en général que la majorité des congressistes favorisait un curriculum solide, centré sur les sujets de base et même difficiles, de préférence aux sujets secondaires et plus attrayants.

L'orateur principal, le Dr Wilbur Penfield, a profité de l'occasion pour prôner de nouveau l'enseignement d'une langue se-

(Suite à la quatrième page)

La ville de St-Boniface, au centre du débat autour du plan métropolitain

La ville de St-Boniface, bastion et symbole de la vie française au Manitoba, disparaîtra peu à peu dans la marée montante du plan métropolitain à Winnipeg. La ville de St-Boniface, etc., gardera son identité et continuera à jouer un rôle important dans la province. Voilà les deux points de vue qui ont fait de St-Boniface, depuis une semaine, la pierre de touche des opinions, à la législature, au sujet du plan métropolitain.

C'est M. Larry Desjardins, membre pour St-Boniface, qui, jeudi dernier, a donné à la question cette forme quand il a déclaré: "il (le premier ministre) sait que ce bill conduira directement à l'amalgamation totale . . ."

De son côté, l'hon. M. Roblin a tenu à préciser dans son discours final avant la deuxième lecture du Bill 62, que "la situation de St-Boniface a été au premier plan de nos délibérations dans l'élaboration du texte de ce Bill . . . Nous l'avons fait de bonne foi et dans l'entente au sujet des valeurs que représente cette ville et que nous voulons sauvegarder, et nous n'avons aucune intention de les limiter."

"Défenseurs de la cité"


L'hon. Duff Roblin

M. Laurent Desjardins

L'hon. Duff Roblin et M. Laurent Desjardins se disputent, à l'heure actuelle, le titre de "défenseur de la cité de St-Bonfiace". Le premier ministre a dit, en effet, avoir tenu compte d'une façon spéciale des caractéristiques de cette ville, dans l'élaboration du texte du Bill sur le plan métropolitain. M. Desjardins, à son tour, voit dans le bill le commencement de la fin de la ville et réclame un référendum local comme preuve de la considération spéciale dont on parle. Le débat a été marqué par des échanges un peu vifs et personnels, mais la patience des deux participants a été, à tout prendre, remarquable.

M. Edmond Préfontaine, de Carillon, a attaqué le bill en vertu de principes démocratiques et MM. Douglas Campbell et Paulley l'ont critiqué par rapport à plusieurs détails, mais la diversité d'opinions a été plus marquée dans les échanges entre M. Roblin et M. Desjardins, chacun s'attribuant, d'une façon et de l'autre, le rôle de défenseur de la ville. Le Bill 62 est maintenant un sujet d'études au comité des amendements, où on s'attend à plusieurs interventions de la part des conseils de ville de la région métropolitaine et de citoyens de la métropole.

Dans son discours inaugural, M. Campbell a signalé que ce Bill est l'un des plus importants dans l'histoire manitobaine, car la loi touchera intimement à la vie de la grande ville qui, à son tour, affecte énormément les intérêts des ruraux. Le chef de l'opposition s'est dit satisfait du principe général du bill, le besoin d'une autorité centrale chargée de l'urbanisme dans la région métropolitaine. Il a suggéré que le conseil métropolitain compte 12 membres, élus à tour de rôle, que les municipalités environnantes de la ville de Winnipeg aient une représentation adéquate, que la Commission pour la répartition des comtés électoraux soit chargée de définir les limites des quartiers métropolitains, que les contribuables aient droit de vote sur les règlements à long terme.

Il fut suivi de M. A. R. Paulley, chef du P.S.D. qui a appuyé la suggestion de M. Campbell au sujet de l'intervention de la Commission électorale, sans toutefois prôner un référendum. M. Paulley a soulevé un point qui intéresse énormément toutes les villes qui ont des propriétés exemptes de taxes, en tout ou en partie. Il est proposé, en effet, que les taxes du conseil métropolitain soient basées sur l'évaluation foncière des municipalités sans tenir compte des exemptions locales. Or, à Transcona, à cause des immenses propriétés de la compagnie des chemins de fer, les contribuables auraient à payer double taxe sous ce système, leurs propres taxes et les taxes dont la Cie est exemptée. (Cette question se pose aussi par rapport aux édifices religieux, scolaires, récréatifs et, à Winnipeg et St-Boniface, soulève un problème très complexe à cause des chartes autonomes de ces villes.) Il exprima aussi l'opinion que les employés actuels des municipalités qui seront transférés au service métropolitain ne sont pas assez assurés de leur pension.

Après avoir félicité le premier ministre de son courage et de sa largeur d'esprit qu'il a promis au sujet des suggestions constructives qu'on apporterait au bill, M. Desjardins a déclaré que St-Boniface préférerait une forme de collaboration inter - municipale, au plan métropolitain. Le bill à l'étude ouvrira la porte à l'amalgamation totale. Il faudra un référendum, et aussi que le conseil métropolitain soit élargi, avec des membres élus alternativement. De plus, il serait préférable d'établir des moyens de collaboration entre le conseil métropolitain et les conseils municipaux.

Le représentant de St-Boniface a relevé une phrase de M. Roblin au sujet du rôle du gouvernement provincial comme "créateur" des municipalités, ce qui fait songer à une intervention divine. Or le gouvernement n'a pas créé le comté de St-Boniface, qui a une histoire plus longue que celle de la province et d'autres municipalités, comme endroit habité. M. Desjardins a lu des extraits de mémoires soumis par la ville de St-Boniface et qui en décrivent le caractère unique.

Avec éloquence, l'orateur demanda que le peuple canadien-français du Manitoba puisse continuer à avoir un coin où il puisse se sentir chez lui. Il conclut en rappelant directement au premier ministre, en français, des phrases prononcées par ce dernier lors d'une interview avec M. Pierre Laporte, du **Devoir**, par rapport à l'importance de l'élément français au Manitoba, province bilingue dès ses origines. Que l'avenir nous réserve-t-il? C'est à vous d'y voir.

M. Préfontaine, dans son discours le 29 février, s'est déclaré un champion du gouvernement local et un adversaire de la centralisation non nécessaire. Il a insisté sur l'importance d'un référendum, en citant la position prise par le Free Press à l'occasion du débat sur le Plan C.

M. Roblin a consacré la plus grande partie de ses commentaires aux discours de MM. Préfontaine et Desjardins, le premier ayant posé parfaitement la question des principes en jeu, et le second ayant posé le problème particulier de St-Boniface.

Le premier ministre a expliqué d'abord qu'il fallait avoir un centre de planification pour la région métropolitaine avec contrôle des services communs. Cela a été prouvé par les demandes et efforts des municipalités en question, qui ont finalement laissé à la législature provinciale le soin de trouver un plan pratique. Cette même difficulté qu'éprouvaient les municipalités à s'entendre justifie la décision de rendre le plan obligatoire, autrement il ne règle rien. Enfin, le problème de la forme à donner au nouveau gouvernement semble se résoudre par un système de conseil dont les membres seraient élus directement par la population, au lieu d'être les représentants de telle ou telle ville. D'autre part, l'expérience démontre que les commissions intermunicipales ne suffisent pas aux besoins modernes.

M. Roblin a expliqué que le conseil métropolitain n'aurait pas de nouveaux pouvoirs, mais que l'on a divisé les pouvoirs actuels des conseils municipaux en deux classes et que l'on en donne une partie au conseil métropolitain. Il croit par ailleurs que la législature doit décider dans un cas de ce genre, qui n'est pas comparable à des questions scolaires ou au contrôle des boissons où l'opinion locale est essentielle.

Dans la deuxième partie de son discours, M. Roblin a attaqué assez vigoureusement les remarques de M. Desjardins.

Il a nié avoir dit ou avoir voulu jouer à la divinité en maniant les municipalités comme "créateur". (M. Desjardins faisait allusion à un discours du premier ministre à la télévision, tandis que M. Roblin se préoccupait d'un discours qu'il avait prononcé en chambre.)

M. Roblin a déclaré que le bill ne détruira pas la communauté canadienne-française de St-Boniface. Il a expliqué avoir suivi le principe suivant: garder à l'autorité locale tout pouvoir qui n'était pas absolument nécessaire à l'autorité métropolitaine centrale. "La communauté de langue française de cette province continuera, comme cela doit se faire, à être une force culturelle dans cette province."

Le premier ministre s'est dit prêt à considérer les avantages d'un conseil élu alternativement, d'une référence à la Commission électorale pour la définition des quartiers. Il a souligné que la question des terrains exempts de taxation méritait d'être étudiée davantage.

En réponse à une autre question de M. Desjardins, M. Roblin a insisté sur le caractère unique de St-Boniface et sur le fait que le gouvernement l'avait eu constamment devant les yeux en préparant le texte du Bill, qui aurait pu, autrement, être plus centralisateur. Il n'a pas voulu cependant admettre que St-Boniface ait le droit à un référendum particulier.

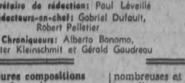
La deuxième lecture a été approuvée par 46 voix contre 4, les votes négatifs ayant été déposés par MM. Desjardins, Froese, Préfontaine et Tanchak. M. Roblin a dit s'attendre à ce que la discussion des amendements commence jeudi après-midi pour se poursuivre pendant une semaine ou dix jours, afin de permettre à tous les intéressés de présenter leurs idées.

(Suite à la quatrième page)



Un rideau électronique divise maintenant l'Est et l'Ouest, grâce aux nombreux systèmes d'alarme établis par les pays membres du NATO. Cet ensemble, connu sous le nom de "ACE HIGH", consiste en 86 stations de transmission et de relai s'étendant sur neuf pays, formant un arc de 8,845 milles. Les points 1 et 2 sur la carte représentent les lignes Stretchout et White Alice en Alaska. 3 est la nouvelle ligne Bmews construite en vue de prévenir tous lancements de fusées ou autres engins ballistiques par les Soviets. Le 4 est la ligne Dew au Canada et le 5, le Pole Vault.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Gaudreau

Meilleures compositions du mois

Grade VIII (Classe 2) —
La saison froide

L'hiver s'avance, accompagné du vent, du brouillard, de la pluie, de la neige. Le vent s'élance, furieux, fouettant les arbres en laissant échapper des sifflements stridents. Aussitôt un deuxième fléau de l'hiver s'effondre sur la ville, c'est le brouillard!

Toute la cité prend un aspect de cauchemar. Les grands édifices ne sont plus que de silhouettes grises sur un fond blafard. A quelques verges de sol, la route semble se perdre. La brume se disperse, suivie de la pluie qui clapotte sur les toits. Elle frappe les ruisseaux comme mille petites bombes. Tout-à-coup un vent froid surgit; peu à peu des flocons de neige apparaissent, flottant gracieusement jusqu'au sol, changeant complètement le paysage, qui, de foncé, est maintenant devenu blanc. Comme une scène de théâtre, la ville prend un nouveau tableau. Maintenant agité par un petit vent, la neige tournoie, remonte et tombe, sur les rues désertes.

Roger LETOURNEAU

• • •

Grade V (Classe 11) —
Notre Maison

Vous n'avez pas vu la maison que papa vient de se bâtir. Elle est située à St-Boniface près de l'école Provencher. La façade est rouge avec un balcon au dessus de la porte. Le toit est noir. Dans le salon nous trouvons le téléviseur brun, qui nous amuse beaucoup. Le divan est toujours là pour que maman se repose. Dans le vaisselier nous voyons la vaisselle que nous utilisons quand nous avons de la compagnie. Il y a aussi le phonographe qui, comme la télévision nous donne beaucoup d'amusement. Dans ma chambre nous trouvons un lit à deux étages pour, comme ma petite soeur dit, faire do-do quand la arrive, et deux autres meubles qui servent à mettre des habits et des jouets. Maintenant nous sautons à la cuisine. Le poêle fait le bonheur de maman et les armoires sont remplies de la vaisselle de tous les jours. J'aime cette maison. N'est-ce pas que vous l'aimez aussi?

Pierre CHENIER

• • •

Grade V (Classe 11) —
Notre Maison

Vous n'avez pas vu la maison que papa vient de se bâtir. Mon père lui a choisi une belle et vaste cour. Elle est faite de briques et d'énormes pierres. Ce n'est pas une citadelle car elle n'a qu'un étage. Les pièces sont nombreuses et grandes. Le salon remplit un angle de la maison. Un foyer le réchauffe. On y trouve un canapé, deux fauteuils, une petite table, un téléviseur, un tabouret et un piano. Allons voir la cuisine maintenant. Quelle bonne odeur lorsque maman fait cuire son rôti dans le brillant fourneau que papa lui a acheté! Aussi tout le monde se hâte auprès de la table chromée lorsqu'elle sert son rôti. La laveuse et la sécheuse automatiques ressemblent à des jumelles. Ma chambre à coucher est bien éclairée et il y a un secrétaire, deux petits bureaux et une armoire. J'aime vivre dans cette maison.

René TURENNE

• • •

Notre personnalité du mois

C'est un ancien élève de l'école Provencher, premier enfant de St-Boniface à devenir prêtre dans l'ordre des Marianistes; c'est nul autre que notre dévoué professeur de grade XI A, le R. P. Robert Ouellette. Il serait impossible, dans une petite chronique comme celle-ci de rendre justice au dévouement de ce bon prêtre. Mentionnons seulement quelques exemples. Le Père Ouellette a assumé la responsabilité de notre programme de télévision et en a fait un vrai succès. Il prend une part toujours active à l'organisation de nos canteens. Il dirige le mouvement de sodalité chez les grands. Il fait partie de nos ligues de gouret et y fait bonne figure. Son bureau est toujours ouvert aux étudiants et ceux qui y cherchent conseil ne manquent pas. Et ce sont quelques raisons seulement pourquoi les élèves de Provencher doivent beaucoup au Père Ouellette et veulent simplement lui dire ici combien ils lui sont reconnaissants pour l'intérêt qu'il leur porte.

Un programme interrompu

Un des numéros qui promettait d'être des plus intéressants à notre programme de télévision, le vendredi 22 février, était une discussion genre table ronde portant sur la question du français dans nos écoles. La question à discuter: "L'étude du français devrait-elle être obligatoire pour tous les étudiants?" Reconnaissons-le; le sujet assez épineux à être discuté par des élèves. Cependant, plusieurs bons points démontrant l'opportunité de savoir la langue française furent apportés: une seconde langue est requise pour entrer à l'université; un fort pourcentage de notre population étant de langue française, la connaissance de cette langue par tous les canadiens assurerait une plus grande harmonie; même à l'étranger celui qui parle plus qu'une langue a plus de chance de comprendre et de se faire comprendre par des gens qui pourraient bien ne pas pouvoir s'exprimer en anglais. Malheureusement, pour manque de temps, le programme dut être interrompu. C'est malheureux car d'autres raisons auraient pu être données pour faire valoir l'importance du français dans nos écoles. Mentionnons seulement que le Canada possède une double culture et celui qui veut se considérer bon citoyen canadien doit avoir à coeur de s'enrichir de ces deux cultures. Ajoutons qu'il sera plus facile pour un enfant de six ans d'être initié à une autre culture qu'il le serait pour un adolescent déjà formé; c'est pourquoi la seconde langue devrait être obligatoire dès le premier grade.

Concours de catéchisme

Grades IV et V classe 9: Gilles Bonin, 96, Armand Leclerc, 96, Pierre Monnin, 96, Edwin Prince, 96.

Tableau d'honneur

Grade VI classe 12: Gilbert Savard, 90.7, Raymond Paquin, 85.3, Norman Paul, 83.

Grade VII classe 15: David Bockstael, 88, Gérard Langill, 84, Henri Grimard, 83.

Grade VII classe 16: Maurice Cormier, 85, Jean-Paul Marcoux, 82, Denis Dunlop, 79.

Grade VIII classe 19: Maurice Labossière, 77, Norbert Arnal, 76, Jean Fontaine, 73.

Grade V classe 11: Gérald Pierson, 78, Robert Pelland, 77.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.
Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Carnaval

Le jeudi 25 février avait lieu le carnaval d'hiver à l'Institut Pédagogique. Dès sept heures, un grand nombre de spectateurs encerclaient la patinoire pour assister à un magnifique spectacle. Mlle Marilyn Polson, patineuse de fantaisie, de Winnipeg, ouvrit le programme. Le "clou de la soirée" fut le couronnement de la reine du carnaval par le principal, M. Brisbin. Douze jeunes filles avaient été choisies auparavant pour représenter chaque classe; celle qui recevait le plus grand nombre de votes était élue reine. Une des nôtres, Mlle Berthe-Eva Lemoine, de Ste-Agathe, fut couronnée. Nous sommes fiers qu'une Canadienne française ait remporté cet honneur; aussi tous, nous lui offrons nos plus sincères félicitations. Le programme continua: courses sur la glace, gouret, ballon-panier, "schmockey hockey", etc. se succédèrent avec un entrain endiablé.

Le tout se termina par une danse dans le gymnase où tous purent s'en donner à coeur joie. Les profits de la soirée allèrent à la "Marche des dix sous". Je suis sûre que ce carnaval sera pour plusieurs un événement mémorable de leur séjour à l'Institut Pédagogique. Encore une fois, félicitations Berthe-Eva!

DENISE

Dolorès Gosselin

Le 2 décembre 1941, à St-Malo, Man., Dolorès arrivait sur terre pour réjouir la famille Gosselin. C'est une fille pleine de plaisir. Quand les jours sont sombres, Dolorès devient le boute-en-train du groupe. Elle est très appliquée dans ses travaux scolaires. C'est même une championne en mathématiques. Disons aussi qu'elle aime beaucoup la musique et qu'elle travaille spécialement les gammes "harmoniques". Avec l'allant et l'entrain qu'on lui connait, je suis sûre que ses élèves ne s'ennuieront pas en sa compagnie.

THERESE

Marie Joyal

Native de Ste-Agathe, c'est une grande brunette aux beaux yeux noirs. Elle est pleine de gaieté et d'enthousiasme, patiente et assidue au travail. C'est une musicienne accomplie ayant enseigné le piano durant plusieurs années. Marie est la ponctualité même. Le matin dans l'autobus, personne ne peut dormir car elle arrive avec son baggage de nouvelles toujours très intéressantes. Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent dans la nouvelle profession qu'elle a choisie.

THERESE

Florence Balcaen

C'est une jolie brunette de taille moyenne aux yeux bleus et au sourire accueillant. Florence se fait remarquer surtout par sa bonne humeur. Avec elle, jamais question de s'embêter. Elle trouve toujours quelque chose pour vous désennuyer. Son expression favorite: "tordipine dindon". . . Pendant ses heures libres, Florence lit, jase ou écoute de la musique, italienne, surtout. Ses trois années d'enseignement lui ont fourni l'occasion de pratiquer sa patience et de mettre ses talents en valeur. Depuis quelques années, elle fait aussi partie de la J.A.C. diocésaine. Ses rêves: enseigner à sa classe favorite, les grades III et IV et . . . Mais ne soyons pas indiscrète. Qui vivra verra!

HUGUETTE

Thérèse Lemoine

Etudiante active, elle est fière et intéressée à sa paroisse natale. Il n'y a rien de comparable à Ste-Agathe! Toujours à date avec ses devoirs scolaires et d'un enthousiasme à toute épreuve, elle s'acharne à se tenir au courant des toutes dernières nouvelles internationales! Thérèse est prompte pour prendre sa place réservée et élevée . . . dans l'autobus. Avec les yeux clairs et la langue bien pendue que nous lui connaissons, elle saura toujours se débrouiller. Voilà qui lui sera très utile l'an prochain. Bonne chance, Thérèse.

MARIE



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8445; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 3 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 3 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Conférence annuelle sur les Indiens et Métis du Manitoba

Par le R. P. G. Laviolette, O.M.I., directeur-adjoint de la conférence

La sixième conférence annuelle sur les Indiens et Métis du Manitoba a réuni 500 délégués dont 300 indigènes durant trois jours d'études organisés par le Conseil de Bien-être de Winnipeg.

Le concours de nombreux spécialistes dans les questions éducationnelles, économiques et sociales, sous la direction du R. P. André Renaud, O.M.I., d'Ottawa, a permis de répartir les délégués en quatorze groupes d'étude traitant de l'emploi, l'agriculture, la pêche, le crédit, les coopératives, le logement, l'éducation, le bien-être et les services de santé, les loisirs, l'administration locale et le rôle de la femme dans la communauté.

Le thème général de la conférence a porté sur la mise en pratique du développement communautaire, formule utilisée par l'UNESCO avec succès dans les pays sous-développés; la conférence de 1959 avait porté sur les aspects théoriques de cette formule.

A la séance d'ouverture, le 24 février, Son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg et président du Conseil de Bien-être de cette même ville, souhaita la bienvenue aux délégués: "Ces conférences annuelles devraient se former en organisme permanent, dit-il, afin de servir comme conseil aviseur vis-à-vis des gouvernements fédéral et provincial et des sociétés intéressées au bien-être des Indiens et Métis".

Mgr Pocock est d'avis qu'un programme intensif d'éducation est la clef à la solution de la plupart des problèmes qui touchent les indigènes du Manitoba; "et si on me demande, ajouta-t-il, qui a le plus besoin de cette éducation, je dirais que c'est celui qui n'est pas d'origine indienne qui a besoin de mieux connaître et comprendre l'Indien".

Le président de la conférence, M. Darwin Chase, énuméra les résultats de la conférence de 1959, tels que l'octroi de bourses pour étudiants Métis, l'établissement d'une chaire d'anthropologie à l'Université du Manitoba, la nomination de M. Jean Lagassé comme aviseur technique du gouvernement provincial, des octrois fédéraux pour le transport des délégués et le projet d'établir des centres de développement communautaires à Duck Bay-Camperville et à Norway House, par le gouvernement provincial.

Le ministre provincial de la Santé, M. le Dr G. Johnson, a rapporté que le gouvernement avait établi un service de santé pour le secteur nord du Manitoba. Le président de la Fraternité Indienne du Manitoba, le chef Alfred Cook, porta la parole et l'honorable sénateur James Gladstone (de descendance indienne) invita les Indiens à se prévaloir du droit de vote au fédéral, droit qui leur sera probablement accordé au cours de l'année.

Deux autres orateurs de marque avaient été invités à participer à la conférence. Le premier orateur, M. le Dr G. C. Monture, (Mohawk de Brantford, Ontario) fit un éloquent appel à ses congénères, les invitant à se montrer "libres, non pas des mendiants". Il ajouta: "Nous sommes en train de perdre notre orgueil de race, nous semblons être honteux de notre sang indien. Nous devrions plutôt nous efforcer de conserver nos traditions ancestrales". Il invita les non-Indiens à s'efforcer de comprendre la psychologie de l'Indien, sans tomber dans la sentimentalité romantique ni tout abandonner au principe de la loi du plus fort.

Le second orateur fut M. le Dr George A. Boyce, spécialiste en éducation indienne et directeur du pensionnat de Brigham City, Utah, qui compte 2,300 élèves d'origine Navajo. M. le Dr Boyce est d'avis que l'éducation formelle seulement n'apporte pas une solution adéquate à tous les problèmes des Indiens, mais que l'Indien peut améliorer sa situation si on lui donne l'aide technique et financière dont il a surtout besoin pour reprendre confiance en lui-même et développer les talents qui lui sont propres. M. le Dr Boyce insista sur la nécessité de reconnaître les handicaps de la population indigène dont le mode de vie a subi un changement radical en une courte période de temps et d'adopter une méthode progressive d'éducation basée plus sur les aspects pratiques que sur un programme d'étude organisé essentiellement pour une population qui jouit d'une culture matérielle et spirituelle plus que millénaire.

Nombreux furent les délégués Indiens qui saisirent l'occasion de la conférence pour porter plainte contre les officiers du gouvernement qui sont, à leur dire, trop peu nombreux pour remplir leur tâche de façon adéquate, ainsi que pour demander au gouvernement fédéral de lancer un vaste programme de construction de logements, sanitaires et convenables.

Les Métis, d'autre part, insistèrent pour qu'on leur donne l'aide financière requise pour créer des troupeaux de bestiaux, pour améliorer les écoles en leur donnant des cours secondaires et d'entraînement manuel, en protégeant leurs régions de pêche commerciale.

Les délégués, accompagnés de leurs missionnaires dans la plupart des cas, vinrent de St-Laurent, Oak Point, St-Ambroise, Fort Alexandre, Sandy Bay, Ebb and Flow, Camperville, Duck Bay, Bloodvein, Norway House, Le Pas, Shoal Lake, Nelson House, Island Lake, Lac St-Martin, Fairford, Peguis, Fisher River, Roseau, Pipestone, Birdtail Creek, Long Plains, Jackhead, Crane River, Grand Rapids, Cross Lake, Selkirk, Winnipegosis, Meadow Portage et autres endroits.

Les RR. PP. I. Tourigny (Winnipeg) et L. Poirier (Le Pas), provinciaux des Oblats, étaient au nombre des vingt missionnaires Oblats qui prirent une part active au cours des délibérations de la conférence.

Plus de trente résolutions furent adoptées à l'unanimité par la conférence. Ces résolutions seront présentées par le Comité central de la conférence aux autorités civiles des gouvernements fédéral et provincial. On sait que les 22,000 Indiens des réserves sont sous la juridiction immédiate du gouvernement fédéral tandis qu'un nombre aussi grand de Métis, vivant dans les districts non-organisés, sont administrés par le gouvernement provincial.

Le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., a été nommé, lors de la clôture de la conférence, président de la conférence annuelle qui sera tenue à Winnipeg en février 1961.

Le Pape Jean XXIII s'attaque à l'obscénité

CITE DU VATICAN — Sonnant l'alerte contre les publications immorales, les films obscènes, un "attachement éhonté et mesquin aux plaisirs du monde", de même que les "expressions pernicieuses" d'une certaine section de la presse, et rappelant que la liberté de la presse doit être limitée pour que la morale ne soit pas empoisonnée, le Pape Jean XXIII a fait appel à "tous les chrétiens de sens commun de se montrer inexorables et déterminés dans l'exercice difficile et patient de la véritable charité et se servir de toutes les occasions pour bâtir, réchauffer, corriger et élever".

Le Saint-Père a dit qu'il ne voulait pas "établir les raisons du malaise et de l'anxiété qui deviennent intenses et qui nous affligent depuis toujours, mais nous citons seulement les expressions pernicieuses d'une certaine presse, . . . d'un certain cinéma sans scrupules, et d'un attachement éhonté et mesquin aux plaisirs du monde qui révèle souvent un manque d'intelligence et de bon goût".

Le supplice annuel . . .

(Suite de la premiere page)

lés de la politique ou des grandes affaires privées. La "simplification" fiscale, conçue et réalisée par ces hauts fonctionnaires aussi déshumanisés que des calculateurs électroniques a abouti à ce résultat paradoxal que même les agents du fisc chargés d'appliquer les nouvelles formules se perdent dans les subtils méandres d'un système auquel, de leur côté, les plus intelligents des contribuables ne comprennent strictement rien.

Cette déclaration au fisc que les Français doivent souscrire sert de base pour l'établissement de l'impôt sur le revenu. Lequel impôt, quoique pesant très lourd sur les épaules de chaque contribuable — ou du moins paraissant très lourd à ceux qui en supportent le poids — ne représente à peine que le sixième des recettes de l'Etat. En effet, sur un budget total de 6,000 milliards de francs (anciens), le ministère des Finances ne perçoit, au titre de l'impôt sur le revenu, qu'environ 950 milliards. Le reste, c'est-à-dire l'énorme masse des rentrées fiscales, est le produit des impôts indirects, dont les taxes sur la consommation représentent à elles seules plus de 65 pour cent.

* * *

C'est donc pour ne recueillir qu'environ 15 pour cent de ses ressources que le fisc inflige chaque année au contribuable le pensum désagréable de la déclaration de revenus. Aussi bien, peut-on s'interroger sur l'utilité d'un tel exercice, d'autant que les contrôles mis en place par une administration aussi avide que soupçonneuse, permet aux agents du fisc de vérifier, et donc de connaître, parfois mieux que le contribuable lui-même, le montant, l'origine et la nature des ressources de celui-ci. Le fisc étant partout posté là où circule l'argent, crayon en main et code en poche, il note tous les mouvements de fonds publics et souvent même, privés. Par exemple, le contrôleur qui détient mon dossier fiscal sait, à un centime près, ce que j'ai gagné au cours de l'année, puisque tous ceux qui m'ont versé de l'argent, employeurs, banques, etc., ont été contraints de l'en avertir. Alors, pourquoi le fisc m'importune-t-il, comme il importune au même moment des millions de citoyens?

A cette question, le fisc répond par un seul mot: la fraude! Il est vrai, en effet, que la dissimulation, la fuite devant le devoir fiscal sont des exercices dans lesquels le Français excelle. Il est, en ce domaine, d'une imagination et d'une ingéniosité qui confond les inspecteurs des finances les plus avertis et les mieux armés. C'est donc pour tenter de débusquer le fraudeur que le fisc impose à chacun de remplir soigneusement d'innombrables formules administratives. Hélas, cette obligation qui importune les honnêtes citoyens ne peut en rien gêner les fraudeurs, précisément parce que le fisc est impuissant à connaître l'origine et le montant de leurs revenus: pourboires, commissions occultes, dessous de table et pots de vin, dont vivent largement tant d'intermédiaires, ne font évidemment l'objet d'aucune publicité, de même que demeurent discrètes une infinité de transactions commerciales ou autres. Grâce à quoi le plus humble des salariés, dont l'employeur communique automatiquement la feuille de paie au contrôleur des contributions, est imposé au maximum — sa taxe est encore aggravée par le fait qu'en raison de la fraude, le taux de l'impôt est plus lourd pour ceux qui le paient — tandis que d'innombrables citoyens vivent en paix loin des curiosités et des sommations des agents fiscaux. Selon une définition paradoxable, les filets du percepteur ne retiennent que les plus petits poissons, et laissent les gros s'échapper.

* * *

Pour remédier à cette situation injuste et immorale, d'aucuns ont proposé, voici quelques années, d'instituer un impôt unique sur l'énergie. Le principe d'un tel impôt est aussi simple que séduisant: les produits énergétiques sont frappés d'une taxe unique calculée pour chaque produit selon sa valeur énergétique; cet impôt remplace tous les autres, directs ou indirects, son recouvrement ne nécessite qu'un personnel très réduit, et la fraude est radicalement éliminée.

Les ministres des Finances, auquel l'impôt sur l'énergie a été présenté à plusieurs reprises, ont toujours refusé de s'y intéresser. Contre l'avis de ses promoteurs enthousiastes, ils estiment en effet qu'une lourde taxation des produits énergétiques (les prix de l'essence, de l'électricité, du charbon, doubleraient) provoquerait des perturbations extrêmement graves dans la vie économique du pays, en même temps qu'elle pénaliserait les activités hautement mécanisées, grosses consommatrices d'énergie, et s'opposerait ainsi à l'expansion industrielle.

Bref, l'impôt sur l'énergie, imaginé pourtant par un industriel — aujourd'hui disparu — qui connut une éclatante réussite professionnelle, est considéré comme un mirage par les techniciens du ministère des Finances.

Dans ces conditions, la France risque de conserver longtemps encore un système fiscal injuste, détestable et de faible rendement. Et chaque année, le mois de février sera celui où les Français pâliront devant les formulaires de la déclaration de revenus.

Maurice HERR.



Dans plusieurs régions des Etats-Unis les enfants qui fréquentent les écoles paroissiales n'ont pas le droit de voyager dans les autobus des écoles publiques. On se doute bien qu'une telle situation soulève de graves problèmes pour les écoles paroissiales. Le R. P. C. Colloty, O.F.M., principal de l'école catholique St-François, à Provo, Utah, a solutionné le problème d'une manière toute nouvelle. Il demanda aux gens de toute la région de lui faire parvenir "les timbres primes" que beaucoup de magasins offrent comme boni et qu'on peut racheter comme primes. Les livrets de timbres lui parvinrent à profusion, jusqu'à ce qu'il puisse acheter les trois autobus que l'on voit dans la photo ci-dessus. Chacun de ces autobus a coûté quatre millions de timbres, selon une entente entre le Père Colloty et les compagnies. Le Père parait ci-dessus, à droite. Un groupe d'enfants se préparent à prendre place dans les autobus. (Photo NC)

L'hebdomadaire, symbole de la liberté d'entreprise

VALLEYFIELD — "J'aime considérer le journal hebdomadaire comme le symbole parfait de la liberté d'entreprise qui a aidé à construire notre pays", a déclaré M. Alphonse Saumier, publicitaire de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, dans une causerie prononcée au cours de la réunion hebdomadaire du Club Rotary de Valleyfield. (**La Liberté et le Patriote** est membre de cette Association.)

M. Saumier a rappelé qu'aux Etats-Unis, la semaine précédente, les annonceurs et les éditeurs observaient la Semaine nationale de la publicité. Le conférencier reconnait que certaines gens voudraient bien faire croire que la publicité dans un journal en restreint la liberté. "Au contraire, dit-il, le revenu qu'apporte la publicité au journal est justement ce qui lui permet de demeurer objectif dans son information et indépendant dans ses éditoriaux".

Les journaux hebdomadaires sont d'immuables défenseurs de nos principales libertés, dit M. Saumier, "Etant évidemment le défenseur de la liberté de parole, l'éditeur d'un hebdomadaire est habituellement le propriétaire d'une petite entreprise commerciale dans laquelle il compte bien trouver un profit raisonnable. Etant un véritable serviteur du peuple, il adopte une attitude plus amicale à l'endroit de ses concitoyens et défend leurs droits en tout temps . . . même s'il ne partage pas toujours leurs opinions.

"Pour la plupart, les éditeurs d'hebdomadaires sont bien convaincus qu'on doit se tenir sur ses propres pieds et qu'on ne peut jamais obtenir quelque chose pour rien. Se tenir sur ses pieds, leur est familier, c'est ce qu'ils font à chaque fois qu'ils se prononcent sur un sujet controversé. Pour ce qui est d'avoir quelque chose pour rien, ils savent bien qu'ils ne peuvent espérer avoir des annonceurs s'ils ne les aident pas à augmenter leurs ventes."

M. Saumier affirme qu'en général le petit homme d'affaires dans une municipalité sait très bien qu'en appuyant le journal local il appuie la seule voix qui parle toujours en son nom. C'est en réalité un échange de service entre gens qui croient foncièrement à la liberté d'initiative et d'entreprise. "Votre journal hebdomadaire n'est peut-être pas aussi considérable que le 'New York Times' et n'a peut-être pas la circulation de la revue 'Life', mais c'est la seule publication qui s'intéresse à vous en tant qu'homme d'affaires tout aussi bien qu'à l'ensemble de vos concitoyens."

Dans sa causerie, M. Saumier, a aussi décrit l'importance du journal local dans le domaine de la presse. Il a rappelé qu'il y a plus de 1,000 hebdomadaires publiés au Canada dont la circulation totale dépasse les 3,000,000.

Timbre-poste en l'honneur des Guides du Canada

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. William Hamilton, vient d'annoncer que, le 20 avril 1960, un timbre commémoratif marquera le cinquantième anniversaire du mouvement guide au Canada.

Le timbre, d'une valeur de cinq cents et tiré en deux couleurs, portera sur fond bleu un trèfle, — l'insigne du mouvement, — flanqué des mots "Girl Guides Association" et "Association des guides", ainsi que des dates "1910-1960" de couleur or.

Le dessin est l'oeuvre de Helen Fitzgerald, de Toronto, à qui nous devions déjà le timbre de l'Union mondiale de femmes rurales, émis en 1959.

Le guidisme a été fondé en Grande-Bretagne en 1909 par Lord Baden-Powell, fondateur du scoutisme. Moins d'un an après, le mouvement s'implantait au Canada avec la création d'une compagnie à St. Catharines, en Ontario.

Puis, il se répand vite d'une province à l'autre. Si bien qu'en 1912 un Conseil national se forme et que, cinq ans plus tard, le Conseil canadien de l'Association des guides est légalement établi.

Par le nombre de ses membres, l'Association canadienne se classe troisième, après celles de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Autre fait à noter, c'est elle qui compte la compagnie la plus septentrionale du globe, celle d'Aklavik, fondée en 1937 et qui est la doyenne des compagnies du Grand Nord, dont certaines ont dans leur rang des Esquimaudes.

Par trois camps nationaux et un camp mondial au Canada, les Guides ont réaffirmé l'idéal de civisme et de bonne entente qu'elles veulent propager.

Le premier camp national a eu lieu à Victoria en 1928, le second à Rothesay, au Nouveau-Brunswick, en 1939. Au troisième, tenu à Ottawa en 1952, des invitées de maints pays de l'hémisphère occidental venaient se joindre à mille Canadiennes. En 1957, Doe Lake, en Ontario, est le lieu d'un des quatre camps mondiaux destinés à commémorer le centenaire de la naissance de Lord Baden-Powell.

Un lien existe entre l'Association des guides et les Postes canadiennes. C'est l'insigne de postier, mérité par la guide qui montre qu'elle sait comment bien poster ses envois. Pareille collaboration offre des avantages mutuels: préparé comme il faut, le courrier s'expédie facilement et vite.

"Le timbre commémoratif des Guides, a déclaré M. Hamilton en annonçant l'émission, est un hommage à tous ceux qui ont encouragé et aidé le guidisme, ainsi qu'aux milliers de jeunes Canadiennes qui ont su faire valoir la formation qu'elles en ont reçue."

Les allocations familiales dans l'Europe des six

Les charges, que la politique familiale des différents gouvernements fait peser sur l'économie, varient considérablement d'un pays à l'autre, car leur point d'application n'est pas toujours comparable.

En France: la cotisation de 14.25 pour cent sur les salaires plafonnés à 55,000 francs par mois est uniquement à la charge des employeurs.

En Italie: les employeurs supportent également l'intégralité de la cotisation qui est de 33.90 pour cent sur les salaires plafonnés à 900 lires par jour, pour les hommes, et à 700 lires pour les femmes.

En Allemagne: les chefs d'entreprise versent seulement 1 pour cent dans la limite d'un plafond de 6,000 DM par an, mais l'Etat prend à sa charge divers suppléments et majorations d'allocations.

En Belgique: la cotisation est calculée globalement pour les assurances sociales, les allocations familiales et le chômage; elle représente 16.25 pour cent pour les ouvriers (dont 12 pour cent sur les salaires plafonnés à 5,000 fr. par mois et 4.25 pour cent sur les salaires non plafonnés) et 17.25 pour cent pour les employés sur les salaires plafonnés à 5,000 fr. par mois. L'Etat complète les ressources nécessaires au fonctionnement du régime d'allocations familiales en contribuant dans la proportion de 25 pour cent au financement de fonds.

Au Luxembourg: les employeurs versent suivant les branches d'activité entre 1.6 pour cent et 4.5 pour cent des salaires non plafonnés. L'Etat prend à sa charge toutes les dépenses concernant les primes de naissance et couvre à 100 pour cent tous les frais d'administration.

Aux Pays-Bas: la cotisation est de 5 pour cent sur les salaires dans la limite de 19 florins par jour; elle est entièrement à la charge des employeurs.

Les dépenses qu'entraine la politique familiale des six pays du Marché commun ne sont donc pas toutes couvertes de la même façon et leur incidence sur les prix est assez difficile à déterminer. Il est certain que dans les pays comme la France et l'Italie, l'incidence sur le prix de revient du produit fini est plus directe car le chef d'entreprise, seul responsable du versement des cotisations, incorpore celles-ci à ses prix de vente. En revanche, l'incidence indirecte d'une partie plus ou moins grande des dépenses financées par l'Etat en Belgique, au Luxembourg, ou en Allemagne est évidemment moins lourde, puisque l'assiette de l'impôt est beaucoup plus large que celle des cotisations.

Cette constatation est à la base des revendications de tous les producteurs qui utilisent une forte proportion de main-d'oeuvre. Ils estiment, en effet, que pour rendre leurs prix plus compétitifs sur les marchés internationaux, il suffirait de financer une partie des charges sociales par l'impôt, ce qui permettrait de réduire sensiblement le coût d'une heure de travail.

Troisième centenaire de St Vincent de Paul

Le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sa grande collaboratrice, sainte Louise de Marillac, aura lieu cette année. C'est en effet le 27 septembre 1660 à Paris, au prieuré de St-Lazare, devenu depuis 1632 la maison-mère de sa congrégation de la Mission, que Vincent de Paul terminait sa carrière terrestre. Il était cinq heures moins le quart du matin. Son visage de 80 ans revêtit aussitôt une majestueuse sérénité, dont tout le monde s'étonna.

Bien que depuis le début de l'année M. Vincent n'ait plus quitté sa chambre, il s'était encore occupé des affaires jusqu'au 14 septembre, et toujours avec la même lucidité. A partir du 19, épuisé par les souffrances qui le privent de sommeil, il tombe dans un état d'assoupissement dont il sort par intermittence. Le 26, à six heures et demie du soir, il reçut les derniers sacrements. Il fit alors sur lui-même un effort perceptible pour réciter le Confiteor. Dès ce moment-là, M. Vincent n'a plus eu que la force de prononcer de temps en temps un mot, une syllable. Le 27, vers les deux heures du matin, il répéta une dernière fois: "Jésus!", avant d'être saisi par les hoquets de l'agonie. Et ainsi, sans paroles historiques, "bonnement et simplement", mourut le saint vieillard.

L'Eglise a magnifié cet étonnant ministre de la charité que fut l'ancien petit pâtre des Landes, en le proclamant, par la voix de Léon XIII, le 12 mai 1885, "patron de toutes les oeuvres de charité existant dans l'univers catholique".

Les grandes manifestations du tricentenaire ont été fixées au mois de mars. Le 14, une cérémonie officielle aura lieu. Le 15 (date de la mort de sainte Louise de Marillac), le 16 et le 17, se dérouleront les cérémonies religieuses, dans le cadre de Notre-Dame de Paris. Les châsses contenant le corps de saint Vincent et celui de sainte Louise de Marillac seront exposées dans la basilique métropolitaine. Durant ces trois jours, des cérémonies particulières grouperont tour à tour les communautés religieuses, les séminaristes et les prêtres, les membres des oeuvres charitables et d'entraide sociale, les enfants des écoles et le peuple de Paris. (ISP)

L'Ouest trouve son équilibre

Les quatre provinces de l'Ouest sont beaucoup plus jeunes que la Confédération. Leur population totale dépasse à peine les quatre millions; c'est-à-dire que les quatre provinces prises ensemble sont beaucoup moins populeuses que le Québec ou l'Ontario. Pendant longtemps, leur économie était toute entière fondée sur une production unique: la culture du blé.

Il en résultait une instabilité chronique. Les provinces étaient à la merci d'un changement de température ou d'une fluctuation des marchés du blé. La crise des années 1930 accumula dans l'Ouest les sécheresses, les mauvaises récoltes et la débâcle des marchés mondiaux. Les perturbations économiques des Prairies se répercutaient dans le reste du Canada, non seulement par le soutien financier qu'il fallait accorder aux fermiers, mais par la contagion de la nervosité politique qui gagnait la vieille stabilité des habitudes canadiennes. Ce n'est pas par hasard que les nouveaux partis politiques au Canada, comme la "C.C.F." ou le "Créditisme" ont poussé dans les mêmes terres incertaines que le blé.

Les provinces de l'Ouest achèvent de trouver leur équilibre. Depuis dix ans surtout, leur économie s'est diversifiée. On y assiste à une subite expansion industrielle. Les progrès des provinces de l'Ouest suivent même une cadence plus rapide que le développement pourtant spectaculaire auquel on assiste dans le reste du Canada.

Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, attirait l'attention des Canadiens sur ce phénomène, ces jours derniers.

Le progrès le plus remarquable, a dit M. Fleming, est l'expansion pétrolière et gazière et la montée des industries qui en surgissent. Même dans la Saskatchewan, qui devait mesurer son avenir d'une année à l'autre selon la quantité de pluie qu'elle pouvait espérer, la population ne dépend plus exclusivement des récoltes de blé. Les forêts et le sous-sol sont mis en valeur. Il existe maintenant dans la province plus de puits d'huile que d'élévateurs à grains. En outre, la production minière s'accroit, d'année en année. Dans l'Alberta et le Manitoba, le développement de l'industrie est encore plus marqué.

M. Fleming a illustré la nouvelle orientation économique de l'Ouest par quelques chiffres révélateurs. Il y a dix ans, 46 pour cent des travailleurs des Prairies étaient occupés à l'agriculture et, en 1959, la proportion est tombée à 27 pour cent. C'est là un changement radical dans une courte période de dix ans.

Un autre fait remarquable: les effectifs agricoles ont diminué du tiers, tandis que la production est demeurée au moins aussi considérable. Durant la même décennie, l'embauchage non-agricole dans les Prairies s'est accru à un rythme plus rapide que dans le reste du pays, s'établissant à 50 pour cent comparativement à 35 pour cent dans l'ensemble du Canada.

"Il est certain que cet élargissement du fondement industriel de l'économie des Prairies va se poursuivre pendant la décennie qui commence, dit le ministre des Finances. Dans ces provinces, comme ailleurs, certains secteurs de l'économie ont posé et continueront sans doute de poser des problèmes. Ainsi, en 1958 et au début de 1959, l'expansion de l'industrie pétrolière a marqué un temps d'arrêt en raison des surplus mondiaux de pétrole et de l'imposition par les Etats-Unis de contingents sur le pétrole venant des autres pays, y compris le Canada. Le gouvernement canadien a fait des instances qui ont amené la disparition de ces restrictions sur l'huile brute du Canada. Le problème du surplus mondial de pétrole demeure, mais l'industrie canadienne redoublera ses efforts afin d'obtenir une part plus généreuse sur les marchés des Etats-Unis qui sont le débouché naturel de notre huile brute".

Pour beaucoup de Canadiens, cette orientation nouvelle des provinces de l'Ouest est une surprise agréable. Le pays est si vaste que les citoyens ne connaissent pas toujours ce qui s'y passe, malgré qu'ils soient directement intéressés et qu'ils en subissent les conséquences, bonnes ou mauvaises.

L'équilibre économique que sont en voie de conquérir les provinces de l'Ouest sera un facteur additionnel de stabilité pour tout le reste du Canada.

Lorenzo PARE.
(L'Action Catholique)

RANGOON (CCC) — La Birmanie compte actuellement 20,500,000 habitants, dont 183,000 catholiques (0.9 pour cent) répartis dans les deux archidiocèses de Rangoon et de Mandalay, dans les trois diocèses de Bassein, Kangtung et Toungoo, et dans les deux préfectures apostoliques de Bhamo et de Prome.

Billet du vendredi

Les fameux fondeurs Krupp d'Essen, en Prusse

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il fut relaté dans les journaux, à plusieurs reprises, que les intérêts Krupp d'Allemagne songeaient à prendre part, de concert avec le groupe Cyrus Eaton de Cleveland, à l'exploitation du minerai de fer dans l'Ungava ou Nouveau-Québec. Plus tard, on annonça que Krupp renonçait au projet, et plus tard encore qu'il le différait, mais ne l'abandonnait pas de façon finale. Il faut dire Krupp, non la compagnie ou le groupe Krupp, car il n'y eut toujours qu'un homme à la tête de l'empire de fer et d'acier créé par Alfred Krupp au dixneuvième siècle, lequel mourut en 1887.

Son fils Frédéric devint le maître après lui, mais il ne valait pas le père. Membre du Reichstag, de la Chambre des Seigneurs, Conseiller d'Etat de Prusse, il mourut tôt en 1902. De façon plutôt mystérieuse, sur laquelle on n'essaya point de faire la lumière. Un jour qu'il avait rendez-vous avec le Kaiser Guillaume II, on le trouva mort. S'étant suicidé, selon les apparences, mais la famille n'enquêta guère à ce sujet. A ce que l'on raconte, il avait enfermé sa femme dans un asile d'aliénés pour s'en débarrasser, mais la presse allemande, suivant l'exemple de l'italienne, l'accusa peu après d'homosexualité, et c'est à la suite de leurs révélations que l'empereur le manda à son cabinet.

* * *

Au lendemain des procès de Nuremberg, l'Alfred d'aujourd'hui ayant été emprisonné, il fut entendu que, dans un laps de temps donné, il liquiderait ses entreprises sidérurgiques et charbonnières. Au terme indiqué, personne ne se présenta, capable d'acheter des actions valant 65 millions de francs.

On trouve l'histoire de la famille Krupp dans les **Conquérants sans uniformes**, de Paul Brancafort, et **The Incredible Krupps**, que vient de publier à New-York Norbert Muhlen. Le premier Krupp qui compte, cet Alfred, né en 1812, qui édifia peu à peu à Essen les formidables usines qui portent son nom, était l'individualiste le plus complet que l'on puisse rencontrer. Plus que frugal, sans la moindre exigence, il travailla pendant vingt-deux ans pour sa mère, héritière d'une entreprise qui périclitait, sans salaire et sans vacances. Il fit écarter ses frères et soeurs, qui menaçaient de lui causer des ennuis — dont il avait déjà assez — pour avoir ses coudées franches.

Vint le jour où il tint Essen dans sa main, fut le maître de forge par excellence de l'Europe. Il finit par se marier, imposant à sa femme de vivre dans le voisinage des hauts-fourneaux. Dès qu'elle put se libérer, elle alla vivre dans le Midi, donnant comme raison l'état lamentable de sa santé. Dans la quarantaine, Alfred se retrouve seul. Il est fait pour vivre seul. Il est l'homme de son usine, de ses cheminées, et rien d'autre ne l'intéresse.

* * *

Il est fondeur, mais aussi soldat, à sa manière. Il ne songe qu'à doter l'Allemagne d'un meilleur armement. Il n'invente rien de lui-même, mais il se saisit des idées de n'importe qui, pourvu qu'elles aient une valeur pratique. Ainsi, il emprunte au Français, Pierre Ducroquet, celle de l'acier fondu, qui remplacera peu à peu le bronze des canons. Il s'empare du principe du canon rayé, dû aussi aux Français, qui fait ses preuves à Magenta et Solférino sous Napoléon III, l'emportant de loin sur le canon lisse des Autrichiens. Il est le premier à suggérer le chargement par la culasse, non pas la bouche, et il passe pour un demi-fou chez les membres les plus huppés de l'Etat-Major allemand.

Le jour où Bismarck vient le voir, en octobre 1864, il a gagné la partie. Encore qu'on le boude dans les bureaux. Quand il meurt, s'étant épuisé à la tâche, son fils Frédéric lui succède. Au décès de ce dernier en 1902, sa fille Barbara, épouse Gustav Krupp von Bohlen und Halbach, qui prend femme et un nom en même temps.

Il règne sur l'empire Krupp pendant les deux guerres mondiales. Son fils Frédéric lui succéda et c'est lui qui, s'étant joint au parti nazi d'Hitler, goûta de la prison. Remis en liberté, il releva peu à peu les industries Krupp, bombardées et ruinées par les alliés. Celles-ci sont de nouveau au travail, produisent encore des canons, mais aussi des instruments aratoires, des locomotives, de la machinerie lourde.

L'ILLETTRE

M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, entrait dans ses nouvelles fonctions, le mardi 1er mars dernier, comme gérant des activités commerciales au grand magasin coopératif "Red River" à Winnipeg. A ce titre il est l'assistant du gérant général, M. Bob Elmhurst.

A 35 ans, M. Gauthier compte au service des coopérateurs du Manitoba. Dès 1943 il commençait son entrainement au magasin coopératif de La Broquerie, son village natal, puis il travailla pendant un an (1946) à la coopérative de Lorette. De 1947 à 1950 il fut gérant du centre coopératif de St-Jean-Baptiste. C'est en 1950 qu'il devenait l'un des inspecteurs régionaux du Manitoba Co-op Wholesale, visitant constamment les quelque 15 magasins coopératifs de sa région qui s'étend à l'ouest jusqu'à Marquette et au nord jusqu'à Arborg. Il sut toujours encourager et conseiller les directeurs et les gérants dans leur travail. Maintenant il mettra les fruits de son expérience au service des milliers de coopérateurs du Grand-Winnipeg. Et l'on sait que les coopérateurs franco-manitobains pourront toujours, comme par le passé, compter sur lui pour le développement de leurs entreprises.

NOMINATIONS ECCLESIATIQUES

Par décision de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface:

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, a été nommé vicaire forain du doyenné no 1 (St-Boniface); M. l'abbé Charles-A. Empson, curé de Holy Cross, a été nommé vicaire forain du doyenné no 10 (St-Arthur) pour les paroisses de langue anglaise de la ville; le doyenné no 2 (St-Norbert) a été placé "pro hac vice", sous la juridiction de M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de Letellier, vicaire forain du doyenné no 3 (St-Jean-Baptiste).

M. l'abbé Lucien Turcot, curé de St-Eugène, a été nommé membre du conseil d'administration en remplacement de M. l'abbé Armand Hébert, démissionnaire; M. l'abbé Robert Baxter, curé de Christ the King, a été nommé membre du conseil d'administration en remplacement de M. l'abbé Joseph Bellavance, démissionnaire; M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de Ste-Famille, a été nommé membre du conseil d'administration en remplacement de M. l'abbé Gabriel Poitras, démissionnaire; M. l'abbé Georges Damphousse, assistant-procureur, a été nommé secrétaire du conseil d'administration.

C.-J. DESORCY,
chancelier.

1,000 citoyens . . .

(Suite de la première page)

conde dès les premières années scolaires. Il croit que c'est le meilleur moyen de donner à un enfant l'esprit de la langue et il a suggéré que les parents, les premiers responsables, pouvaient aider les écoles publiques à atteindre ce but, en encourageant les jardins d'enfance.

Dans un cercle d'étude on a fait valoir l'idée que l'enseignement de la seconde langue devrait débuter par la conversation et que le progrès de l'élève dépend en partie de sa motivation.

L'enseignement de la religion à l'école a été fortement appuyé par un groupe tandis qu'ailleurs l'on y voyait une cause de dissension. La question s'étant posée à la suite de la table ronde, une divergence nette d'opinion s'est manifestée par les applaudissements, mais l'hon. juge A.-M. Monnin, président, y a mis fin en signalant le règlement des tables rondes.

Les Chevaliers de Colomb réclament du français

CONTRECOEUR — A sa réunion plénière mensuelle, l'exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb du Québec a adopté une résolution autorisant le secrétaire d'Etat, M. René Quesnel, à s'enquérir auprès des autorités suprêmes des raisons pour lesquelles la revue mensuelle "Columbia", organe officiel de l'ordre colombien, n'a pas publié la page éditoriale en français depuis quatre mois.

Tout en tenant compte du fait qu'une grève a eu lieu au quartier général de l'ordre durant les mois de novembre et décembre '59 ainsi que janvier '60, la résolution souligne que la revue "Columbia" a quand même été publiée pendant ce temps et que, selon les renseignements reçus du traducteur officiel, M. G. Dumont, de Québec, la traduction des éditoriaux a été faite.

La réunion était présidée par le député d'Etat, le juge T.-A. Fontaine. Y assistaient également: M. Martin Forest, de Joliette, trésorier d'Etat; Me Paul Roy, C.R., de Québec, avocat d'Etat, et le Dr Auguste Massicotte, de Trois-Rivières, cérémoniaire d'Etat.

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes?

La ROCHEFOUCAULD.

M. Laurent Desjardins

(Suite de la premiere page)

Mr. Laurent Desjardins (St. Boniface): Before getting on with the Bill I would like to go on record as stating that this Act would have many advantages but, unfortunately, many disadvantages also. It could be a Godsend for some municipalities; it could be detrimental to others. I'd like to say also that I'm not interested in battling with the City of Winnipeg, its representative here; members of their council, its voluble mayor. I respect their intentions, their sincerity and their judgment, and I do not blame them a bit for advocating total amalgamation. Winnipeg is surrounded by prosperous municipalities. It is we might say being strangled, and in order to breathe it must grow; it must expand. It needs more property for housing and industrial development, and if this isn't done there is a danger that neighbouring cities such as St. Boniface and St. James might well, in the not too distant future, overshadow the capital. Winnipeg, to keep up with its rising costs without overtaxing its citizens, needs new sources of income and needs someone to share the costs. I do not say this sarcastically, Mr. Speaker, I believe it, and I must admit that if I was representing Winnipeg I would do everything I could to fight for the best interest of my city. I respect their sincerity but I am not awed by their statements and I don't think for a minute that they intend me to be.

* * *

Mr. Speaker, I've talked in general so far about the disadvantage of Metro. It is possible that the government might know and be well aware of all these existing disadvantages, but still feel that they are outweighed by the advantages. If this is so my speech does not serve very much. It might be that some of this might be used — might be received as constructive criticism and that some different laws might be modified. It might help. There might even be a little chance that if enough of the members feel as I do the government might consider setting up an inter-municipal committee instead of this super form of government. As I said previously, Mr. Speaker, it would be pretentious for me to try to represent the other municipalities, but on the same token it is my duty and my responsibility to be the voice of St. Boniface. At the start I congratulated the First Minister and his Cabinet, I would also congratulate the members of this commission, but I must however point out that they forgot problems of St. Boniface. Yes, I think that some objections might be valid only or mostly for St. Boniface, but we feel that they are very, very serious. On February 11th of this year on a television appearance, the Honourable the First Minister, after being questioned on this Metro government, said that the government had every right to establish a Metro form of government. The government was responsible for; the government was creator of the municipalities; the government could do whatever it wants. Technically he was right.

* * *

Well, Mr. Speaker, I thought the main reason why I was against this opening the door of the total amalgamation was because of the history of St. Boniface but if there's lack of interest I'll move to somewhere else.

I have congratulated the First Minister for his fairness and I meant it. But I am sure that he did not realize how important and what these things could do to St. Boniface. I would only reproach him on one point. I feel that he knows that in passing this Bill he was opening the door to total amalgamation and he should tell the people of Manitoba. Politically yes, it is impossible or practically impossible to go directly in total amalgamation but let us be honest all the way, not lack courage now and tell the citizen what he is facing. Winnipeg is justified in asking for total amalgamation because if this doesn't — pave the way for total amalgamation there's no use for this Act, it is useless. We already have the Greater Winnipeg Water District, Sanitary District, Transit Commission, Metropolitan Town Planning and these grouped together with a few other services could be taken care of by forming an inter-municipal committee. I definitely feel that the advantages are outweighed by the disadvantages. And as I said it is not for me to advocate what is best for Winnipeg and the Municipalities and I should talk only for St. Boniface. Mr. Speaker, I would suggest that it would be criminal to take a chance of allowing St. Boniface to disappear. This government or any other government would never live it down. It would be damned by many citizens of Manitoba, western Canada and all of Canada. St. Boniface is proud of its history, its accomplishments and the people of this province respect us for it. We do not wish to be divisive, just because we are interested in keeping a little corner of Manitoba where we will be permitted to feel at home a little more, where we will be permitted to have some majority. The people of French origin have had a majority in St. Boniface, they've never abused it. It is truly a cosmopolitan city. We have 19 aldermen and a Mayor of which 5 are Anglo-Saxon, 3 of French origin, 2 Belgian and 1 Ukrainian. We live in complete harmony, Mr. Speaker. We are satisfied and pleased with our schools. Mr. Speaker, although to very many this speech will be ridiculed — St. Boniface doesn't mean very much — but for some of us, for the French Canadian of western Canada, St. Boniface means a lot. It is a national shrine, our financial position is good and our future is bright. If we must have Metro — if the City of Winnipeg must have Metro and if the other municipalities must have Metro, I agree with them it might be the best form of government but it should be optional and not compulsory for the City of St. Boniface. In return — Mr. Speaker, we would be ready to co-operate to the fullest extent, we want to co-operate, we have to co-operate. We must and we are ready to work with a Metro body for a large Winnipeg. We want to work with, but not under.

L'hon. Duff Roblin

Mr. Roblin: I would like to say Sir, that I made specific reference when I spoke in this House giving a statement of the government's policy in respect of the municipalities, I made specific reference to the fact that while they were the creation of this Legislature and certainly they are. They also are communities with character and a sentiment and a personality of their own. My honourable friend, the member for Carillon did me the credit to read that. I wish my honourable friend for St. Boniface who spoke after I did had given me the credit not only to hear what I had to say and he was here, but also to give me some credit for meaning what I had to say in respect to that particular matter. I do not believe Sir, that this Bill is going to destroy the character of the French-speaking community of St. Boniface and Manitoba. I have seen the vigour and the character is the self-confidence with which that group properly conducts themselves and their affairs and I think that they will be able to deal with whatever meets them in this particular way.

* * *

When my honourable friend the Member for Carillon was speaking, he stopped just before he came to the statement of government policy, which I'll repeat, and starting where he left off I added these words: "We have taken the view that unless we were thoroughly satisfied that it was essential in the common interest that a particular service should come under central control then we should leave it where it is now. If we were satisfied that it should come under central control then we have placed it within the ambit of the legislation." That gives the statement of the government's policy in this respect. — (interjection) — Now just a minute, you can ask me questions when I'm through. Now I want to go on and say something about what happens after this. Where do we go from here? Well, Sir, as I explained in the House on opening day, that is provided for in the Bill, and that is, if municipalities wish to centralize their services to a greater degree than provided for in this legislation it can be done by voluntary method — by voluntary method. We have laid down, we have stopped at the limit of what we think to be mandatory and included that in the Bill; but if next year some municipality wants to amalgamate its police services or its fire services it can be done by voluntary method; but we are not making that compulsory. I want to say that I have every confidence that the French-speaking community of this province will continue for many years — for many years to be a cultural force as they ought to be in the life of this province, and perhaps even long after they have sent a more perspicacious member to the House than the present one which claims to represent them — (interjection) — I would say well that would help.

* * *

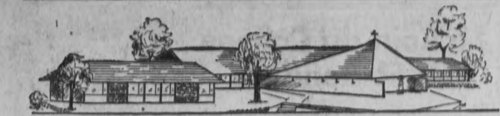
Mr. Desjardins: Mr. Speaker, may I ask a question of the Honourable the First Minister? I wonder if he recognizes that some objections might be valid for St. Boniface only. I never said that I was against the principles of this thing.

Mr. Roblin: Well that brings up an interesting point. In answer to that question I think my honourable friend has got a point there and I hope that we don't overlook that, that the City of St. Boniface has a special character in the Province of Manitoba which must be fully recognized in this House, and I for one trust that it has been recognized also in the legislation because I want to assure my honourable friend that when this Bill was drafted the situation in respect of the City of St. Boniface was foremost among the considerations which prompted my colleagues and myself when we drafted this Bill. Had it not been for that situation perhaps we would have brought forward different recommendations, but I want to assure him that this has been done in good faith and in the agreement that the values represented by that community are values which are important in this community and which we wish to retain, and which we have no desire whatsoever to circumscribe in such a way as to make it intolerable for those who are concerned in this particular problem. And that's the point where I feel my honourable friend has done me less than justice in his speech. Had he listened carefully to my remarks on that point perhaps he would not have said some of the things he did say.

Mr. Desjardins: Could I ask this other question then? Is it possible, before voting I'd like to know, that this is second reading, that this could be just mandatory except for St. Boniface. That St. Boniface could be . . . It's a question I'm entitled to.

Mr. Roblin: I made a full statement on this matter, Sir. I've said that the government had said that the powers that are in this Bill are those which they deem must be mandatory, but when one talks about extending the Bill, then we say the voluntary principle is one which is brought into play specifically in the structure of this Bill.





Maison des Retraites fermées

Tout en poursuivant à un rythme accéléré sa campagne de vente de débentures, la Maison de Retraites vit son programme tracé au début de l'année et reçoit l'un après l'autre les groupes des diverses paroisses auxquelles furent assignées différentes dates de retraites. Pour mars et avril, voici le programme et les noms des organisateurs:

*8-10 mars: **Hommes — St-Malo**; Cyrille Hébert (tél. 326-4 2) et Marcel Collette (tél. 313-2 1); **La Broquerie**: Jos. Tétrault (tél. 260); **Aubigny; Ste-Elisabeth.**

11-13 mars: **Hommes — Sacré-Coeur de Winnipeg**: Armand Trudel (tél. SPruce 4-7208) et Léon Alary (tél. SUnset 3-8034).

*15-17 mars: **Hommes — St-Eustache**: Lucien Rivard (tél. 307-4) et Philippe Perron (tél. 316-1 3); **Elie**: Dr R. Champagne (tél. 32-3) et Z. Lachance (tél. 44); **St-François-Xavier.**

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre**: René Mulaire (tél. 23) et Achille Rioux (tél. 323-2); **Otterburne**: Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame de Lourdes**: Henri Pantel;**St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

*5-7 avril: **Dames — St-Pierre**: Mme E. Neveux; **St-Malo**: Mme Marguerite Comeau (tél. 318-3) et Mme Paul Forest; **Otterburne; La Broquerie.**

*11-13 avril: **(Semaine Sainte) Dames — St-Boniface**: Mme L. Cancade (tél. WHitehall 3-4646) et Mme W. Tétrault (tél. WHitehall 3-8844); **Précieux-Sang**: Mme L. Ferland (tél. CHapel 7-8043).

14-16 avril: **(Semaine Sainte) Hommes — Paroisse de la Basilique**: C.-E. Huot (tél. CEdar 3-1244) et F. Muller (tél. CHapel 7-3671);**Précieux-Sang**: Arthur Leclerc (tél. GLobe 2-3303).

*26-28 avril: **Dames — Ste-Anne**: Mme Janette Champagne; **Lorette**: Mme Rosa Therrien et Mme J. McDougall; **Ste-Geneviève.**

A l'intention de nos lecteurs, anciens retraitants ou non, nous avons glané par-ci par-là les réflexions suivantes qui feront cette semaine l'objet de notre chronique.

Le premier but de la retraite

C'est de vous apporter une connaissance plus claire de votre propre personne et des obstacles qui vous barrent la route du progrès spirituel. Elle vous enseigne à diriger votre vie vers son destin, qui est de servir Dieu de son mieux.

"Les exercices spirituels (retraites) ont une extraordinaire efficacité pour perfectionner les puissances naturelles de l'homme, mais aussi et surtout pour former l'homme surnaturel ou chrétien." (Mens Nostra)

"Elles obligent notre esprit à un effort pour observer attentivement nos pensées, paroles et actions, et descendre ainsi au fond de nous-mêmes; or, cet effort est un excellent exercice pour nos facultés." (Mens Nostra)

Objection et . . . réfutation

"Je suis trop fatigué pour m'imposer un aussi strict régime de silence pendant deux jours . . ."

Votre propre assertion renferme la raison même pour laquelle vous devriez aller en retraite . . . Ces deux jours de tranquillité seront pour vous le remède le plus efficace à votre abattement. Changer d'atmosphère, c'est la meilleure cure physique et morale. Souvenez-vous: "Un changement vaut un repos."

Organisatrices et organisateurs

L'enthousiasme est contagieux . . . Semez-en et vous en récolterez! Le feu se propage par la flamme et mille petites flammes font un brasier! Il n'en tient qu'à vous d'enflammer votre milieu pour l'oeuvre des retraites.

La Maison des Retraites payera des intérêts sur terre et au ciel

Faisant appel à ses concitoyens au nom de la Société de la Propagation de la Foi, Mgr Sheen — si populaire en raison de la simplicité extraordinaire avec laquelle il sait exposer même les plus grandes vérités — déclarait sans ambages: "Il vous sera impossible de les apporter avec vous . . . mais vous pouvez faire en sorte qu'ils vous précèdent dans l'au-delà . . ." Vous l'aurez deviné, le célèbre orateur faisait ici allusion aux biens matériels qui, bien que passagers, peuvent cependant servir ici-bas à acquérir des richesses éternelles.

Cette vérité, maints vendeurs de débentures pour la "Maison de Retraites Inc." l'auront méditée pour en faire valoir le prix auprès des personnes qu'ils approcheraient dans le but d'obtenir des placements.

Nous l'avons noté à plusieurs reprises: les débentures de la Maison de Retraites Inc. **ne sont pas un don mais un placement rapportant 5 pour cent d'intérêts,** et leur remboursement se fera aux dates fixées par les acheteurs. Qu'on nous permette aujourd'hui de souligner, cependant, en autant qu'il est possible à l'esprit humain de l'apprécier, la valeur spirituelle de ces placements. Il est bon de se rappeler d'abord le but pour lequel fut fondée la Maison de Retraites Inc., à savoir, pour financer le projet de construction d'une nouvelle Maison de Retraites afin de mettre à la portée d'un plus grand nombre de fidèles les bienfaits spirituels de la retraite fermée. Le but de la société et le but de l'emprunt sont donc, primordialement et uniquement, de l'ordre spirituel. Ce qui fait qu'on pourrait dire (comme l'un de nos vendeurs) que tout acheteur de débentures peut s'attendre à toucher 10 pour cent d'intérêts: 5 pour cent en monnaie spirituelle et 5 pour cent en argent. Les acheteurs sont assurés du versement régulier — à chaque 15 décembre — des intérêts de leurs placements, au taux de 5 pour cent. En même temps leur seront crédités leurs 5 pour cent d'intérêts spirituels, dans les grands livres du Portier céleste — intérêts qui proviendront des bienfaits des retraites qu'ils auront rendu possibles par leurs prêts. Et cela leur fera une réserve appréciable sur laquelle ils pourront compter quand sonnera pour eux l'heure de la fermeture de leurs comptes terrestres.

Est-il besoin de souligner davantage cet aspect, à l'intention de nos anciens retraitants et organisateurs de retraites? Nous ne le croyons pas . . . et nous attendons d'eux tous une réponse enthousiaste; car, convaincus qu'ils sont des bienfaits de la retraite — et ils l'on prouvé par leur assistance et leur dévouement — tous se donneront la main pour seconder financièrement l'oeuvre des retraites tout en visant à ce que leurs biens les "précèdent dans l'au-delà". Notre objectif est de $300,000.00 . . . Nous dépassons déjà les $100,000.00 . . . et les intérêts spirituels s'accumulent fortement — en aurez-vous votre part? A vous de répondre.

Décès

Mme Agnès Jolicoeur (née Harrisson), de la paroisse St-Maurice à St-Boniface, est décédée subitement à sa résidence le 10 février à l'âge de 39 ans.

Les funérailles ont eu lieu à la basilique de St-Boniface et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. La Maison Coutu était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Joseph, ses fils, Francis, Gérard et Samuel, et son frère, Georges.

Remerciements

Les familles Jean-Baptiste et Joseph Jolicoeur remercient tous ceux qui leur ont offert des témoignages de sympathie et aussi des honoraires de messes et des fleurs.

Scouts catholiques

Une visite

La semaine dernière nous avons reçu la visite du Frère Fernand Rousseau, franciscain, qui était de passage à St-Boniface. Le Frère Rousseau a été Quartier-Maitre au Local durant un bon nombre d'années et a aussi servi comme chef. Au cours de son séjour ici, il a pris part à la promesse de scouts du Sacré-Coeur des Belges. Les scouts de la troupe Langevin se sont aussi rendus à la Promesse pour former une garde d'honneur.

Des réparations

On a commencé au Local des travaux de réparations et de reconstruction à la cave et aux escaliers. On veut changer l'escalier de place afin d'agrandir le caveau du Quartier-Maitre qui est beaucoup trop petit. Le Q.-M. et les autres chefs passeront donc plusieurs heures à ce travail.

Notre tirage

Nous donnons ici les gagnants du tirage organisé par le comité de parents du Groupe St-Boniface. Le tirage a eu lieu à la dernière partie de cartes. Le premier prix, un cadre au petit point a été gagné par S. Dahl, 70 avenue Heart; le deuxième prix, un tabouret, par Mme A. Ledoyen, 576, rue Plinquet; le troisième, $5.00, Claudette Bretecher, 188 boul. Dollard. Un grand merci à tous ceux qui ont acheté des billets et félicitations aux gagnants.

En Route

Un autre numéro du journal "En Route", publié par le Clan Béliveau, vient de paraître. Ce journal, destiné aux routiers, chefs, aumôniers, et autres, a atteint un tirage de plus de cent exemplaires. Il contient des articles intéressants sur les activités du mouvement, sur des problèmes actuels, des nouvelles et d'autres récits. L'équipe se compose d'un modérateur, un rédacteur, un secrétaire et de plusieurs dactylos. Le but du journal est de créer un lien entre les responsables du scoutisme et ceux qui sont à même de saisir sa valeur.

Départ

La semaine dernière, la troupe Taché a fait ses adieux au S. M. Arthur Proulx. Celui-ci a quitté sa fonction de Chef pour consacrer tout son temps aux fonctions de commissaire diocésain à la branche éclaireur. Il a été remplacé par René Bérubé, A.S.M., qui devient alors le nouveau S. M.. Bonne chance à tous deux!

TOUJOURS PRET

Décès

Décès de Mme R. Dease

Mme Regina Dease, de 278, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée le mercredi 24 février, à l'hôpital St-Boniface, après une courte maladie, à l'âge de 74 ans. Née à Leroy, D.-N., elle résidait depuis plusieurs années à St-Boniface et était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil, un beau-fils, Omer Dease; deux soeurs, Mmes C. Hickerson et F. Walsh; et un frère, John Renaud.

Le service fut chanté le samedi 27 février en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles S. Walsh, C. Hickerson et Dease tiennent à remercier les parents, voisins et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de cartes, tributs floraux ou messages, lors du décès de Mme Dease. Elles remercient spécialement les Dames de Ste-Anne, le médecin et les gardes-malades de l'hôpital St-Boniface, les porteurs et la chapelle funéraire Philippe Coutu.

Il faut apprendre à se taire comme il faut apprendre à parler et apprendre à parler n'est pas le plus difficile.

Louis VEUILLOT.

Funérailles de M. Henri de Moissac à Ste-Marie de St-Vital le 25 février

Le lundi 22 février, à l'hôpital St-Boniface, à la suite d'une nouvelle secousse cardiaque, M. Henri de Moissac, de St-Vital, est décédé à l'âge de 49 ans.

Pionnier de la paroisse Ste-Marie, il y servit deux termes de trois ans comme syndic, étant remplacé dans cette fonction il y a quelques semaines seulement. Toujours intéressé à l'amélioration de sa paroisse et à la propagation du français, il aida à poser les bases qui conduisirent à la construction de l'église-école actuelle à Ste-Marie. Membre de la chorale depuis ses débuts, il était maitre de chapelle depuis plus de douze ans, poste qu'il occupait encore au moment de sa mort. Il était, en plus, membre du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb et président de la Reliance Typewriter Company.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 25 février dans l'église de Ste-Marie et l'inhumation se fit au cimetière de St-Norbert.

Lui survivent, outre son épouse, son fils, Georges; sa mère, Mme Agnès de Moissac; trois frères, le R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., André et Robert; sept soeurs, les Rév. Srs Agnès-de-St-Joseph, S.N.J.M., Marie-Thérèse, Marie-du-St-Sacrement et Joseph-Henri, Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I., Mmes Louis Belland, Albert Lacroix et Henri-Marc Brunet.

Remerciements

Mme Henri de Moissac et son fils, Georges, ainsi que la famille, désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie, pour l'offrande des messes et des fleurs à l'occasion de leur deuil récent. Remerciements spéciaux aux communautés religieuses pour les magnifiques bouquets spirituels, les prières et l'assistance aux funérailles.

Président diocésain

M. Joseph-F. Boux, président du comité de parachèvement pour la paroisse Ste-Marie, a été élu président du comité de parachèvement sur le plan diocésain.

Partie de cartes

Le dimanche 28 février avait lieu la seconde partie de cartes de la série courante. Le succès remporté est à l'honneur des dames organisatrices. Mme Elize Hamoline a remporté le prix des Dames, ainsi que le "pool". M. Léon Perron remporta le prix des messieurs.

Nouvelles de Bolivie

Dans une lettre reçue la semaine dernière par M. l'abbé Roland Bélanger, M. l'abbé Ubald Lafond assure ses anciens paroissiens de Ste-Marie que sa santé est bonne. Il fait ses excuses à tous ceux à qui il n'a pas répondu à l'occasion des fêtes de Noël. Il dit n'avoir reçu la majeure partie des voeux de Noël qu'en février.

Partie de gouret

Le dimanche après-midi 28 février eut lieu une partie de gouret à la paroisse St-Emile entre les jeunes joueurs de St-Emile et de Ste-Marie. Ces derniers se firent battre par un pointage de 8 à 4. Toutefois l'instructeur, M. l'abbé Roland Bélanger, avait tout un groupe d'assistants dans les personnes de nombreux pères très intéressés qui dirigeaient la joute des bords du rond. Les étoiles de cette partie furent Gérard Sourriseau, Gérard Vien et Gérard Roussin.

Un évêque américain d'origine canadienne

CHICAGO — Un habitant de Chicago, de langue française, a été consacré, le 25 février, évêque catholique de Manchester et chef spirituel de 217,000 habitants du New Hampshire.

Le nouveau prélat, Mgr Ernest-J. Primeau, âgé de 50 ans, est d'origine canadienne-française. Son diocèse, qui s'étend sur un Etat tout entier, a une population dont une bonne fraction est de langue française et qui est influencée par la proximité de la province de Québec.

Plus de 1,700 personnes ont rempli la cathédrale historique du Saint-Nom pour assister à la première consécration d'un évêque par le cardinal Meyer qui fut créé cardinal en décembre.

275 films français de qualité au service des Franco-Manitobains

M. Guy Roberge, président de l'Office National du Film, était de passage au Manitoba la semaine dernière. Il rencontra les représentants de l'ONF au Manitoba, plus particulièrement M. Antonio Vielfaure, responsable de cet organisme fédéral auprès des Franco-Manitobains.

Samedi soir, ce dernier l'amena visiter la cinémathèque provinciale de films documentaires français qui possède déjà, aux bureaux de l'AECFM, rue Des Meurons, plus de 275 films traitant les sujets les plus variés, comme l'agriculture, les arts, l'industrie, le syndicalisme, le monde du travail, le mouvement coopératif, la sociologie, le bien-être, le civisme, les richesses naturelles du pays, ou renseignant utilement sur les sports et les organisations de loisirs, ou même donnant le goût des voyages enrichissants. M. Roberge feuilleta avec une particulière attention le catalogue que l'on vient de publier pour guider les responsables des diverses associations scolaires, de Parents et Maîtres, etc., dans leur choix.

Car ces films sont à la disposition de tous ceux qui désirent s'en servir, à des conditions très simples. Grâce au catalogue on peut connaître tous les films contenus dans la cinématèque, leur contenu, leur genre d'histoire, sa durée, etc. On réserve à l'avance les films désirés, tout en indiquant un second choix, à un coût minime: 25c pour chaque 10 minutes de film blanc et noir, 50c pour chaque 10 minutes de film en couleur; un abonnement de $10 donne droit à 50 films par année. Il ne reste plus qu'à payer le transport aller et retour et à faire rapport de tout dommage aux films, s'il y a lieu.

La lecture de ce catalogue incite déjà à voir de tels films. L'article hebdomadaire publié dans ce journal par le R. P. Ludger Guy, S.J., renseigne de façon encore plus précise au sujet de tel ou tel film. Mais il est préférable de "voir" ces films pour en juger véritablement toute la valeur éducative et la qualité artistique. Déjà plusieurs groupes de diverses paroisses ont connu cet enchantement. Et l'autre soir, chez M. Vielfaure lui-même, quelques invités ont eu la joie de voir quelques-uns de ces films magnifiques.

Ces invités ont vu tout d'abord deux documentaires en couleur qui soulevèrent leur fierté nationale: "Jour de Juin" leur permit de participer à la grande procession de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal et de connaître mille et un détails de ce grand événement patriotique qui contribue tant à l'éducation du peuple, car les chars allégoriques rappellent de façon très vivante les plus belles pages de l'histoire du Canada français; et "Ottawa" leur fit aimer la capitale de notre grand pays, grâce à des images judicieusement choisies et à un scénario qui renseigne intelligemment sur nos institutions politiques (sénat, chambre des communes, etc.).

"Il était une chaise", film de 10 minutes seulement, est l'un des chefs-d'oeuvre de Norman McLaren, vrai Walt Disney canadien qui sait donner vie à la matière la plus inerte par ses dessins originaux et en tirer des leçons d'une profondeur inusitée. Ici il a voulu expliquer comment l'ordre du monde serait renversé à un point extraordinaire, si la matière osait se révolter contre son seigneur et maître, l'homme. C'est ainsi qu'une humble chaise, fatiguée de servir l'homme ingrat, est en révolte contre lui. McLaren illustre bien la surprise de l'homme, puis l'humilité qui naît en lui lorsqu'il sait comprendre la leçon.

"L'étang" offre 22 minutes d'agrément plus qu'instructif. Tous ont vu un étang, mais les artistes de l'ONF ont su pénétrer tous les secrets de vie très intense, de drames continuels, de misères profondes, et aussi de joies. Car on y apprend que même les plus humbles poissons doivent lutter pour se nourrir et survivre, pour trouver leur vraie place sous le soleil du bon Dieu.

"Le cas Labrecque" permet de pénétrer dans l'intimité d'une famille particulièrement éprouvée. Le père, malade, ne gagne pas suffisamment pour payer son loyer. Le propriétaire, un dur, le chasse sans ménagement. Un ami essaie bien de l'aider temporairement, en dépit de sa pauvreté personnelle, mais comment peut-on régler de façon permanente ce problème social. Le film renseigne sur la multitude de démarches auxquelles le pauvre est soumis (auprès des autorités municipales, de propriétaires insensibles, du service social . . .) et sur leur inutilité . . . parfois. C'est alors que la charité d'un ami et d'un prêtre l'emporte sur nos organisations modernes. Car la justice sociale a certainement ses mérites, mais jamais elle n'atteindra ses résultats sans charité. Ce film mérite d'être étudié par tous ceux qui s'inquiètent du bien-être social, par les membres des associations de Parents et Maîtres, par tous ceux qui aiment dire que "rien d'humain ne leur est étranger".

M. Vielfaure présenta enfin à ses amis deux films à long métrage, "Les brûlés" (116 minutes) et "Il était une guerre" (presque 2 heures), documentaires qui permettent d'étudier deux tranches d'histoire contemporaine (la colonisation dans le nord-ouest du Québec, et certains drames survenus dans nos familles canadiennes-françaises au cours de la dernière guerre), d'admirer la manière profondément chrétienne et réaliste dont on a su aborder de tels sujets d'une extrême délicatesse, d'applaudir des artistes qui sont connus déjà des auditeurs de la radio française (comme Félix Leclerc) et de goûter aux choses de l'art. Déjà plusieurs paroisses ont demandé qu'on présente ces films dans leurs salles paroissiales, et il est certain que les spectateurs se transformeront en amis de l'ONF, du film français au Manitoba.

Il convient de remercier ici M. Vielfaure qui se dévoue si généreusement au service des Franco-Manitobains, des grands et des petits. Car il offre d'excellents films pour ces petits, comme "Jeux et musique", documentaire qui explique comment l'enfant passe presque naturellement du jeu à la musique, à la danse, au chant. Ce film est digne des Jeunesses Musicales.

Que tous les Franco-Manitobains tirent parti de "la cinémathèque provinciale de films documentaires français" en s'adressant, soit à l'officier de liaison de l'AECFM, M. René Préfontaine, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, soit à M. Antonio Vielfaure, 1130, avenue Ellice, Winnipeg (tél. SPruce 5-4561).

Les cultivateurs américains encore moins nombreux

WASHINGTON — Le nombre des personnes vivant sur des fermes aux Etats-Unis a diminué de 3,900,000 depuis l'année 1950. C'est ce que révèle le dernier recensement de la population rurale, dont les résultats ont été rendus publics récemment.

Selon les chiffres compilés, on compterait 21,200,000 personnes sur les fermes à l'heure actuelle. Comparativement à la population globale du pays, il s'agirait d'une personne sur huit.

En 1950, la proportion était d'une personne sur six et, il y a cinquante ans, c'est une personne sur trois qui vivait sur une ferme aux Etats-Unis.

Le fondateur de l'empire Olivetti décédé en Suisse

MILAN — Adriano Olivetti, qui, à partir d'une petite manufacture de machines à écrire, a érigé un vaste empire commercial, est décédé le samedi 27 février à bord d'un train en Suisse, à l'âge de 58 ans.

Intéressé à la réforme sociale, l'industriel a été l'un des fondateurs du parti du centre "Communita". Il a représenté ce mouvement à la Chambre nationale des députés en 1958.

Les machines Olivetti sont connues en Amérique du Nord. A New-York, le magasin Olivetti, annoncé à l'extérieur par une machine à écrire montée sur un piédestal, est devenu l'un des jalons de la 5e Avenue.

Mgr Feltin ne recevra pas M. "K" à Paris

PARIS — Un certain nombre de chefs de diocèses français ont pris position au sujet de la prochaine venue en France de M. Khrouchtchov.

Le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, tout en admettant le droit pour le gouvernement de recevoir un chef d'Etat étranger et de nouer avec lui une négociation diplomatique, a rappelé la condamnation de l'athéisme communiste et déclaré qu'il ne participerait à aucune des cérémonies officielles qui auraient lieu à cette occasion. Evoquant les prières que l'Eglise demande pour "l'Eglise du silence", persécutée par les communistes, le cardinal Feltin a insisté pour que toute coloration politique soit soigneusement écartée de ces manifestations, qui doivent conserver un caractère purement religieux. Les partis politiques, a-t-il dit notamment, "n'ont pas à se servir de l'Eglise".

D'autres prélats et notamment le cardinal-archevêque de Bordeaux, les évêques d'Agen, de Bayonne, d'Evreux, ont publié des appels analogues, demandant des prières pour que Dieu accorde courage et persévérance aux persécutés, lumière et compréhension aux persécuteurs.

Il est à noter d'autre part que le délicat problème de protocole posé par le fait que le nonce apostolique est doyen du corps diplomatique et qu'il devait à ce titre assister à toutes les cérémonies officielles, se trouve réglé par le départ du cardinal Marella, qui quitte Paris dans les premiers jours de mars pour regagner Rome.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE
8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.45—Causerie, Pères Blancs
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.45—Programme juif
1.30—Programme italien
2.00—Prog. ukrainien
3.00—Prog. polonais
4.00—Prog. allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Festival de chorales
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Match intercités
8.00—Chronique de terre et mer
9.00—Nouvelles
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive
7.40—Vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Un homme et son péché
9.45—Téléphone magique
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—A votre choix
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.25—Informations rurales
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, condition des routes
1.15—Marché aux bestiaux
1.16—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Siesta
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Pour les petits
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles, chronique sportive
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI
7.35—Album de voyages
8.00—Musique légère
8.30—La vie ouvrière
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Festivals européens
11.30—Nouvelles

MARDI
7.35—Interviews et reportages
8.00—Des idées et des hommes
8.30—Théâtre dans un fauteuil
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. ukrainien
10.30—Concert symphonique
11.30—Nouvelles

MERCREDI
7.35—La p'tite veillée à la chandelle
8.00—Parade des succès
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

JEUDI
7.35—Interviews et reportages
8.00—Rond-point
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

VENDREDI
7.35—Revue de la presse
8.00—La science peut-elle répondre
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. hongrois
10.30—Concert

SAMEDI
7.00—Ouverture
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles, chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Club sans souci
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles
1.30—Airs d'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.15—Variétés
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions, carnet mondain
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Revue de la semaine
8.00—Musique de danse
8.30—Quand l'opéra se donne des airs
9.00—Heure du Rosaire (Polonais)
10.00—Concert léger
10.55—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouvelles, fermeture

L'Orchestre Symphonique de Winnipeg à St-Boniface le jeudi soir 10 mars sous les auspices des Jeunesses Musicales

Les responsables des Jeunesses Musicales de la section de St-Boniface ne cessent d'offrir aux membres et même au grand public des concerts de qualité. Leur esprit d'initiative et leur imagination cherchent aussi à apporter de la variété dans cette qualité. C'est ainsi qu'ils ont fait connaître des artistes du piano, du violoncelle, de la guitare, du saxophone, etc., ou encore des voix humaines qu'aucun instrument ne peut surpasser.

Leur dernière décision promet une autre soirée enrichissante et agréable, car le 10 mars prochain, à leur demande, tous les artistes de l'orchestre symphonique de Winnipeg offriront un magnifique concert dans le gymnase Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste. C'est la première fois que ce groupe au complet se rend à l'est de la rivière Rouge.

Le programme comportera, dans sa première partie, l'Ouverture du "Mariage de Figaro" de Mozart, le "Concerto grosso" en sol mineur de Vivaldi, et la Symphonie no 88 ("Paris") de Haydn. La deuxième partie offrira la "Petite Suite" de Debussy, "Deux Sketches Canadiens-Francais" de MacMillan, et "Suite de Carmen" de Bizet.

On dit que le gymnase Notre-Dame peut contenir 1,000 mélomanes et plus. Les centaines de jeunes membres des Jeunesses Musicales de St-Boniface invitent donc tous leurs parents et amis, tous les fervents de la belle musique à se joindre à eux le soir du 10 mars, à 8 h. 30, pour écouter et applaudir l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Les prix d'entrée sont très modiques: $1.50 pour adultes, 75c pour étudiants, 25c pour membres JMC. Les billets sont en vente au Collège de St-Boniface, rue Cathédrale, et Chez Huot, rue Provencher.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 2 mars

BEURRE	
Crémerie, admissible	62½
Crémerie, non admissible	62¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS	
Grade A larges	.22
Grade A moyens	.20
Grade A petits	.15
Grade B	.16
Grade C	.09

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$21.50
Bons	20.00- 21.00
Moyens	17.00- 19.50
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	16.00- 18.50
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$15.50-$16.00
Moyennes	14.00- 15.00
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 13.50
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.00
Ordinaires	13.00- 16.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$31.00-$33.00
Moyens	26.00- 30.00
Ordinaires	20.00- 25.00
Porcs:	
Grade A	$16.75
Truies	9.50- 10.00

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

La loi au Canada

Mardi soir dernier, la J.F.M. avait l'honneur de présenter aux élèves du collège une conférence donnée par M. Stewart Garson, éminent avocat de notre province, ancien premier ministre du Manitoba et ancien ministre de la Justice à Ottawa.

Le but de sa conférence était de nous montrer l'harmonieuse coexistence des deux systèmes de lois que nous avons au Canada. Nous sommes le seul pays au monde et à travers l'histoire qui ait deux systèmes de lois complets fonctionnant si parfaitement à la fois. Cette coexistence est le symbole de la bonne volonté et de la fraternité qui règne entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

Merci à M. Garson, et espérons que les élèves assisteront plus nombreux aux prochaines conférences.

Guy ROCAN.

• • •

Prêtrise et ministère

A la demande du R. P. H. Ouimet, M. l'abbé Léo Couture, ancien du collège et vicaire à la paroisse de St-Boniface, parla aux collégiens. Le sujet de sa causerie: "La vocation et le ministère paroissial".

La vocation, nous a-t-il dit, est libre et accessible à tous. Un catholique qui croirait posséder la vocation, ainsi qu'une bonne santé et des aptitudes intellectuelles suffisantes, peut donc entrer au séminaire ou au noviciat d'une communauté. Après cela, M. l'abbé Couture nous a parlé de la formation du séminariste: quatre années de théologie avant le sacerdoce. Le nouveau prêtre est alors envoyé comme vicaire d'une paroisse. Son ministère est très varié: il enseigne le catéchisme, visite les malades, confesse, prêche et remplit les fonctions administratives que demande l'entretien d'une paroisse. Le prêtre, a-t-il ajouté, ne travaille pas pour l'argent. Son but est d'amener les âmes à Dieu.

A en juger par l'attention de l'auditoire, M. l'abbé Couture fut très apprécié. Grand merci.

Denys LA RIVIERE.

• • •

La coupe Molloy

L'équipe d'Altona détenait la coupe Molloy qu'elle avait défendue contre Emerson, Morris et Steinbach. Le collège lança un défi et remporta la victoire. Bouchard, de Letellier, compta quatre des 8 points. Jean Cyr, de St-Boniface, en compta deux, Paul Painchaud et Edmond Lacasse, chacun un. Le pointage final: Collège 8, Altona 2. La partie a été radiodiffusée sur les ondes de CFAM. Les trois étoiles de la partie furent Bouchard, Louis Plamondon, le gardien de buts du collège, qui arrêta quelque 40 lancés, et J. Rempel, d'Altona. Félicitations à nos porte-couleurs!

Roméo THEVENOT.

• • •

Le C.S.B. "I"

Cette année, le C.S.B. "I" a fait partie de la ligue Provencher. Malgré ses efforts, il n'a pas réussi à se classer dans les éliminatoires. Mais nos joueurs, encore jeunes, ont acquis de l'expérience; ils promettent pour l'an prochain! Voici les premiers compteurs du collège dans cette ligue: H. Bouchard, 16 points; Maurice Comeault, 12; Hervé Dansereau, 11; Robert McDonald, 9.

R. THEVENOT.

Ste-Famille

Le dimanche 6 mars aura lieu la dernière partie de cartes de la série au profit des jeunes. La soirée commencera à 8 h. 30 précises. Venez en très grand nombre. C'est à la paroisse de la Ste-Famille, 140, rue Archibald, St-Boniface.

Merci beaucoup aux généreux donateurs et donatrices.

M. l'abbé Henri Perron est fier de ses chantres

KINGSTON — La société chorale "Champlain", sous la direction de M. Guy Plastre, a mérité le Trophée de la ville de Kingston, au 9e festival de musique de l'est de l'Ontario, organisé par le Club Rotary à Kingston, du 8 au 13 février. Ce trophée est décerné chaque année à l'ensemble vocal qui s'est le plus distingué au cours du Festival.

Le mercredi soir 11 février, le choeur "Champlain" s'est vu décerner la note de 87 par M. Guy Jonson, pour son interprétation de trois airs du folklore canadien. Le juge a eu des mots fort élogieux en signalant la précision des attaques, le fondu des voix, le sens du rythme et de la nuance. En son nom personnel, il a remercié le choeur "Champlain" d'avoir apporté au festival une contribution aussi personnelle et enthousiaste.

Le lendemain soir, dans la classe des chants religieux, le même choeur interprétait l'offertoire grégorien "Recordare Virgo Mater". Le juge, M. Robert Irwin, a accordé à cette interprétation, la plus haute note du festival (90). Parmi les observations rédigées de sa main, on lit: "This I found most moving. The rise and fall . . ., the authentic "fondu", the diminuendos at the end of phrases, the timing of each re-entry, it was all here. Surely this is music at its noblest". La seconde pièces religieuse, en polyphonie, "Haec dies" de Ravanello, jugée "devotional and very satisfying" a valu à M. Arsène Lauzière la mention "a fine first tenor" et à l'ensemble, la mention "a fine ensemble" et la note 88.

Le directeur du choeur "Champlain", M. Guy Plastre, originaire de Montréal, a reçu une solide formation musicale au Collège Bourget de Rigaud et chez les Bénédictins de St-Benoît-du-Lac. L'ensemble a le bonheur de compter des voix réputées comme celle du Colonel Léopold Lamontagne, pendant plusieurs années membre du Choeur Palestrina et de la Société chorale de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les autres membres du choeur Champlain sont MM. Arsène Lauzière et Yves de Margerie, tous deux originaires de l'Ouest canadien, Gustave Labbé, Adélard Saint-Amour, Gilles Marchand, Maurice Gauthier, Georges Poitras, Aimé Lalonde, Ulric Bélanger et Henri Charbonneau.

Les autres concurrents de langue française qui ont participé au 9e Festival sont M. Paul Lepage qui a mérité un 1er prix (solo d'accordéon), Marie Lamontagne, un 2e et un 3e prix (piano) et Jean-Pierre Legrand qui a obtenu la note 79 pour un solo de chant.

Les membres du Choeur 'Champlain" sont membres à la fois du Club Champlain et de la paroisse de langue française (St-François) de Kingston. Cette paroisse qui possède déjà sa propre chorale aura aussi son église dès cette année si la souscription, présentement en cours en cette ville comme à l'extérieur, permet d'ajouter $6,000 au fonds de construction.

M. l'abbé Henri Perron, ancien visiteur des écoles françaises du Manitoba et maintenant curé de la paroisse recevra avec gratitude tout témoignage d'encouragement qu'on voudra bien lui adresser au numéro 512, rue Frontenac, Kingston, Ont.

Le cardinal Feltin traite de la famille dans sa lettre pastorale de carême

PARIS (CCC) — Son Em. le cardinal Feltin a pris, cette année, comme thème de sa lettre pastorale de Carême: "Autorité et liberté dans la famille".

"Le sentiment d'un grave déséquilibre spirituel, écrit-il, m'engageait à vous parler, il y a quelques années, de la fidélité conjugale, puis à vous entretenir de l'obéissance et de la liberté dans l'Eglise. Ce sont des préoccupations qui m'incitent à vous parler maintenant de l'autorité et de la liberté dans la famille. Nous verrons ainsi beaucoup de nos difficultés actuelles comme à leur point de départ; nous saisirons mieux les vraies possibilités d'y remédier."

Elle aime encore danser à 96 ans

VANCOUVER — Prenez la vie du bon côté et vous vivrez plus longtemps, déclare Mme Alice Crakanthorp, qui habite Vancouver depuis 87 ans et qui en a 96.

Mme Crakanthorp se souvient d'avoir toujours dansé. L'an dernier, elle est restée jusqu'à trois heures du matin dans une boite de nuit pour fêter son anniversaire.

Elle a déclaré: "Certes, le climat n'était pas très favorable à la danse. Trop de gens, et moi-même, je devais trainer mon cavalier. Il ne valsait pas très bien".

A L'OEUVRE!

Depuis mardi dernier, des volontaires sollicitent les maisons d'affaires et passent de foyer en foyer dans le but de récolter les $436,300 nécessaires à la Croix-Rouge du Manitoba pour continuer ses travaux de bienfaisance dans la province. Par exemple, dans les seuls mois de janvier et février 1960, la Croix-Rouge a aidé 29 familles éprouvées par des incendies à St-Charles, Richer, Cayer, Ste-Rose, St-Eustache, etc. Ne refusons pas notre don généreux à cette organisation de bienfaisance. L'objectif national de cette campagne est de $6,350,913; la part manitobaine est de $436,300.

Plus de 500 personnes à l'ouverture officielle du nouveau magasin coopératif de St-Norbert

ST-NORBERT — Plus de 500 personnes ont assisté à l'ouverture officielle et à la bénédiction du nouveau magasin coopératif de St-Norbert dans la soirée du mercredi 24 février. De nombreuses personnalités religieuses et civiles avaient pris place aux premiers rangs de l'assemblée. On remarquait aussi la présence d'au moins 45 gérants de magasins coopératifs manitobains, venus en groupe encourager les coopérateurs de langue française de St-Norbert et les féliciter de leurs progrès constants. Des visiteurs étrangers étaient venus de Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre, Ste-Anne, Lorette, St-Joseph, Letellier, La Broquerie, St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, La Salle, Ste-Agathe, St-Léon, de la Montagne, etc.

La première partie du programme se déroula dans la Salle Athlétique de St-Norbert et comporta de nombreux discours (en anglais et en français) et quelques chants (dont celui de "La coopérative de St-Norbert": soliste, Marc Lord) par le choeur de l'école, sous la direction de Mlle R. Rey; au piano, Mme P. Lord. Les orateurs ont su à tour de rôle vanter l'esprit d'initiative des coopérateurs locaux, raconter l'histoire du magasin qui débuta au mois d'août 1944, expliquer la cause des grands succès enregistrés et donner aux auditeurs un vrai cours d'économie coopérative.

Ont parlé en anglais: S. H. le maire Raymond Fennell, de Fort Garry, l'honorable Sterling Lyon, procureur général (qui commença son discours en français), M. G. E. Felstead, gérant de la Coopérative Fédérée à Winnipeg, et M. Camille Dorge, directeur de la Caisse Populaire de St-Norbert (M. Paul Beaumont, président, étant absent). Les discours en français ont été donnés par MM. les abbés Armand Hébert, curé, Adélard Couture, curé de Ste-Agathe et pionnier du Mouvement coopératif au Manitoba français, et Albéric-J. St-Laurent, aumônier et propagandiste au Manitoba.

M. Paul Bédard, président de la Coopérative, présenta ensuite les membres de son exécutif: M. Gabriel Cloutier, vice-président et pionnier de la première heure (qui agissait ce soir-là comme maître de cérémonies), Mme Albert Roy, secrétaire, MM. Alphonse Péloquin, Ernest Sabourin, Philippe Lord, Gérard Lagacé, Herman Tellier, Eugène Gousseau et Gilles Dorge. Mme Maurice Monchamp, présidente des Dames Auxiliaires de la Coopérative, présenta ensuite les dames de son comité très actif: Mmes J.-B. Lamoureux, vice-présidente, F. Champagne, secrétaire, G. Dorge, trésorière, G. Lagacé et F. Lord, programmes. Toute la foule quitta ensuite la Salle Athlétique, traversa le chemin Pembina pour se rendre au magasin où la clef du nouvel édifice fut présentée par M. Bill Jones, un des premiers directeurs à St-Norbert, à M. Ernest Sabourin, le plus jeune des directeurs actuels. Le ruban fut coupé par Mme Alma Lord, ancienne propriétaire du vieux magasin, qui sut toujours appuyer fortement les coopérateurs de sa localité. Elle était assistée par le plus jeune de ses petits-enfants, Denys Lord, fils de M. et Mme Paul Lord.

M. l'abbé Hébert procéda alors à la bénédiction solennelle de ce superbe magasin qui fait la fierté des coopérateurs de sa paroisse et de tous les habitants de St-Norbert. Les centaines de personnes qui ont pu le visiter dans tous ses recoins, après les cérémonies de la bénédiction, ne cessaient d'adresser des éloges aux directeurs et au gérant, M. Georges Boisjoli, qui faisaient admirer la disposition pratique des divers départements, expliquaient certaines améliorations opportunes qui seront source d'efficacité, et même se transformaient discrètement en propagandistes auprès de non-coopérateurs. Il paraît que ces "discours" ont obtenu des résultats concrets, puisque plusieurs parts furent vendues au cours des derniers jours.

Ce soir du 24 février restera longtemps dans la mémoire des paroissiens de St-Norbert qui n'avaient jamais été témoins d'un tel va-et-vient dans leur village: 500 personnes qui circulaient du magasin à la salle, de la salle au magasin, admirant ici les locaux et les marchandises, goûtant là l'excellent café et la délicieuse collation préparés par les Dames Auxiliaires de la Coopérative de St-Norbert.

(Une seule chose a gâté quelque peu la soirée: les organisateurs avaient fait préparer un programme . . . bilingue, mais il faut avouer que ce programme ne rendait aucunement justice à Sa Majesté la Langue Française!)

Mme E. St-Amant, de Lorette, est décédée à l'âge de 91 ans

LORETTE — Le 21 février est décédée à l'âge de 91 ans, après un court séjour à l'hôpital St-Boniface, la plus vieille citoyenne de la paroisse, Mme Emma St-Amant.

Elle naquit à Passchendael, Bruxelles, Belgique, le 13 février 1869. Elle arriva au Canada en 1890 et épousa M. Octave St-Amant en 1897 dans la basilique de St-Boniface. Ils demeurèrent à St-Boniface, Ste-Anne et finalement, le 8 mai 1908, s'installèrent à Lorette. Mme St-Amant était membre du Tiers-Ordre Franciscain depuis 1932. Elle était douée d'une constitution forte et connut une vie remplie de labeur et de sacrifices acceptés avec patience et courage. Elle demeura longtemps avec son fils, Aimé, mais depuis deux ans, vu son état de santé, elle alla habiter avec sa fille, Mme A. Arnold, d'Ile-de-Chênes.

La défunte laisse dans le deuil, quatre fils, Aimé, Georges, Thomas et Alfred; cinq filles, Mmes H. Brachen (Marie), R. Wilkes (Zoé), D. Thompson (Léa), Alex Arnold (Valentine) et P. Keating (Herminie); 30 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 25 février en l'église de Lorette. Le R. P. A. Hamel, P.B., chanta le service, assisté de M. E. Gagnon, P.S.S., et de M. l'abbé J.-L. Caron, comme diacre et sous-diacre. Les servants étaient deux petits-fils de la défunte, Roland et Daniel Thompson.

Les porteurs étaient aussi des petits-fils: MM. Roger et Norman Arnold, Allan et Marcel Thompson, Gérard Lécuyer et Bruce Henrickson. Mmes Norman Arnold et Bruce Henrickson firent la quête.

M. Raymond Arnold, petit-fils, dirigeait le choeur de chant.

Remerciements

Les enfants de Mme E. St-Amant désirent remercier parents et amis qui leur ont ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur mère.

La Caisse Populaire de Ste-Agathe possède un actif de $125,666.99

STE-AGATHE — Le jeudi 25 février, dans la soirée, eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Le président, M. Edmond Lemoine, souhaita la bienvenue aux visiteurs, M. l'abbé A. St-Laurent et M. et Mme P. Frossais, et à la nombreuse assistance, puis il invita M. l'abbé A. Couture, curé, à ouvrir l'assemblée par la prière. Celui-ci, au nom de tous, récita la prière de la coopération qui dorénavant sera récitée à toute assemblée du genre.

Le prix d'entrée, une part sociale, fut tiré et gagné par M. Pacifique Courcelles. Chacun des assistants avait en mains un rapport complet et bien dactylographié pour suivre les activités des différents comités. Le rapport de la direction lu par son président, M. E. Lemoine, fit connaître le progrès notoire accompli durant l'année écoulée. M. Lemoine remercia tous ceux qui ont travaillé avec lui particulièrement Mme la gérante, M. le curé et M. S. Beaudoin qui se sont dévoués sans compter.

Claire et précise, remarquablement bien rédigée, la présentation des minutes de la dernière assemblée annuelle mérite à Mme Yvette Courcelles, gérante, une mention des plus honorables. M. Roland Gagnon donna le rapport du comité de crédit. M. le curé résuma le bilan de la Caisse au 31 décembre 1959. L'actif était de $125,666.99, une augmentation de $20,000 sur l'année précédente. Trente et un nouveaux membres ont fait monter le total à 297.

M. Hilaire Gratton lut le rapport du comité de surveillance. Avant l'adoption des rapports, l'assistance pouvait à loisir demander des explications et discuter tout ce qui aurait pu être peu ou pas compris.

L'on en vint à l'élection des officiers. A la surveillance, M. le curé, ayant terminé son terme d'office, désirait se retirer pour de bon. Mme Maurice Lemoine fut élue par acclamation à sa place. MM. Hilaire Gratton et Edmond Guertin administreront avec elle ce comité.

Font partie du comité de crédit: MM. Emmanuel Lemoine, réélu, Roland Gagnon et Albert Courcelles. A la direction, M. Edmond Lemoine fut réélu; M. Télesphore Dorge, élu à la place de M. S. Beaudoin et MM. Gustave Lévesque, Paul Aubry et Gabriel St-Onge.

Après le goûter, M. Frossais fut invité à donner ses impressions. Il eut des louanges à l'adresse de Mme la gérante et se dit satisfait de la marche progressive de la Caisse, mentionnant quelques points faibles et suggérant certaines manières faciles d'y remédier. Aux membres maintenant d'en faire leur profit.

A son tour, M. l'abbé St-Laurent se fit très encourageant, prêcha fortement la coopération sous toutes ses formes, invita tout le monde à plus d'études sur le sujet pour mieux comprendre et approfondir tout ce qui peut aider à devenir économe et prospère. Propagandiste il est, propagandiste il a été pour la Caisse scolaire et tout autre mouvement coopératif. Il annonça que la coopérative d'huile, etc., était en possession de sa charte et qu'elle commencerait ses opérations ces jours-ci.

Brièvement, M. le curé clôtura l'assemblée par des remerciements à tous et à chacun.

Soirée des Chevaliers

Une soirée, le samedi 27 février, à la salle paroissiale, organisée par les Chevaliers de Colomb, fut un beau succès. Des représentants de plusieurs conseils honoraient leurs frères chevaliers par leur présence.

Félicitations

C'est tout un honneur pour la paroisse d'apprendre que Mlle Berthe-Eva Lemoine a été élue, le jeudi 25 février à l'Ecole Normale, reine du carnaval. Félicitations!

Inwood

Çà et là

Mme P. Hogue est allée passer une semaine chez son fils, Gustave, à Charleswood, pendant que sa femme visitait son frère à l'hôpital, où il a subi une opération.

Le 22 février, un incendie détruisait la maison de M. et Mme T. Laforme, et tout son contenu. Ils demeurent dans une remorque en attendant la construction d'une nouvelle maison.

M. Pierre Bruce a passé quelque temps à l'hôpital de Teulon.

A l'occasion du 77e anniversaire de naissance de M. Henry Rohme, le dimanche 21 février, ses fils, Lief, Frank, Spence et leurs familles, ainsi que M. et Mme Bert Overby sont venus lui rendre visite.

Décès

La Rév. Sr Marie-Cécile, fille de M. Charles Verscheure, est décédée au couvent des Carmélites à Trois-Rivières, P.Q., le 10 février, à l'âge de 60 ans et onze mois. La défunte laisse dans le deuil son père, d'Inwood; trois soeurs, Mmes Georges Verrier, de St-Norbert, Bert Overby, d'Haperville, Man., et D. Milman, de Kamloop, C.-B.; quatre frères, Louis, de Winnipeg, Charles, de St-Vital, Joseph, de St-Norbert, et Christopher, de Winnipeg.

Laurier

Çà et là

Les paroissiens étaient fiers d'apprendre que l'attelage conduit par un ancien résidant de Laurier, M. Joseph Leclerc, ait gagné la course internationale de chiens tenue à Le Pas la semaine dernière.

Les Midgets gagnaient au tournoi de gouret tenu à Laurier le dimanche 28 février. Laurier l'emporta d'abord sur McCreary par un pointage de 6 à 4 et gagna la victoire finale au compte de 8 à 3. Les étoiles de la journée furent J.-L. Saquet, Lionel Gamache, T. Delaurier et L. Delaurier.

M. Eugène Clément est revenu d'un voyage de deux semaines à Edmonton où il visita sa fille, Mme Jeannotte (Rita).

Plusieurs paroissiens se sont rendus à Ste-Rose-du-Lac, les 22 et 23 février, pour assister aux funérailles de MM. Ovila Dufault et Emmanuel Béasse.

Les organisateurs d'un tournoi de bridge espèrent qu'un grand nombre y prendront part.

Les membres de l'APM de N.-D.-de-Lourdes étudient le système d'évaluation du travail des instituteurs

N.-D.-DE-LOURDES — Le dimanche 21 février eut lieu une réunion de Parents et Maîtres à la salle paroissiale. M. Henri Daudet, président, adressa le mot de bienvenue à de nombreux parents et maîtres.

L'élection d'un nouveau comité eut lieu: M. Paul Comte et Mme Hubert Delaquis furent élus vice-présidents; Mme Thérèse Avanthay, secrétaire; et M. Marcel Jamault, trésorier.

M. Henri Roch donna une courte conférence sur "Où en est rendue la consolidation à Lourdes?"

Sr Marie-Joseph, principale à l'école secondaire, félicita les commissaires de leur bon travail, dit sa joie de voir s'établir la consolidation au plan secondaire et au plan élémentaire, exprima le désir de garder les bons instituteurs dans la paroisse. Elle dit aussi son contentement d'être à Lourdes dans un temps aussi chargé d'événements et de risques, et assura de sa bonne volonté à aider de toutes manières.

Elle traita ensuite du sujet controversé actuellement, le système d'évaluation du travail d'un instituteur, (merit rating). Après avoir fait connaître le rapport de la Commission Royale à ce sujet, elle démontra le danger qui pourrait résulter de soumettre les éducateurs à un régime d'inspection.

"Le visiteur d'école, dit-elle, devient maintenant un inspecteur dans le vrai sens du mot. Au principal, qu'on va libérer en partie de l'enseignement, sera dévolu le rôle d'aider l'instituteur. Mais voilà le dilemme: le principal est-il mon père ou mon juge? peut se dire l'instituteur. A quel moment est-il mon père? A quel moment est-il mon juge? Comment pourrais-je exposer en toute candeur mes difficultés, mes problèmes à celui qui peut se servir de l'information pour donner un rapport sur mon compte? D'autant plus que la personnalité peut entrer en jeu. L'instinct de sympathie et d'anthipathie joue malgré la valeur des personnes et peut très bien colorer les jugements . . . et plus même.

"Du premier mardi de septembre au 1er mai il est sur le qui-vive par rapport à son principal — il faut le satisfaire car de cela dépend son salaire, son prestige et sa carrière peut-être. Ne serait-ce pas au détriment de l'évolution de la personnalité de l'instituteur, du développement de ses capacités natives, de son originalité? Est-ce que cela ne l'enchaîne pas trop vis-à-vis du principal?

"Les principaux d'écoles hésitent aussi beaucoup devant cette lourde responsabilité et la scission que cela opère au sein de la profession — menace qu'on a appelée la séparation des principaux d'écoles."

Cette intéressante causerie suscita beaucoup d'intérêt et quelques questions. Sr Marie-Joseph dit qu'elle n'avait pas épuisé le sujet et elle suggéra un forum pour mieux étudier cette questions lors de la prochaine réunion de Parents et Maîtres.

Fête sacerdotale

Le jeudi 18 février, les paroissiens se joignaient aux élèves de l'école pour fêter dans l'intimité, les vingt ans de sacerdoce de M. l'abbé Marcel Dacquay, curé.

Le programme de la soirée était composé de chants harmonieux auxquels petits et grands prirent part, sous la direction de la Rév. Sr Brigitte, de morceaux de musique et de petites saynètes.

Un bouquet spirituel et une bourse furent présentés à M. le curé par les écoliers de toutes les écoles de la paroisses. Mlle Lucille Chabbert, au nom des élèves, lut l'adresse de circonstance avec beaucoup d'émotion.

M. Robert Deroche, syndic, ainsi que M. l'abbé Lucien Roy, ancien vicaire de Lourdes, vinrent ajouter leurs voeux à ceux des élèves.

Pour terminer, M. le Curé donna un bref résumé, très intéressant, sur ses vingt ans de prêtrise. Cet anniversaire tombait durant la semaine de la vocation. Parents et élèves comprirent qu'ils avaient là un bel exemple d'une vocation sacerdotale.

Bonspiel

Le bonspiel local des dames eut lieu le samedi 27 février dernier et se termina dimanche soir.

Voici les noms des équipes gagnantes: 1ère compétition: 1er prix, Mlle Marie-Ange Pantel; 2e prix, Mme Lucille Lafrenière. 2e compétition: 1er prix, Mme Marie Comte; 2e prix, Mlle Cécile Badiou. 3e compétition: 1er prix, Mlle Berthe Weicker; 2e prix, Mme Isabelle Roch.

Le comité en charge de ce bonspiel tient à remercier toutes celles qui ont contribué à sa réussite.

Le Pas

Va-et-vient

Le R. P. P.-E. Cloutier, O.M.I., de Le Pas, exercera désormais son ministère à Thompson, Man., et le R. P. Marcel Lavigueur, O.M.I., de Grand-Rapids, s'occupera des Indiens de Le Pas.

M. et Mme Arthur Leduc, d'Arborfield, Sask., étaient en visite chez M. Philippe Paullus; ils étaient accompagnés de M. et Mme Charles Roy qui visitaient des parents.

Mme Harry Shklov est allée passer quelques jours à Winnipeg où elle visitera sa fille.

Mme Gwen Catterall et Mlle Joan Hockins ont fait un séjour à Churchill, Man.

Mlle Elaine Rachuk, de Flin Flon, était en visite chez Mlle Joy Harkness, dernièrement.

Mme Clayton Rontley, de Winnipeg, est en visite chez M. et Mme Jim Green.

Mmes Ruth Bunn et Marie Grieg, d'Island Falls, sont en visite chez Mme Lorne Bunn.

Mlle Joan Hockins et Mme Peggy Green étaient en visite à Thompson, dernièrement.

Mlle Darlene Dowhanluk, de Winnipeg, est arrivée chez ses parents, récemment.

Naissances

A M. et Mme Ronald Lagimodière est née une fille le 5 février.

A M. et Mme J. Bourassa est né un fils le 6 février.

A M. et Mme John May est née une fille le 6 février.

A M. et Mme Charles Morin est né un fils le 6 février.

St-Eustache

Décès

M. Wilfrid Desjardins est décédé à sa demeure, le 21 février. Le mercredi 24 février, le service fut chanté par M. l'abbé G. Gervais, curé, assisté de M. l'abbé H. Roy, curé d'Elie.

Les porteurs étaient MM. Raymond-L. Fleury, Mérille Beaudin, Edouard Fleury, J.-L. Desjardins, Hector et Léon Beaudin.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Baptêmes

Le 28 février: Marie-Anita-Céline, fille de M. et Mme Léon Sénécal, née le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Bourgeois, de St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Domaine sportif

Le club juvénile, de St-Eustache dut, après une joute chaudement disputée, concéder la victoire au club de Pilot Mound dans la série M.A.H.C. Juvenile "B".

La semaine dernière, du 22 au 27 février, le club de curling a tenu son bonspiel annuel. Plusieurs équipes des villages environnants vinrent se faire compétition. La semaine se termina par une soirée vivante et gaie dans le gymnase de l'école.

Les équipes suivantes remportèrent des prix. Première compétition: MM. V. Bales, de Starbuck, Noël Lachance, de St-Eustache, J. H. Muirhead, de Charleswood, et René Gillis, d'Elie. Deuxième compétition: MM. Marcel Painchaud, de Fannystelle, Eusèbe Lachance, Adrien Guay, de St-Eustache, et M. Nichols, de Poplar Point. Troisième compétition: MM. B. Hallick, de Starbuck, Aimé Bernardin, d'Elie, Alec McDonnel, de St-Eustache, et M. J. Johnson, de Poplar Point. Quatrième compétition: MM. W. Pritchard, de Poplar Point, Roland Allard, de St-Eustache, Normand Rivard et Adrien Lachance, de St-Eustache.



Les deux photos ci-dessus illustrent le passé et le présent du magasin coopératif de St-Norbert. Le vieux magasin, à gauche, avait été acheté de M. Joseph Lord en 1944, ainsi que la cour à bois et à charbon. Après tant d'années de service, il sera détruit pour donner place à un vaste terrain de stationnement au sud du nouveau magasin. Ce dernier, beaucoup plus vaste, ultra moderne, et qui a coûté $80,000, était solennellement bénit et ouvert officiellement au cours d'impressionnantes cérémonies dans la soirée du 24 février. Plus de 500 personnes étaient présentes, dont de nombreuses personnalités civiles et religieuses et plus de 45 gérants de magasins coopératifs du Manitoba. Les 200 coopérateurs de St-Norbert ont raison d'être fiers.
(Photo Gilles Dorge, directeur de la Coopérative.)



L'ouverture officielle du nouveau magasin coopératif de St-Norbert eut lieu dans la soirée du 24 février. Le premier client qui se présenta le lendemain matin fut M. l'abbé Armand Hébert, curé, qui avait béni le magasin la veille. On le voit dans la photo, en compagnie de M. Georges Boisjoli, gérant, et Mlle Rose-Marie Fillion, employée qui vient de lui remettre sa marchandise. Beaucoup d'autres clients coopérateurs se sont présentés depuis, et plusieurs nouveaux membres ont acheté des parts. Le passé enregistra de nombreux succès, l'avenir s'annonce merveilleux.
(Photo Gilles Dorge)

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Visite intéressante

Plusieurs d'entre nous avons rencontré Mlle Marion Angus lors de sa visite au Canada en 1958.

Mlle Angus était associée à la Compagnie Pitman, de Londres, comme conférencière et comme professeur de sténographie avancée. En janvier 1959, la Compagnie Pitman de Toronto eut l'insigne avantage de s'assurer les services de Mlle Angus.

Actuellement en tournée dans l'Ouest canadien, elle visite les écoles, parle aux élèves, sténographie au tableau noir en guise de démonstration.

Sa personnalité, son enthousiasme, son humour, sa belle simplicité . . . enfin, tous ces charmes nous ont attachées à Mlle Angus . . . elle est maintenant notre amie de la Compagnie Pitman.

Une des nôtres

Lundi, le 15 février, une "petite" amie cette fois, Lorraine Sala, paraissait au programme télévisé "Calling All Children". Une avalanche de lettres faisait connaître notre choix au poste émetteur CBC. Bonne chance pour mardi prochain, le 8 mars!

La retraite

— Doris, n'oublie pas tes bigoudis!

— Enfin, Gilberte, tu n'auras aucune raison d'être en retard aux conférences!

— Aline, mets bien ta brosse à dents dans ta sacoche!

— Sais-tu qui nous prêche?

Ainsi allaient bon train les remarques de quelques amies vendredi après-midi.

A la clôture de ces jours de silence et de recueillement, ces mêmes copines répètent à qui veut bien l'entendre: "Quelle retraite pratique et bienfaisante!" "Quelle gracieuse hospitalité!"

Un respectueux hommage au R. P. M. Dagenais, S.J. Un sincère merci à Soeur Supérieure, à Soeur Directrice, à toutes les religieuses!

Nos voisins

La représentation de Warren Davis, le 22 février, nous permit d'apprécier les talents nombreux et variés de nos voisins et amis de l'école Provencher. La longue liste des activités de cet institut a dû émerveiller plus d'un spectateur. Nous étions particulièrement fières de tous ces trophées qui leur ont été décernés au cours de ces dernières années! Félicitations.

Aimez-vous les chats?

C'est bien la question que nous posèrent les élèves de la neuvième année, no 19, lors de la journée de français. Il ne s'agissait pas de "ces petits minous" tout câlins, tout mignons qui savent attirer tous les coeurs!

C'était un jeu de mots qui a su intéresser les plus jeunes élèves comme les plus grandes, celles de langue française comme celles de langue anglaise. Et mes amies, il y en avait de toutes les espèces de ces chats.

Je suis un chat musical . . . un chat vertueux . . . un chat d'Eglise de haute dignité . . . un chat bruyant . . . un chat illustre entre tous en l'an 1813 et ainsi de suite . . .

Bravo, chères compagnes, de la neuvième année! Vous avez fait travailler nos méninges, vous avez enrichi notre vocabulaire . . . et cela d'une façon très agréable et intéressante.

Comme encouragement, des prix furent décernés. Les heureuses gagnantes furent: Claudette Hérie, 9e année, no 13; Sherill Wintropp, 10e année, no 8; Peggy Bowman, 10e année, no 8; Doris Langill, 12e année, no 18; Julia Laberge, 12e année, no 18.

Telle fut une autre belle réalisation de notre journée française, que nous anticipons avec une joie toujours nouvelle. Merci à Soeur Directrice, et aux responsables de cette heureuse et bienfaisante initiative.

XIIe année, no 18

Saint-Claude

Bonspiel de curling

Les mardi et samedi 23 et 27 février eut lieu le bonspiel local des dames. Huit équipes y prirent part. Les prix furent distribués comme suit.

1ère compétition: 1er prix, Louise Magne, chef, Val Durand, Odette Bazin et Marie Philippe; 2e prix, M.-L. Burgoyne, chef, Madeleine Martin, Rose Bruneau et Marielle Chapellaz.

2e compétition: 1er prix, Lucienne Bazin, chef, Louise Rey, Agnès Cormier et Lucienne Philippe; 2e prix, Georgette Magne, chef, Simone Arbez, Lucille Bazin et Lucette Dondo.

3e compétition: 1er prix, Adèle Laurent, chef, Lucille Châtel, Madeleine Pineau et Mme Henri Bazin; 2e prix, Ina Parker, chef, Henriette Leduc, Yvette Dondo et Edith Martel.

Les deux équipes perdantes reçurent des prix de consolation.

Un événement unique à St-Claude eut lieu durant ce bonspiel. L'équipe de Mlle Adèle Laurent compta huit points contre l'équipe de Mme Ruby Deshayes rendue au septième bout de la partie, ce qui est très très rare au curling.

Baptêmes

Le 21 février: Jennifer-Joséphine-Tilda, fille de M. et Mme Frank Bennet, née le 11 février. Parrain et marraine, M. Joseph Bennet et Mme Joséphine Van Schepdael.

Le 21 février: Monique-Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Alphonse Jacques, née le 14 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Sabourin.

Le 21 février: Charles-Joseph-Denis, fils de M. et Mme Denis Arbez, né le 13 février. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Labelle.

St-Laurent

Baptême

Le 14 février: Kenny Brian Joseph Grant, fils de M. et Mme Brian Gaudry, d'Oak Point. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Gladu, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

L'assemblée des instituteurs et institutrices a eu lieu le jeudi 18 février à St-Eustache. Les religieuses du couvent, Mlles Garand, Préfontaine, DesGroseilliers et Granger et M. Blanchette y ont assisté. MM. A. Léost et Jolicoeur les conduisirent en voiture.

Mme Yves Abegrall, qui a passé trois semaines à l'hôpital, est de retour chez elle.

Mme Adrien Mongin a été transportée d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde, ainsi que Mme Napoléon Dumont.

M. et Mme W.-A. Deschênes, de Starbuck, Man., ont visité M. et Mme Joseph Boucher, récemment.

Le 12 février, M. et Mme Henri Combot sont allés à un banquet donné par la compagnie Allis-Chalmers, dont M. Combot est un représentant.

M. J.-M. Fontaine, ainsi que M. Roland Fontaine, de Dryden, Ont., passent quelques semaines dans leurs familles.

M. et Mme François Gratton et leurs enfants, Roland et Denise, sont allés visiter leurs filles et soeurs, Monique et Rita, au couvent de Ste-Agathe.

Emissions de la télévision canadienne

OTTAWA — Les téléspectateurs britanniques verront bientôt de "remarquables" émissions de la télévision canadienne, a annoncé à Ottawa M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada.

Le réseau de télévision Granada, de Londres, vient de s'assurer le droit exclusif de retransmettre 104 émissions télévisées. La plupart des émissions sont de nature scientifique. Le prix de vente est de plus de $200,000. C'est la plus grande vente d'exportation qu'ait faite jusqu'ici la société Radio-Canada.

L'action de Carême des catholiques allemands

BONN (CCC) — Une lettre pastorale collective de l'ensemble de l'Episcopat de la République fédérale d'Allemagne occidentale a été lue, le dimanche 21 février, dans tous les sanctuaires catholique de ce pays. Elle demande aux fidèles d'épargner, pendant le Carême, autant qu'ils peuvent, afin d'être généreux lors de la quête qui sera organisée le dimanche de la Passion en faveur des pays sous-développés et qui souffrent de la faim. Les évêques demandent que les dons représentent de "véritables sacrifices". Cette "Action de Carême" des catholiques allemands a été organisée pour la première fois l'année dernière; elle avait alors rapporté 35 millions de marks (environ 8 millions de dollars).

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

"De la belle musique, s.v.p."

Quels sont les goûts de la jeunesse française en matière de chansonnette? La chaîne radiophonique Europe no 1 a fait enquête auprès de 26,000 auditeurs et révèle que les jeunes de là-bas donnent la première place à Sacha Distel, Gilbert Bécaud et Georges Brassens, et chez les femmes, à Dalida et Edith Piaf.

Dans le Québec, les postes français diffusent, à tort ou à raison, des disques populaires américains.

Sur le plan de la musique, la radio-ouest française est dans une situation bien particulière. Pas d'Américain, peu ou pas de français "1960"; du jazz . . . il a été assez prouvé qu'on n'en veut pas; du classique . . . en soirée! Que reste-t-il pour la journée?

Quand vous demandez une chanson, cela remplit environ trois minutes. L'annonceur, lui, doit préparer de la musique pour une ou deux ou trois heures chaque jour. Sauf le cas du Ranch, il doit donc se donner de la peine pour varier entre le "semi-classique", un peu de chansonnette et les grands orchestres populaires.

Oui, il est possible de donner de la "belle musique" tout le temps. Possible, mais pas si facile.

Concours

Mme Lucien Sicard, de St-Claude, a été gagnante du concours Norwood Television.

Pour le concours Burns, la boite aux lettres a été vidée le 29 février, et seules participent aux tirages les lettres arrivant depuis le 23 février.

- Des prix-surprises sont attribués pour les enquêtes au "Téléphone magique". Sujet débattu la semaine dernière: les timbres-primes. Aucun mort, aucun blessé, cette fois. Cette semaine: Etes-vous pour ou contre le service militaire obligatoire?

Un nouveau concours est lancé au "Réveil-matin": avec tout achat de $25.00 à l'un des trois magasins "Oakland Hatcheries", situés à Winnipeg, Brandon et Dauphin, vous avez droit au tirage d'un montant de $10.00 chaque semaine.

Invités

Le 1er mars, Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, a déclaré à l'auditoire que la deuxième tournée de la troupe dans l'Ouest a été un deuxième succès, et qu'on se prépare déjà au festival dramatique régional, ainsi qu'à un "festival de la jeunesse": soirée de théâtre et de chant donnée par des jeunes.

Ce même jour vous avez pu entendre aussi M. Aimé Ménard, délégué des Métis de la région de Camperville à la conférence annuelle des Indiens et des Métis, organisée par le "Welfare Council of Greater Winnipeg". M. Ménard, qui s'exprime aussi bien en français qu'en anglais et en saulteux, a parlé en connaisseur des problèmes économiques et sociaux de la minorité indienne et métisse.

Chez les Montagnais, Jos. Greenwood est toujours au large, retenu par de nombreuses affaires, tandis que la bande joyeuse reçoit des invités chaque mercredi soir dans la cabane de bois rond: Joséphine, sa guitare et son ruine-babines, le gros Bill et ses chansons, Berthe, le trio Vien . . . Il est question d'aller bientôt faire une veillée dans la coulée de Ste-Anne.

Les Montagnais s'inquiètent beaucoup d'un autre "gros bill": le bill du gouvernement métropolitain, que le grand chef du Parlement de Winnipeg fait avaler tout doucement. Réunis en conseil autour du feu de la paix, les Montagnais ont décidé d'aller consulter la grande sorcière, Catherine Catarishcou . . .

Elie

MM. et Mmes Mérile Beaudry et Maurice Gillis sont de retour de leur voyage en Floride.

Prompt rétablissement à Clément Privé, patient à l'hôpital de Deer Lodge, des suites d'un accident de la circulation. Son compagnon, René Beaudry s'en est tiré avec quelques égratignures.

M. l'abbé A. St-Laurent et M. et Mme P. Frossais étaient de passage à Elie. Ils assistèrent à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

M. et Mme Laurent Girard ont vendu leur terrain et iront demeurer sous peu en Colombie-Britannique.

M. et Mme Frank Le Sann sont de retour de la Saskatchewan où ils assistèrent à des funérailles.

MM. Adonaï Bernardin et Charles Chabot ont assisté au festival de Le Pas.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.6	82	81.4	81.4	81.6
C.W. no 3	77.2	76.4	76	76	76.2
Fourrage no 1	75.6	75	74.4	74.4	74.6
Fourrage no 2	72.6	72	71.4	71.4	71.6
Fourrage no 3	69.6	69	68.4	68.4	68.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 ranges	110.2	109.2	108.6	108.6	109.2
C.W. no 3—6 ranges	108.2	107.2	106.6	106.6	107.2
Fourrage no 1	95.4	94.4	94	94	94.4
Fourrage no 2	94.2	93.2	92.6	92.6	93.2
Fourrage no 3	91.2	90.2	89.6	89.6	90.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	107⅝	106.6	105.4	105⅝	104⅜
C.W. no 3	103⅛	102.2	101	101⅛	99⅞
C.W. 2 rej.	104⅛	103.2	102	102⅛	100⅞
C.W. no 4	91⅞	91	89.6	89⅞	88.4
Ergot	89⅞	89	87.6	87⅞	86.4
Sur voie net	107⅝	106.6	105.4	105⅝	104.4
AVOINE —					
Mai	79⅛	78.4	77⅞	77⅞	78.2
Juillet	77.6	77⅛	76⅞	76⅞	77⅛
Octobre	76.4	76.4	75⅞	76⅝	77
ORGE —					
Mai	99	97⅞	97⅜	97⅜	98
Juillet	98⅛	97⅜	96⅞	97⅞	98.2
Octobre	97⅝	97.4	97.4	98⅛	98.4
LIN —					
Mai	310.2	302⅞	303⅞	304	301.4
Juillet	304.2	298.2	301	300⅞	298.2
Octobre	293.2	290	292.6	292.6	291.2
SEIGLE —					
Mai	110⅞	110	108.6	108⅞	107.4
Juillet	111	110.2	109	109⅛	108.2
Octobre	111.4	110.6	110	110⅛	109⅝

Les annonces classées font surgir les parents adoptifs

TORONTO — Le programme unique de l'Ontario visant à trouver des foyers pour les orphelins difficiles à placer en utilisant les annonces classées des journaux semble devoir être couronné de succès.

L'an dernier, grâce à ce moyen, 30 enfants qui normalement n'auraient pas été adoptés ont pu être placés dans des foyers convenables. Le ministère du Bien-Etre de l'Ontario calcule qu'il y a près de 2,000 enfants "laissés pour compte" dans la province.

Un enfant "laissé pour compte" ou difficile à placer, est soit d'origine raciale mêlée, soit physiquement diminué, ou âgé de plus de quatre ans.

Le ministère a consacré $10,000 pour l'achat d'annonces dans les quotidiens ontariens en 1960. L'an dernier on a dépensé $5,000 pour trouver des foyers pour 77 enfants.

Intérêt

M. Cecile, ministre du Bien-Etre, dit que "ces annonces ont suscité beaucoup d'intérêt dans le public".

Le ministre adjoint, James S. Band, qui eut l'idée du programme, est d'accord. "Et nous n'offrons pas les enfants en vente, nous marchandons leur bonheur, ce qui est bien différent."

Le plan, mis en vigueur en avril 1959, a été approuvé dans plusieurs parties du monde. La campagne de 1959 a amené plus de 2,300 réponses, dont plus de la moitié provenaient d'ailleurs que le Canada.

Un couple, demandant d'adopter deux fillettes, écrivait: "L'idée que des petites filles sont privées de l'amour de parents et de frères nous fait mal au coeur."

Le ministère n'a reçu qu'une seule protestation officielle — de la Société d'Aide à l'Enfance du comté d'Oxford — qui disait que ce programme était "dégradant pour les enfants".

Une agence d'adoption — la Louise Wise Services de New-York — a adopté le plan ontarien et va encore plus loin. Elle publie des photos d'enfants difficiles à placer, dans les journaux locaux.

L'an dernier 5,436 enfants ont été adoptés en Ontario — une augmentation de 25 pour cent sur l'année précédente. Quoiqu'il y ait eu plus de 11,000 enfants attendant d'être adoptés, plusieurs d'entre-eux sont déjà sur le point d'être placés et sont dans des foyers pour une période d'essai.

Les annonces sont préparées avec bon goût:

"Sue est une petite fille de deux ans en excellente santé; elle est d'origine franco-indo-japonaise. Petite fille alerte et d'une nature heureuse, elle a deux yeux et des cheveux noirs et des traits japonais très délicats."

Un couple dans la cinquantaine disait pour sa part: "Nous ne voulons pas attendre trop longtemps pour notre famille adoptive car maintenant chaque année compte. Nous croyons que seuls des enfants pourront remplir notre vie . . ."

Le ministère étudie maintenant la possibilité d'étendre ses services de placement, afin de s'occuper des enfants d'institutions charitables qui pourraient aussi être placés. Presque tous les enfants au sujet desquels on publie des annonces à l'heure actuelle sont dans des foyers d'adoption.

M. Antonio Barrette parlera à Toronto et Hamilton en avril

QUEBEC — Le premier ministre Antonio Barrette brisera une longue tradition au début d'avril en acceptant de porter la parole deux fois en dehors de la province de Québec. M. Duplessis avait toujours refusé les invitations des autres provinces canadiennes.

M. Barrette sera l'invité de l'Empire Club, de Toronto, au début d'avril, et du Canadian Club, à Hamilton, deux semaines plus tard.

M. Barrette a dit que ce serait une excellente chose que le premier ministre du Québec aille porter dans les autres provinces le message québecois.

Lecture du décret sur l'héroïcité des vertus de Mgr de Laval à Rome

CITE DU VATICAN — La Congrégation des rites du Vatican a voté en présence du Pape Jean XXIII sur la cause de François de Montmorency Laval, fondateur de la hiérarchie catholique au Canada, afin de décider s'il possédait les vertus héroïques nécessaires à la béatification.

Des milieux non officiels du Vatican rapportent que le vote a été favorable et que la prochaine étape consistera en l'examen de deux miracles qui auraient été obtenus par son intercession.

La cause de la béatification de Mgr de Laval a été soumise à la Congrégation des rites du Vatican en 1890 après l'enquête préliminaire habituelle menée par les autorités ecclésiastiques de Québec. La Congrégation a approuvé ses écrits en 1891.

Elle a discuté de ses vertus en 1928 et une session "préparatoire", en novembre dernier, a enquêté davantage sur ce point.

Un avocat consistorial a plaidé la cause de la béatification de Mgr de Laval devant le Pape Jean XXIII lors d'un consistoire public en la basilique St-Pierre, en décembre, alors que le Pape a remis le chapeau cardinalice à plusieurs prélats.

Directives sur le rôle des laïcs à la messe

MONTREAL — Les cinq évêques de la province ecclésiastique de Montréal publieront incessamment une lettre collective sur la participation des laïques à la vie liturgique de l'Eglise.

Cette lettre collective, qui sera signée par LL. EE. NN. SS. Paul-Emile cardinal Léger, archevêque de Montréal, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Joseph-Albert Langlois, évêque de Valleyfield, Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, et Edouard Jetté, évêque de Joliette, sera en quelque sorte un Directoire sur la participation active des fidèles à la messe.



La 6e conférence annuelle d'étude des questions indiennes et métisses au Manitoba, qui fut tenue la semaine dernière sous les auspices du Conseil de Bien-être de Winnipeg, a groupé plus de 500 délégués, dont au moins 300 d'origine indienne. Le thème général de la conférence portait sur la mise en pratique du "développement communautaire", formule utilisée par l'UNESCO dans les pays sous-développés. Le concours de nombreux spécialistes en éducation et en sciences sociales permit de répartir les délégués en 14 équipes ou cercles d'études, qui étudièrent le thème général sous autant d'aspects. La photo ci-dessus a été prise lors de ces assises. L'on voit trois chefs de réserves indiennes qui s'affublent de mitaines et d'un casque de peaux de lapin, confectionnés par des artisans de la réserve indienne de Berens River. Le modèle, au centre, est le chef Alfred Cook, président de la Fraternité des Indiens du Manitoba. Celui qui lui pose le casque sur la tête est le chef Robert Sumner, de Fairford. A gauche l'on voit le chef George Beary, de Lac St-Martin, qui s'intéresse aux mitaines. Au cours de la conférence de trois jours, les délégués eurent amplement le temps de visiter l'exposition de "choses indiennes", organisée dans l'édifice même où se tenaient les séances d'études. (Photo Free Press)

Collège Notre-Dame, Prince-Albert

Commentaires à la lecture des "Dialogues des Carmélites"

(de Georges Bernanos)

Les "Dialogues des Carmélites", de Georges Bernanos, sont nés de la peur.

On était en 1948. C'était l'hiver. Bernanos, malade, voyait sans doute venir la mort. Il en avait peur, et cette peur, il nous la livra dans ses "Dialogues des Carmélites".

En voici un résumé succinct.

Blanche de la Force, née à cause de la peur, vit et grandit dans la peur. Craignant le monde et son rang social (elle est de la Noblesse française), elle décide d'entrer au Carmel sous un motif flamboyant, "l'attrait d'une vie héroïque". En vérité, c'est plutôt par l'assurance d'être protégée par la grandeur, la puissance et la solitude de la Communauté.

Blanche, qui était protégée par la Prieure, voit tout s'écrouler à la mort de cette dernière. Mais, même dans la mort, La Prieure la protège car elle change son agonie pour celle de Blanche.

Confiée à Mère Marie par la Prieure Croissy (la première Prieure), Blanche est libre de toute crainte, car Mère Marie a du courage pour deux. Blanche la suit et lui obéit aveuglément jusqu'au jour où le Carmel est revendiqué par le gouvernement. Blanche ressent plus que jamais l'angoisse de la peur.

Les Carmélites, sur le point de quitter la maison, votent pour prononcer le voeu du martyre. Blanche dit "oui", craignant d'être mal vue de toutes les Carmélites. Elle s'enfuit subreptiscement et devient la servante de ses anciens valets.

On emprisonne les Carmélites pour les guillottiner. Mère Marie vient rappeler à Blanche le voeu qu'elle a prononcé. Blanche refuse d'y souscrire. Mère Marie attend Blanche espérant son retour. Durant ce temps, les Carmélites montent sur l'échafaud. Blanche y assiste, et, au dernier moment, s'avance parmi la foule et présente sa tête au bourreau. Elle n'avait plus peur. Mère Marie, elle, attendait toujours. Les principaux personnages sont, dans l'ordre d'importance: Soeur Blanche de la Force, Mme Croissy (première Prieure), Mme Lidoine (deuxième Prieure), Mère Marie (Sous-Prieure) et Soeur Constance.

L'action se passe à l'époque de la Révolution française, entre 1789 et 1794, dans le monastère des Carmélites de Compiègne. Les sources sont historiques. En effet les Carmélites de Compiègne furent guillottinées le 17 juillet 1794 et béatifiées le 27 mai 1906. Bernanos s'inspira du roman qu'en tira Gertrude von le Fort "Die Letste am Schofott" (La dernière à l'échafaud).

La meilleure scène se situe au troisième tableau, scène première où Soeur Constance et Soeur Blanche sont en conversation. C'est le clou de la pièce puisque cela nous explique la mort affreuse de la première Prieure et l'assurance d'une mort paisible pour Blanche.

Tous les personnages sont vivants. Le style concis, haché et précis ajoute aussi à la vivacité de la pièce. Les changements de décor presque à chaque scène contribuent aussi à nous donner une ambiance de vie.

La pièce entière est remarquable. C'est une vulgarisation de la mystique et de la vie carmélitaine. Vraiment très réussie. C'est toute la doctrine catholique qui découle de ces mots et de ces phrases si simples et si vraies.

Cependant, l'auteur veut être trop concis. Certaines scènes, comme la dernière de la pièce, auraient gagné à ne pas être silencieuses. L'image seule ne suffit pas puisqu'elle nous montre la transformation accomplie de Blanche. Il a dû y avoir lutte avant cet acquiescement final, et quelle lutte!

Le personnage le plus sympatique est, à mon avis, Soeur Constance. C'est une jeune enfant d'une sainteté d'adulte. C'est le mysticisme accompli dans un coeur d'enfant. Quelle joie elle répand autour d'elle-même! Sa naïveté et sa bonhomie sont remarquables et attachantes.

Bernanos a voulu nous livrer ici son dernier message, celui de la peur. Ce message est d'autant plus vrai qu'il la ressentait lui-même cette peur. C'est donc un roman religieux qui cadre bien avec la vocation de Bernanos, celle de dire la vérité et de la vivre.

L'évolution du caractère de Blanche mérite qu'on s'y arrête. Au début, elle se réfugie au Carmel et obéit afin d'être ainsi protégée. Mais devant la protection précaire du Carmel, elle se libère peu a peu et commence à agir par elle-même. Elle se sauve, se révolte, car maintenant ele sait bien que le Carmel ne peut plus rien pour elle. Elle agit donc personnellement et devient agressive. Se rendant compte enfin de la grandeur de son voeu, elle prend, au dénouement, le sens de ses responsabilités, marche sur sa peur et fait un acte d'héroïsme qui dépasse de beaucoup ceux de son frère, le Chevalier.

La première impression qui nous vient à l'esprit, après la lecture de cette oeuvre en est une de surprise. Comment, en effet, l'auteur a-t-il pu donner dans un nombre de pages plus que restreint, une idée si claire et si compréhensible de la mystique? Ce qu'un autre aurait élaboré en plusieurs volumes, Bernanos nous le livre en quelque deux cents petites pages.

Nous admirons aussi le doigté et la psychologie de Bernanos dans la présentation de ses caractères. C'est du vraisemblable et du beau. Rien n'est faux.

Il nous décrit la vie monastique avec une telle précision que nous nous demandons même s'il n'y a pas vécu. La profondeur de la foi, l'exubérance et l'entrain des conversations, le sérieux dans les moments difficiles, le respect à l'autorité (la Prieure), la vie communautaire avec ses bienfaits et ses désavantages, tout y est.

L'intérêt dramatique nous laisse en suspens.

Personnellement, je crois que le caractère de Soeur Constance est celui qui répond le mieux à l'idéal de Bernanos. Il nous a vraiment dévoilé ce qu'il entendait par l'esprit d'enfance. Et pourtant, quelle profondeur de pensée dans ce caractère qui respire la naïveté de l'enfance!

Nous pouvons dire que les "Dialogues" sont une présentation du travail de la grâce dans les coeurs, même si le terme lui-même n'y est jamais cité.

Nous reconnaissons aussi le thème de la Communion des Saints, si cher à Claudel et à Bernanos. C'en est un exemple frappant. Tout dans les "Dialogues" nous parle de la réversibilité des mérites et de la dépendance que toutes ont les unes des autres.

La véracité des caractères nous les rend attachants.

La vivacité du texte, entrecoupé de repos (conversations entre soeurs), eux aussi très vifs et très alertes. Les changements incessants de décor, tout marche rondement.

Bernanos a préféré à la parole, l'image pour certaines scènes. Peut-être veut-il faire travailler le lecteur? Quoi qu'il en soit, certaines scènes auraient pu ne pas être qu'une image. Je pense en ce moment à la scène finale. Mais Bernanos avait peut-être raison. Car l'image laisse supposer bien plus que la parole.

Il est à remarquer aussi que Bernanos sait adapter son style aux circonstances avec une justesse inoubliable. Il est alerte et enjoué dans les récréations, il est grave et solennel dans les moments de haute tension dramatique.

On a raison de classer les "Dialogues" parmi les chefs-d'oeuvre.

Jacques BARIL,
Philosophie.

Radville

80e anniversaire

Le 25 février, les enfants et petits-enfants de Mme Victor Bourassa sont venus à l'hospice Marian, souhaiter à leur mère et grand-mère, un heureux 80e anniversaire de naissance. Sa fille, religieuse, Eva, lui a offert un livre de messe, présent de la supérieure du couvent de St-Jean. Ses enfants lui ont offert un fauteuil, ses petits-enfants, une bourse d'argent, et ses amis, divers beaux cadeaux.

Son fils, Henri, de Lloydminster, sa fille, Mme Alice Ouimet, de Californie, n'étaient pas présents à la fête. Ses enfants présents étaient Eva, religieuse au couvent de St-Jean, Man; M. et Mme Arthème Jalbert et Mme Wilfrid Nadeau, de Moose Jaw. M. Jean Mazenc assistait à la réunion et a pris de nombreuses photos.

Mme Victor Bourassa, qui a élevé une famille de 16 enfants, compte 95 petits-enfants et 120 arrière-petits-enfants.

Après la fête un délicieux goûter fut servi par les petits-enfants. Nous souhaitons à cette vénérable mère, la santé et de nombreuses années au milieu de sa famille.

Va-et-vient

Le 25 février, les élèves du Collège Campion sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents à Radville.

MM. Léo Gilmore et Gérald Jalbert, de Regina, sont venus passer quelques jours chez les parents de Léo, M. et Mme Hector Gilmore.

Le 28 février, M. et Mme Hector Gilmore ont accompagné leur soeur religieuse qui a pris le train à Regina pour St-Jean, Man., où elle retournait.

Les souvenirs ont aussi, dans leur tristesse, une mélancolique douceur. S'ils ne peuvent nous rendre les absents que Dieu a rappelés, ils font revivre dans nos coeurs le passé où nous jouissions de leurs tendresses disparues.

Chesnelong.

Les pays surpeuplés

LIVERPOOL (CCC) — Son Exc. Mgr Heenan, archevêque de Liverpool, a parlé à Londres en présence de Lord Pakenham, membre catholique du Parlement britannique, travailliste bien connu, du problème de la "Lutte contre la misère dans le monde".

L'archevêque a notamment déclaré que la grande misère dans laquelle vivent actuellement des millions d'êtres humains dans les pays en évolution, incapables de pourvoir aux besoins de leurs habitants, est une injustice flagrante. Ces pays sous-développés se trouvent devant un dilemne qui se pose aux pays forts: "Ou bien nous organisons la production et la distribution des vivres nécessaires, ou bien nous prévenons l'accroissement de la population". Or, réduire l'accroissement de la population par des moyens artificiels, équivaudrait à couper les pieds à tous les enfants parce qu'il n'y aurait pas assez de souliers pour les chausser. Il importe donc de fertiliser "ce qui est aride", et de proportionner la distribution de la nourriture en surplus des territoires riches pour venir au secours des pauvres.

Son Exc. Mgr Heenan a suggéré, entre autres, deux mesures: La Grande-Bretagne et le Commonwealth possèdent suffisamment de terres pour y accueillir un nombre considérable d'immigrants, même sans imposer à ceux-ci l'obligation de laisser derrière eux leurs malades et leurs vieillards; si chaque pays voulait mettre à la disposition des immigrants les vivres, les vêtements, les logements et les possibilités d'éducation qu'il possède en surplus, le problème serait vite résolu.

Elections de l'exécutif du C.C.S. à Regina

REGINA — M. Arthur Doucet, de Domremy, a été réélu à la présidence du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan lors de l'assemblée annuelle de cet organisme qui s'est tenue le 27 janvier dernier à Regina.

La vice-présidence a été confiée de nouveau à M. Arthur Nogue, de Regina, tandis que M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, a été désigné pour faire partie de l'exécutif.

On sait que le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan s'est donné l'an passé un secrétaire-trésorier à plein-temps en la personne de M. Raymond Marcotte, de Saskatoon.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'organisme de coordination et de propagande des coopérateurs de langue française de la Saskatchewan, pour la nouvelle année, seront M. l'abbé A. Arès, de Zenon Park, M. Alain Charbonneau, de Regina, M. Edmond Bilodeau, de Laflèche, M. Alphonse Aimé, de Bellegarde, et M. Albert Lalonde, de Makwa.

Religieuse centenaire

TOURNAI (CCC) — La Soeur Stanislas Perrier, née le 17 février 1860 à La Gorse (Coffèze, France), vient de célébrer son 100e anniversaire chez les Oblates de l'Assomption, à Foyennes (Belgique). La jubilaire entrera, le 4 mai prochain, dans sa 85e année de vie religieuse. Elle a connu le fondateur de la Congrégation, le Père d'Alzon. Elle s'est dévouée pendant de longues années en Extrême-Orient et réside depuis 1933 en Belgique.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFRG—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
10.00L-La voix du Cap
10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-La messe paroissiale dominicale
11.45L-Musique sacrée
11.55L-Résumé des nouvelles de la semaine
12.00R-Le choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00R-Concert populaire
2.00R-Le tour des capitales
2.30R-Panorama du jazz
3.00R-Claves et Maracas
3.15R-Perspectives internationales
3.30R-Les jeux de la sagesse
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Lectures, musique (alt.)
4.15D-Regards sur le Canada français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Festival des chorales
6.00R-Jeunesses musicales
7.00R-Chronique de terre et de mer
7.30R-Petit ensemble vocal
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
8.55R-Chronique sport.
9.00L-La pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30R-Radio-Journal
7.33L-Soleil levant
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Tour à tour
9.15L-Pot-pourri
9.25L-Rapport du marché des grains
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00D-Jeunesse dorée
10.15R-Un piano, une chanson
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Les visages de l'amour
10.59L-Signal-horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chronique sport.
11.15L-Musique de danse
11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
12.00L-Nouvelles
12.15L-Musique
12.30D-Le réveil rural (1ère partie)
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.58L-Rapport du marché des grains
2.00R-Radio-Journal (11.55-Premier mercredi du mois)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et refrains
3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
3.15L-Le carnet mondain
3.30L-Radio S.-Coeur
3.45L-Tout me sourit
4.00R-Radio-Journal, revue, sport
5.00L-Le coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Variétés
6.00L-Angélus
6.02L-Nouvelles et rapports des marchés
6.10L-En dînant (Gravelbourg)
6.45L-Le chapelet en famille
7.30-V. horaire du soir
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Commentaires
8.30-V. horaire du soir
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-La pensée du soir
10.42-Fin des émissions (xx janvier-Fin des émissions à 4 h. 30)

LUNDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Lectures choisies
7.30D-Vie ouvrière
8.30D-Festivals européens

MARDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Entre vous et moi
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Théâtre dans un fauteuil
8.30D-Des idées et des hommes
9.00D-Lied et mélodie
9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-A votre santé
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Les petites symphonies
8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Le monde du sport
7.00L-Convertis du XXe siècle
7.30D-Place publique
8.30D-Soirée littéraire (en 4 parties)

VENDREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-La science peut-elle répondre
8.30R-Petits artistes de renom
9.00D-Orch. symph. de Radio-Canada
10.00D-Vie économique

SAMEDI

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.45L-Soc. Can. Etablissement rural
8.55L-Nouvelles
9.00L-Commentaire Sask. Wheat Pool
9.15L-Musique campagnarde
9.30L-Le Maraudeur
10.00D-Les ondes enfantines
10.30L-Le vieux raconteur
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-vedettes
11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
12.00R-Opéra du Metropolitan
3.30L-Requêtes et refrains
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Le carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-Coeur
4.45L-Tout me sourit
5.00L-La période des jeunes
5.30L-Blanc et Noir
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dînant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-Nos missions sur les ondes
6.45L-Le chapelet en famille
7.00L-Folklore
7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
8.00D-Chronique canadienne
8.30D-Revue de la semaine
9.00D-Concert léger
9.55L-Intermède
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-La pensée du soir
10.12-Fin des émissions

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Les auditeurs se demandent pourquoi Jean Hardenne ne travaille plus qu'à temps partiel à CFNS. C'est une longue histoire dont l'origine remonte à l'été dernier. On sait que Jean avait accepté de prendre la direction d'un voyage organisé par une agence de Saskatoon. A son retour d'Europe, il avait offert ses services à cette même agence qui, en plus d'organiser des voyages, s'occupait de vente de propriétés immobilières; c'est surtout cette branche qui intéressait notre Jean qui, pendant plusieurs mois, fit la navette entre le poste et les bureaux de l'agence. Tout alla bien jusqu'au jour ou l'Association des vendeurs d'immeubles lui fit comprendre qu'il n'obtiendrait pas sa carte de vendeur régional tant qu'il occuperait deux emplois; il lui fallait donc choisir entre la radio et la vente d'immeubles; Jean a opté pour la vente. Nous regrettons la perte partielle de Jean Hardenne qui avait su gagner l'estime de tous. Mais la voix de Jean Hardenne se fera encore entendre sur les ondes de CFNS; il réalisera les "Voix de chez nous" lorsque les séances auront lieu le dimanche.

Parlant des émissions des "Voix de chez nous", celle de Prince-Albert fut des plus réussies. Yvon Dorais triompha du lot.

Emile, notre annonceur du soir, l'étudiant qui s'était enrôlé dans l'équipe volante de CFNS, s'en va lui aussi; il veut se consacrer entièrement à la préparation des examens de fin d'année. Nous le remercions des bons services rendus au poste et nous lui souhaitons bon succès. Emile sera remplacé par un autre universitaire, Jean-Paul Creissen.

Pour l'enregistrement des "Voix de chez nous" de Victoire, l'équipe volante se composera de Roger Gautier et d'Auguste Bandet, notre agent commercial.

Les amateurs de curling ont pu suivre sur nos ondes les hauts et les bas de l'équipe Rouault, de St-Brieux, qui s'est assez bien classée dans le bonspiel de Saskatoon. Souhaitons qu'il y ait plus de curleurs de langue française au prochain bonspiel.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos studios MM. Peter Casson et Paul Charbonneau. M. Casson, représentant des Nations-Unies pour l'année mondiale du réfugié, nous a parlé du rôle que joue le Canada dans cette campagne humanitaire. M. Charbonneau, gérant de la Ligue des Caisses Populaires, nous a mis au courant des réalisations et des projets de la Ligue.

Après avoir amusé pendant plus de deux heures les habitués du théâtre Greystone à Saskatoon, les acteurs du Cercle Molière de St-Boniface méritaient des applaudissements et des rafraichissements. Les applaudissements furent fournis par les connaisseurs de bon théâtre tandis que les rafraichissements furent apportés durant la réception organisée par le poste CFNS, après la deuxième soirée. M. et Mme Papen, que la Conférence annuelle de la Ligue des Caisses Populaires avait empêchés d'être présents à cette réception, s'étaient fait représenter par Auguste Bandet. Berthe Pilon a exploré dernièrement les environs de St-Isidore-de-Bellevue et Julienne Théoret, qui lui servait de guide, a utilisé tous les moyens de locomotion possible, depuis la puissante voiture moderne jusqu'au rustique traineau à cheval pour lui faire admirer la belle campagne bellevusienne.

Oncle Roger remercie toutes les personnes qui lui envoient des petites histoires pour son programme des enfants.

Avant même sa naissance, le bébé royal faisait des siennes: voulant jouer un tour à ses compagnons de travail et dans l'intention de peser l'intérêt que ces derniers portaient à l'événement, Roger Gautier s'écria tout à coup, 48 heures avant la naissance du petit prince: "Il est né, le bébé de la reine". En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Georgette Billo, Jean Hardenne et Georges de Govin se précipitèrent vers la cabine du télétype où arrivent les nouvelles de la Presse Canadienne. Constatant qu'on leur avait joué un tour, Jean Hardenne et Georges de Govin décidèrent d'enfermer Roger Gauthier dans la cabine. Nos deux compères sortirent donc brusquement et pendant que Jean allait chercher la clé, Georges s'efforçait de maintenir la porte fermée. Le malheur voulut que Georgette, qui cherchait toujours la nouvelle, soit restée également à l'intérieur; bien vite une véritable poussée s'engagea de part et d'autre. Jean et Georges allaient avoir l'avantage, la clé tournait déjà dans la serrure, lorsque soudain, la vitre de la porte, une belle vitre bien lisse et bien épaisse vola en éclats. Et ce fut le gérant qui eut le mot de la fin: "Qui casse les verres, les paie".

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Raymond DeGagné, de Calgary, ont visité M. et Mme Maurice Gérard et Mme Marie Auger.

M. et Mme Paul Lacasse et leur fille, Madeleine, M. et Mme N. Kouri et M. Ovide Douville ont visité des parents et amis à Calgary et Edmonton.

M. et Mme Cliff Dixon et leur fils, Robert, ont visité M. et Mme Eugène Nogue et Mme Cécile Reeves et sa famille, de Calgary.

M. Lucien Bleau a joint le C.A.R.C. et est stationné à St-Jean, P.Q.

Mme Yvonne Meloche a passé quelques jours chez son fils, Marcel, à Moose Jaw.

M. et Mme Alcide Bonneville et M. Edouard Bonneville ont passé quelques jours à Regina. Mme Bonneville a assisté à un festival de salons de beauté.

M. Emile St-Cyr a passé une semaine à Regina, à lécole de General Motors.

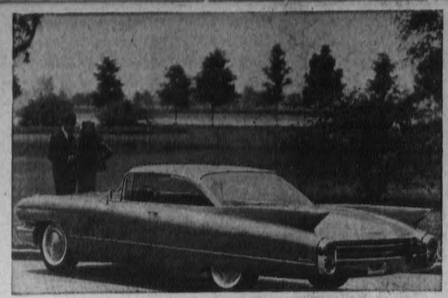
M. Ernest Béliveau, de Frenchville, a visité sa fille religieuse, Sr Marie-de-la-Providence, et ses beaux-parents, M. et Mme Napoléon Lemay.

Plus de 50 personnes dont plusieurs de l'A.C.J.C., et leur aumônier se sont rendus à Gravelbourg, le 21 février, pour assister à la fameuse comédie "La Cuisine des Anges", d'Albert Husson, présentée par le Cercle Molière de St-Boniface. Tous ont été enchantés.

Le 27 février, les jeunes de l'A.C.J.C. ont servi un thé et ont vendu des pâtisseries.

Baptême

Le 28 février: Roger-Michel-Joseph, fils de Lionel Hamonic et d'Aurore Mahussier, né le 21 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Carfantan.



Au Salon de l'Auto cette semaine à l'Arena de Winnipeg

Un roulement plus doux et plus silencieux, un freinage amélioré, des ailerons plus sobres et l'avant plus large et plus bas sont les principales caractéristiques de la Cadillac 1960. Cette année, les chromes seront moins nombreux et la forme de la grille, ainsi que des pare-chocs avant et arrière, a été modifiée. Ci-dessus, le Coupé de Ville, l'un des 13 nouveaux modèles de l'année.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

- 10.55—O Canada, ouverture
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Nos missions sur les ondes
- 11.30—Petit concert
- 12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
- 12.15—Intermède
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Image du Canada
- 1.00—Concert populaire
- 2.00—Le Tour des Capitales
- 2.30—Le Choc des Idées
- 3.00—Claves et Maracas
- 3.15—Perspectives Internationales
- 3.30—Programme russe
- 4.10—Intermède
- 4.15—Klein Kanada
- 4.30—Les Jeux de la sagesse
- 5.00—Nouveautés dramatiques
- 5.30—Festival des Chorales
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Légendes Canadiennes
- 7.30—Le Petit ensemble vocal
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Propos
- 8.30—Récital
- 8.55—Chronique sport.
- 9.00—Jeunesse Musicale
- 10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—O' Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Prière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Tour à Tour
- 9.15—Détente musicale
- 9.30—Au fil de l'heure
- 10.00—Jeunesse dorée
- 10.00—Un piano, une chanson
- 10.30—Un homme et son péché
- 10.45—Les visages de l'amour
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Musique variée
- 11.45—Arc-en-ciel
- 12.00—Musique en dinant
- 12.30—Le réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Communiqués
- 1.15—Prince-Albert sur nos ondes
- 2.00—Radio-Journal
- 2.05—Une demi-heure avec
- 2.30—Programme des villages
- 2.50—Intermède
- 3.00—Aux malades
- 3.15—Bienvenue Saskatchewan
- 4.00—Radio-Journal
- 5.00—Coeur à coeur
- 5.15—Pour les enfants
- 5.30—Don Quichotte
- 5.45—Sérénade au crépuscule
- 6.00—Nouvelles, sports
- 6.30—Musique en dinant
- 6.45—Chapelet

LUNDI

- 4.30—Rond-Point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Festivals européens
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

MARDI

- 4.30—Entre vous et moi
- 5.45—En roulant ma boule
- 6.15—Chronique mariale
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Théâtre dans un fauteuil
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Mélodies
- 9.30—Concert symphonique
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

MERCREDI

- 4.30—Rond-Point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Sur les voulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Quatuor 6 sur toutes les scènes du monde
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

JEUDI

- 4.30—Rond-Point
- 6.15—A votre santé
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Place publique
- 8.00—Radio-Journal et commentaires
- 8.30—Soirée littéraire
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

VENDREDI

- 4.30—Rond-Point
- 5.45—Les affaires de l'Etat
- 6.15—Programme hollandais
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—La science peut-elle répondre
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Artistes de renom
- 9.00—Orchestre symphonique
- 10.00—Vie économique
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

SAMEDI

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Prière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Musique de ballet
- 9.30—Visite à la discothèque
- 10.00—Les ondes enfantines
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Commniqués
- 11.15—Reportage agricole
- 11.30—Théâtre du Québec
- 12.00—L'Opéra du Metropolitan
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Intermède
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—Sports
- 6.15—Programme hongrois
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—Valses variées
- 8.00—Chronique canadienne
- 8.30—Revue de la semaine
- 9.00—Concert léger
- 9.55—Intermède
- 10.00—Nouvelles
- 10.10—Fin

Prince-Albert

Changement de nom

Le lundi 8 février, une nouvelle société venait d'être incorporée sous le nom de "La Société Pascal" de Prince-Albert qui remplacera celle ci-devant connue sous le nom de "Club Canadien" de Prince-Albert.

Les buts de cette société seront d'organiser, d'encourager l'art dramatique, de prélever des fonds pour bourses d'études et de fonder un camp d'été pour la jeunesse canadienne-française de Prince-Albert et des paroisses canadiennes-françaises des environs.

Peuvent devenir membres, toutes personnes de langue française et les membres de leurs familles. On pourra se procurer des cartes de membres pour la modique somme d'un dollar ($1.00) pour adultes et de $0.50 pour les étudiants ou jeunes de 15 ans ou plus, avant le 21 septembre de chaque année.

La première assemblée annuelle de cette société aura lieu le dimanche 6 mars, à 2 h. p.m., dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Les nouveaux règlements de la dite société seront alors lus et discutés. On vous prie d'y assister en grand nombre.

Activités du Club Canadien

Le dimanche 28 février avait lieu une partie de cartes et de bingo au sous-sol de la cathédrale. 15 mains de cartes et 5 parties de bingo furent jouées.

Voici les noms des heureux gagnants: Mme E. Blanchard, MM. J.-B. Hudon, Walter Houle et Raoul Dufour; au bingo: Mmes A.-L. Pagé, E. Blanchard et A. Trudeau, MM. Armand Gaudet, E.-F. Viens et R. Dufour. Les prix "Voyageur" allèrent à Mme Albert Provencher et M. Tiburce Brien.

Un succulent goûter fut servi par quelques dames du club.

Grand festival

Le grand festival de la bonne chanson aura lieu à Prince-Albert, le dimanche 20 mars . . . et non le 13, comme précédemment annoncé. Il se tiendra au théâtre Orpheum à 2 h. p.m. Bienvenue à tous.

Va-et-vient

Mme A.-L. Thibault, jadis de Prince-Albert et résidant maintenant à Edmonton, Alta, est venue passer quelques jours. Elle fut l'invitée de M. et Mme A. Patterson.

Mlle Annette Houle est de retour de Californie, où elle a passé un mois de vacances. Au cours de ce voyage elle a visité, entre autres, le point "Golden Gate" et le pénitencier d'Alcatraz, situé sur une île à San Francisco. "Il a plu tout le temps", a-t-elle dit. En revenant elle a passé une semaine à Vancouver, C.-B., chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme J.-A. Labonté.

M. Louis-A. Boileau est revenu d'Ottawa, où il a représenté le "Wheat Pool", durant une semaine.

Willow-Bunch

Malades

MM. Alphonse Lafrenière, Josaphat Cayer, Mmes Roch Granger, Alcide Grégoire et Sandra Mainil sont hospitalisés actuellement.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mmes A. Mainil, H. Berrard, Denis Cayer, N. Flexhang et E. Boucher.

Funérailles

Le lundi 29 février, à 10 h., eurent lieu les funérailles de Mlle Laurette Chartrand, fille de M. et Mme Bernard Chartrand, décédée le jeudi 25 février à l'âge de 14 ans. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Chartrand remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de ce deuil cruel qui vient de la frapper.

Assemblée

Le mardi 23 février, quatre membres de la Chambre de Commerce, M. le Dr A. Lizaire, président, M. B. Deschamps, secrétaire, MM. L. Mondor et H. Langlois, directeurs, se rendirent à Moose Jaw pour assister à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Moose Jaw. Tous furent surpris de l'intérêt et de l'enthousiasme de ce groupe.

La soirée commença par une réception qui fut suivie d'un banquet. L'orateur de la soirée, M. Harold Black, expliqua l'importance de l'industrie dans un milieu.

Le groupe de Moose Jaw prouva que les membres d'une organisation doivent travailler la main dans la main afin d'obtenir une réussite.

La Chambre de Commerce de Willow-Bunch a en vue plusieurs projets qui auront de bons résultats si tous les membres font preuve d'une entière coopération.

Saskatoon

Club Alouette

Répétant l'exemple de l'an dernier, le Club Alouette de Saskatoon organisa une réception amicale aux membres du Cercle Molière de St-Boniface après la première représentation de "La Cuisine des Anges" à Saskatoon. Les directeurs du Club s'étaient assigné différentes petites tâches pour bien recevoir les acteurs qui venaient de donner une démonstration de leur savoir-faire. M. Auguste Bandet s'était assuré, pour le service, la collaboration de Mmes Labelle et Ouellette. Tout en sirotant une bonne tasse de café et en dégustant un gâteau, les acteurs de la troupe et les visiteurs discutèrent théâtre, costumes, maquillage, etc. M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière adressa des paroles de remerciement aux organisateurs de la réception et les directeurs du Club Alouette souhaitèrent bonne chance à la troupe dans sa tournée dans l'Ouest.

Le hasard a voulu que la soirée récréative du 28 février qui marquait pour ainsi dire le premier anniversaire du Club Alouette fut l'une des plus réussies: bonne assistance composée en majorité de gens de St-Denis, Vonda, Prud'homme, danses pour tous les goûts (valses anciennes, rythmes modernes, rondes, quadrilles, etc.), goûter bien servi et chants de folklore.

Les personnes de l'extérieur s'étaient donné le mot: "Allons à Saskatoon passer une bonne soirée"; le Club Alouette tient à exprimer sa reconnaissance à leur égard. L'entrain créé par l'orchestre de Claude Rochon se maintint pendant toute la soirée. Pendant le court entracte, qui permit aux danseurs de reprendre souffle, on procéda à l'élection de trois directeurs: MM. Auguste Bandet et Gérard Lepage furent élus; M. René Sirois fut réélu.

Pour préparer un bon goûter à tout ce monde, il fallait des âmes bénévoles, et il y en eut. Vers onze heures, Mmes Rosaire Turcotte, Gédéon Masson et Henri Marcotte, Mlles Jeannine Casavant, Angeline Georget, Marie Casavant et Geneviève Gaudet se mirent au travail dans la cuisine de la Coopération et, lorsque les musiciens arrêtèrent de jouer, tout était prêt. On prit le goûter dans une atmosphère vraiment familiale. Avant le moment de la séparation, MM. Raymond Marcotte et Gérard Lepage entonnèrent des chants folkloriques que l'assistance reprit en choeur. Pendant l'entracte, le président du Club, M. Armand Perreault, fit lecture des activités du Club Alouette depuis sa fondation et remercia toutes les personnes qui avaient contribué à l'essor du Club.

Le Cercle Molière

(suite de la première page)

avec l'impression générale que peut-être les bagnards sont des anges avec des numéros.

Au point de vue moral, on semble dire que le bonheur d'une jeune fille vaut bien deux déjeuners pour Alfred, le serpent-minute, et que l'argent ne fait pas le bonheur.

Ce n'est pas une bonne politique que de toujours chercher des exemples d'édification dans les oeuvres d'art. Cependant, j'aime à trouver dans une pièce de théâtre, sinon une signification intellectuelle ou morale, au moins un message esthétique.

Les acteurs, dans leur jeu, semblaient handicapés. Il se peut qu'ils ne voulaient pas dévoiler leur talent dans une salle plus que clairsemée. Le début fut long et lent, l'action ne démarrait pas, tant pour le texte que pour le jeu de la scène. Cependant, l'évanouissement d'Isabelle lui donna un regain de vitalité. L'arrivée des trois voleurs l'accéléra encore plus et ce fut une détente, pour nous et pour le drame intérieur de la jeune fille, car les plus graves problèmes semblent se dissiper au contact des bagnards. C'est d'ailleurs là le but des prisonniers.

Raymonde Marchand jeta un certain malaise parmi les spectateurs lorsqu'elle bafouilla son texte. Le premier acte ne semblait pas vécu, les personnages étaient figés. Isabelle entre en scène. Ses gestes déconcertèrent, ils étaient inappropriés et emphatiques. Elle jouait son rôle sans le vivre, sans le faire sien; sans lui donner sa dimension. Par contre, très belle prononciation et connaissance de son texte.

A l'arrivée des trois bagnards, on reconnut Rémillard. On se souvenait du magnifique jeu de cet acteur-né dans le rôle de Géronte l'an passé. Il ne nous désappointa pas, car voilà un acteur qui reste vivant dans son rôle. "C'est naturel chez lui", dit-on. Est-ce que le talent est autre chose que naturel? Une voix riche, une mine comique, le sans-gêne complet, la bonhomie qui inspire la sympathie, telles sont quelques-unes des qualités de cet acteur remarquable.

Robert Séguier est du calibre professionnel. Je ne sais quel charme il exerce, car il est magnétique, peut-être à cause de sa voix ou de sa prononciation parfaite. Il sait être convaincant et tendre.

L'autre forçat, François Gallais, nous sembla un peu rigide. Les gestes étaient toujours les mêmes.

Si cette critique parait sévère, il ne faut pas croire que tout fut gâché, même les professionnels ont parfois des journées moins heureuses. Cependant, je doute que M. Robert Bellefeuille dans le rôle de Paul, ait jamais volé, un soir, le spectacle. Sa timidité apparente semble le paralyser.

En résumé, nous avons apprécié le jeu de Léo Rémillard, Louis Masson, Robert Séguier, Marie Masson et Gilles Guyot.

Il faut mentionner la scène qui était très bien réalisée. Nous félicitons M. Gilles Guot, directeur de la scène, pour son décor qui nous plaçait dans une atmosphère tropicale.

Ce fut une soirée agréable. Nous attendions depuis longtemps la venue du Cercle Molière. Ce ne fut pas en vain. La pièce est, nous l'avons dit, amusante et intéressante. Son charme provient surtout du contraste entre la nature réputée mauvaise des forçats et la générosité, le bon coeur que ces bagnards manifestent en ce jour de Noël. Nous pourrions en écrire long sur la qualité de la pièce et sur le jeu des acteurs.

Nous espérons que le Cercle Molière reviendra à Prince-Albert. Nous espérons aussi que nos gens se déplaceront un peu plus pour venir voir une bonne troupe. Gâtés par le cinéma, il y a danger que nous ne sachions plus apprécier l'art théâtral. C'est tout un plaisir de participer à l'action, de communiquer aux sentiments des protagonistes, de monter sur la scène avec eux!

Il se peut, chers compatriotes, que le Cercle Molière, déçu du manque d'intérêt local, songe à ne plus venir jouer à Prince-Albert. Ce serait une vraie perte, et un pas en arrière dans notre culture qui a tellement besoin de grandir.

A l'an prochain, si Dieu le veut!

Martin Pelletier

St-Victor

Va-et-vient

Mme Robert Côté, de Bengough, acompagnée de ses enfants, est venue passer quelques jours chez ses parents et beaux-parents, MM. et Mmes Léo Delorme et Léo Côté.

M. Denis Lalonde a passé une semaine en voyage d'affaires à Saskatoon, Regina et Moose Jaw.

MM. et Mmes W. Farwell et P. Seiferling, MM. Roger et Denis Lalonde et Laurent Collin ont assisté aux funérailles de M. P. Lemieux qui eurent lieu à Regina, le lundi 15 février.

M. et Mme W. O'Reilly et leur famille sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme N. Blanchette, de Courval, en fin de semaine.

Mme J. Wilvers, de Redvers, a passé une semaine chez sa fille, Mme D. Lalonde. M. Wilvers est venu la rejoindre en fin de semaine.

M. et Mme Marcel Lavallée et leur famille, d'Assiniboia, ont fait une visite de quelques jours à M. et Mme R. Ducharme.

Mme Conrad Ducharme se rendit à Regina pour visiter ses soeurs et leurs familles, récemment.

M. Roger Legault a subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia, le lundi 22 février.

Le R. P. G. Nogue, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, a chanté la grand-messe, à St-Victor, le dimanche 21 février.

Ferland

Çà et là

M. l'abbé J. Bernier est allé à une journée écclésiastique tenue à Gravelbourg, la semaine dernière.

MM. les abbés R. Ducharme et G. Couture, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

A l'assemblée annuelle de l'école de Ferland, qui eut lieu le samedi 27 février, M. J. Couture fut réélu commissaire.

M. Noé Chabot est allé à Regina pour affaires, la semaine dernière, et M. et Mme Louis Fournier à Gravelbourg.

Les dames de la paroisse ont eu leur assemblée annuelle dimanche dernier. Mme Charles Fournier fut réélue présidente, Mme Valmore Couture devint 1ère vice-président, remplaçant Mme Alfred Chabot, et Mme Victor Clermont, 2e vice-présidente. Mme Alex. Laberge fut réélue secrétaire.

M. Trefflé Brisbois fut réélu marguillier pour un autre terme de trois ans.

Mme Céline Douville, de Ponteix, est en visite chez M. et Mme Médelger Chabot.

M. Alfred Dion, du Manoir de Ponteix, est venu visiter ses soeurs, Mmes J. Chabot et Léontine Lacasse et leurs familles.

Mmes Lucien Beaudoin, Gérard Desharnais, Joseph Couture et Robert Chabot ont dû être hospitalisées pendant quelques semaines.

Mlle Antoinette Chabot et MM. Edmond Chabot et Maurice Clermont, de Regina, Mlles Edithe Chabot et Yvonne Carrier, de Moose Jaw, M. Lionel Fournier et Mlles Marianne Fournier et Cécile Chabot, de Gravelbourg, étaient en visite chez leurs parents en fin de semaine.

M. et Mme Mike Donauer et leurs enfants, de Webb, et M. et Mme Albert Marcotte et leur famille, de Swift Current, visitaient M. et Mme Louis Fournier, en fin de semaine.

Mme Ephrem Bouffard et sa famille visitent régulièrement M. Bouffard, hospitalisé à Regina.

M. Joseph Bouvier, de Gravelbourg, visitait les familles E. Bouffard et A. Brisbois, ces jours derniers.

MM. et Mmes Medelger, Rosaire et Avila Chabot sont allés passer une fin de semaine chez des parents et amis à Ponteix.

Baptême

Normand-Alfred-Joseph, fils de M. et Mme Robert Chabot, né le 17 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Chabot, oncle et tante de l'enfant. Mme Roger Fournier, tante de l'enfant, était la porteuse. La ronde des Jeannettes assistait au baptême.

Montmartre

Soirée Récréative

Le jeudi 25 février, la coopérative de Montmartre tenait une soirée en l'honneur de ses employés et de ses directeurs. Les invités d'honneur étaient MM. et Mmes Charles Norman et E. Grad, de Regina, et Jack Obrigewitch, de Kendal. Un succulent souper à la dinde fut servi dans la salle Beauchemin. M. Hector Lavoy proposa un "toast" aux dames. M. Régis Ferraton adressa quelques mots. Il y eut ensuite divers amusements. La veillée fut très agréable et se termina par un délicieux goûter.

Pas de frais d'hôpital pour le septième bébé

MANCHESTER, N.H. — A partir de maintenant, le septième bébé à naitre dans une famille ne coûtera rien aux parents en fait de frais d'hôpital. C'est ce que vient d'annoncer mère Callista, qui administre l'hôpital. L'hôpital du Sacré-Coeur est le premier au New Hampshire à faire une telle offre. L'administration espère qu'un jour les finances de l'hôpital seront assez bonnes pour que celui-ci se permette d'assumer les frais de tous les bébés après le sixième.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier — Chroniqueurs: Les élèves

Les Voix de Chez-nous

Le samedi 13 février, nous eûmes au gymnase du collège Notre-Dame, l'audition "Les Voix de chez-nous" enregistrée par le poste CFNS. Des dix numéros, les trois quarts étaient exécutés par les élèves du collège.

Avec Jean Hardenne comme maître de cérémonies, le programme ne tarda pas de prendre forme. L'orchestre du collège présenta alors un numéro de musique pour mettre la soirée en marche. Le chant "Il faut croire au bonheur" fut exécuté par le "Joyeux Trio". Le point culminant de la soirée fut atteint avec la présentation de deux chants interprétés par deux philosophes: Yvon Dorais qui chanta "Tchao Tchao Bambino"; et Jacques Baril, "La maison du poète". Léo Cadrain et Ronald Lafrenière interprétèrent ensuite "Ne Pleure Pas Jeannette", avec beaucoup de vie. Puis vinrent des numéros de musique avec Raymond Carrignan et son accordéon, et Ronald Landry également à l'accordéon. Un morceau de piano interprété par Clarence Briand et un autre par Léo Lapierre terminèrent le programme fourni par les élèves du collège. Les autres numéros étaient des récitations et des chansons exécutées par des élèves de la ville.

Malheureusement, très peu de personnes se rendirent à cette séance. Outre les collégiens, on comptait au plus 25 auditeurs.

Les juges, M. l'abbé J. G. Lang, Mme E. Gaudet et M. François Boulet désignèrent Yvon Dorais comme gagnant. Yvon avait su nous magnétiser par sa personnalité et sa forte voix. Le deuxième prix alla à Mlle Gaudet, fille de M. Edmour Gaudet et à Jacques Baril, un véritable artiste. Yvon reçut un prix en argent et une chance de concourir dans une "finale" qui aura lieu prochainement. Félicitations et bonne chance à Yvon, de la part de ses confrères.

Nil PELLETIER

• • •

Sports

Les enthousiastes du gouret sont toujours en force, et les parties se succèdent rapidement. Dans la ligue des Seniors, l'équipe des Ours a joué six parties et en a gagné quatre, tandis que les Lions ont gagné deux parties sur 6. Le premier compteur est Paul Charpentier avec 15 points; Raymond Duret et Guy Denis sont, égaux pour la deuxième place avec 13 points chacun.

La ligue des Juniors est aussi en plein combat. Le club des Plutos a gagné deux parties et en a perdu une. Les Jupiters firent de même. Les Satellites ont gagné une fois et perdu trois fois. Florent Bilodeau est le premier compteur des Juniors avec 12 points, et en deuxième position Luc Bonneau a compté 11 points; Gilbert Prince compta 10 points.

L'équipe juvénile du collège quitta la ligue juvénile de Prince-Albert parce que cette ligue était très mal organisée et le programme-horaire n'était pas suivi du tout. Albertville visita le collège deux fois et St-Louis joua contre le collège deux fois également. Le Collège perdit une fois contre St-Louis.

Les élèves des IX à XII eurent la malchance de rencontrer les terribles Arts dans deux parties de gouret. Nous nous disions en voyant J.-M. Boutin, J. Baril, M. Pelletier et G. Haudegand, tous de vieux vétérans du gouret, retirés depuis plusieurs années, que la victoire serait facile. Nous ne comptions pas sur la maturité du jeu de ces anciennes étoiles. M. Boutin nous émerveilla par son endurance, M. Baril par sa délicatesse, M. Haudegand par son jeu défensif, M. Pelletier par son zèle indomptable (sans parler, bien entendu, des autres joueurs que l'on trouve aux rangs de la rhétorique et de la philosophie). Sous l'habile pilotage d'Yvon Dorais, les Arts gagnèrent les deux parties.

Au ballon-panier, les Seniors ont joué sept parties. L'équipe Normand gagna cinq parties et l'équipe Pelletier remporta deux victoires. Le premier compteur est Louis Normand avec 73 points; Louis Fontaine en a 33, et Nil Pelletier 28.

Dans la ligue Junior, l'équipe Audette gagna trois parties avec une partie égale. Le club Bienvenue n'en gagna aucune. Roger Duclos compte 45 points et est en première position. Au deuxième rang, Ronald Landry avec 34 points et, au troisième, Raymond Carrigan avec 23 points.

Le grade XII a entrepris de battre toutes les autres classes au ballon-panier. Dans deux parties contre les autres collégiens, c'est-à-dire les grades IX, X et XI, la douzième remporta deux éclatantes victoires:, la première 24 à 10 et la deuxième 29 à 6.

Louis NORMAND

Mgr Paré nommé évêque coadjuteur

CITE DU VATICAN — Le Pape Jean XXIII a nommé Son Exc. Mgr Marius Paré évêque coadjuteur de Chicoutimi. Il était auparavant évêque auxiliaire de ce diocèse.

Périgord

M. et Mme Alfred DesRoches sont revenus de Regina où ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme George Zahariuk et leur bébé.

M. et Mme Roland Bossé ont conduit leur petite fille, Gisèle, à Saskatoon, il y a quelque temps, pour examen médical.

M. Philippe Arsenault est allé à Saskatoon, la semaine dernière, rendre visite à son épouse qui est patiente à l'hôpital de l'Université.

MM. Rosario Lemaire et Léo Boisclair, d'Oliver, C.-B., étaient de passage dans la paroisse, dernièrement.

Mme Analda Gaudet a passé une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Schuman, à Merle, Sask.

M. et Mme Edouard Bernier, accompagnés de leur fille, Mme Richard Thompson et son fils, Garth, se sont rendus à Zenon Park dimanche dernier, pour rendre visite à leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Gérard LeBlanc et leur famille.

Il y a quelque temps, M. Frank LeCorre se rendait à Regina pour assister à une conférence d'agents d'assurance du gouvernement. Il a profité de cette occasion pour visiter des parents dans le sud de la province.

M. Harvey Choquette, de Lestock, a visité ses parents, M. et Mme Albert Choquette, dimanche dernier. Il était accompagné d'un ami, M. Larry Martin.

M. Jean-Marie Bossé a été conduit à l'hôpital de Kelvington où il a subi une opération.

Naissance

A M. et Mme Joseph Langlois (née Doris Dulude) est né un fils le 12 février. Il fut baptisé sous les noms d'Ernest-Joseph-Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Langlois.



Le R. P. Edmund J. McCorkell, C.S.B., président de l'Institut pontifical des Etudes médiévales de Toronto, a prêché la retraite annuelle des étudiants du Collège St. Thomas More et du Club Newman de l'Université de Saskatchewan, du 26 au 28 février.

Jackfish

Çà et là

Mme Martial Joyal est revenue d'un voyage d'une dizaine de jours à Fort St. John.

Mme Joseph-E. L'Heureux a passé une couple de jours à North Battleford, en visite chez des parents.

Mlle Cécile St-Amant est à l'hôpital de North Battleford pour traitements médicaux.

MM. et Mmes Edouard et Emile L'Heureux ont célébré leur anniversaire de mariage chez M. Edouard L'Heureux, ces jours derniers.

Concours oratoire à Duck Lake, Sask.

DUCK LAKE — Le vendredi 26 février eut lieu dans la classe du cours de français, la première élimination du Concours oratoire, pour les 9e, 10e, 11e et 12e années.

Nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous une ancienne et dévouée institutrice, Rév. Sr M.-St-Thomas, qui s'est dépensée sans compter, durant de nombreuses années, à l'école Stobart, pour la noble cause du français.

Cet après-midi fut des plus intéressants. Les orateurs ont parlé avec un aplomb, un sans-gêne, une diction juste, claire et agréable dans la belle langue française.

Voici la liste des orateurs et les sujets qu'ils ont traités:

Hervé Pelletier, "L'oeuvre antialcoolique"; Albert Pelletier, "Le respect"; Paul Périllat, "Qui est le sexe faible? (L'homme)"; Robert Horvatt, "Le raisonnement"; Claude Mercereau, "Les examens"; Lionel Baribeau, "Les jeunes au volant"; Alain Fiolleau, "Le patriotisme"; Rose Pelletier, "L'institutrice"; Jacqueline Pelletier, "L'éducation"; Lorraine Paquette, "L'infirmière"; Doris Kleine, "Les comiques"; Lucille Perret, "Les jeunes à l'âge atomique"; Lillianne Laliberté, "Le communisme"; Yvonne Perrin, "La mort au ralenti"; Marie Périllat, "La langue française"; Anita Pelletier, "L'éducation de l'enfant"; Murielle Pogu, "L'argent"; Céline Bergeron, "La mort peu lamentable du rock'n'roll"; Dolorès Piché, "Les bonnes manières"; Armande Pelletier, "L'amour"; Lina Lajeunesse, "Les soucis"; Sylvia Pelletier, "La gratitude"; Margaret Hood, "Les coeurs vaillants"; Elaine Baribeau, "La jeune fille"; Diane Pogu, "Le protocole à l'église"; Cécile Forseille, "L'art de causer"; Annette Lanovoz, "La paix"; Elaine Arcand, "La télévision"; Marie Stangby, "Le prêtre".

Voici les noms des vainqueurs en 9e, 10e, 11e et 12e années:

Alain Fiolleau, Lillianne Laliberté, Rose et Hervé Pelletier. Sincères félicitations aux heureux gagnants ainsi qu'aux autres élèves qui ont mis tant de bonne volonté dans la préparation de ce magistral travail. Souhaitons que les concurrents soient fidèles à leur résolution de bien parler le français au foyer, à l'école, dans la rue, partout et en toutes occasions, afin de mieux préparer la "Relève".

Mlles Denise Mercereau, Lucille Leduc et Claire Vermette agissaient comme juges et leur verdict fut juste. Le choeur a rendu avec âme "Rien n'est si beau que mon pays" et "O Canada, mon pays, mes amours."

Avant de clôturer cette séance par l'hymne national, la Rév. Sr St-Thomas se dit très heureuse d'avoir entendu ses petits bouts de gars et ses petits bouts de filles d'autrefois, devenus orateurs, aujourd'hui, et s'exprimer en un si beau langage. Elle promit de revenir à la deuxième élimination en mars. Au revoir et merci!

Saint-Hubert

Bonspiel

Le second bonspiel de la saison vient de se terminer. Voici la liste des heureux gagnants: première compétition, 1er prix, Bert Page, Mme Page, Lorne Clark et Patsy Jordens; 2e prix, Urbain Brûlé, René Paquin et M. et Mme O. Hoggarth; 3e prix, Marcel Lavallée, Mme P. Jordens, Emile Beaujot et W. Blackstock; 4e prix, Alf Swanson, Mme Swanson et M. et Mme Einar Nelson. Deuxième compétition, 1er prix, C. Santo, R. Westberg, G. Hoggarth et W. Scott; 2e prix, Les Blyth, Mme L. Blyth, J.Brûlé et Ivan Flick; 3e prix, l'équipe de Bert Page; 4e prix, Hubert Boutin, J. et Fernand Dartige et Tommy Jordens. Prix de consolation, 1er prix, W. Jordens, Mme W. Jordens, Paul Boutin et J. Jordens; 2e prix, P. Jordens, A. Gatin, Denis et Francis Payot.

Deux prix pour malchanceux ont été remis aux deux équipes suivantes: Alex Boutin, Billy Jordens, Mme Innis Smeets et Urbain Istace; 2e équipe: Georges Brûlé, Laurent et Henri Flick et Emile Brûlé.

Des équipes se rencontrent tous les soirs pour des parties sans compétition.

Dumas

M. Marcel Pierre, de Yorkton, est venu surprendre ses amis, MM. et Mmes Rodolphe et Maurice Zébière, qu'il n'avait pas vus depuis 32 ans.

MM. et Mmes Robert et Alexis Jacques et Mlle Fernande Blaise se rendirent à Virden visiter leur frère, René Jacques, hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque. Ils rendirent aussi visite à M. et Mme Jules Névraumont.

M. et Mme Emile Denêve et leurs trois enfants, Laurent, André et Claire, leurs fils et bru, M. et Mme Georges Denêve, de Regina, étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Marie-Louise Rollin. Ils visitèrent également leurs cousins et cousines, MM. et Mmes Alexis Jacques, Alex. Boulet, Maurice Zébière, M. J. Savari et Mlle Fernande Blaise.

Il y a deux manières de comprendre la vie; la manière chrétienne qui s'incline devant la doctrine et la morale de Jésus-Christ; la manière libre penseuse qui est trop souvent aussi la manière libre viveuse.

Baudrillart.

Saskatoon

Va-et-vient

Mme Georges Godel, d'Athabasca, Alta, visitait Mme A. Couture, récemment.

M. et Mme Hervé Loiselle, de Prud'homme, visitaient leurs parents, M. et Mme Aimé Loiselle.

Mme George Duey et son fils, Michel, d'Edmonton, visitaient M. et Mme A.-Y. LeGars, parents de Mme Duey.

Tous souhaitent la bienvenue à M. et Mme Stanley Bell et leur bébé, de Montréal, qui élirent domicile à Saskatoon et feront partie de la famille paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens.

M. Douglas Brisson, de Maillardville, C.-B., a rendu visite à M. Ernest Marcotte et Mlle Lucille Marcotte.

M. Théo. Préfontaine s'est rendu à Prud'homme, la semaine dernière; il adressa la parole à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

M. et Mme Adrien Chalifour, de Québec, visitent leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme Jules Lamarre.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, et M. l'abbé B. de Margerie se rendirent à Vonda pour affaires.

MM. et Mmes Auguste Bandet et Raymond Marcotte se rendirent à Vonda pour participer à la soirée paroissiale de l'ACFC.

Soirée d'étude

M. l'abbé R. Ogle, du Séminaire Pie X, a dirigé une soirée d'étude sur les carrières à l'Académie de Sion. Les conférenciers étaient Mlle Jeanne Couture, garde-malade; M. F. Lucas, éducateur; Mme Rose Ducie, économiste ménagère; et M. J. D. Inglis, du bureau d'assurance-chômage.

La convocatrice de cette soirée était Mme F. M. Sader. La Rév. Mère Noreen remercia tous les participants pour leur coopération.

Malades

Prompt rétablissement à Mme L. Provost, M. John Demers et Ernest Blanchette.

Naissance

Félicitations à M. le Dr et Mme Jules Lamarre à l'occasion de la naissance d'une petite fille, baptisée sous le nom de Martine. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Chalifour, grands-parents de l'enfant.

Cadillac

Çà et là

Le R. P. R. Châtelain, O.M.I., a remplacé M. l'abbé G. Laprise, curé, durant ses vacances.

Les Quarante-Heures de la paroisse ont eu lieu le dimanche 14 février.

La 1ère partie de cartes a donné la somme de $48.00. Vu la mauvaise température, plusieurs n'ont pas pu se rendre. La 2e partie eut lieu le 7 février avec $60.00 comme résultat.

M. Ludovic Lacelle est revenu de l'hôpital de Swift Current où il a subi une opération.

M. et Mme Rémi Boutin et leur fils, Roy, sont partis en promenade en Californie où ils visiteront leurs parents et assisteront aux jeux Olympiques de Squaw Valley.

Les cercles d'études pour les adultes de la paroisse ont lieu tous les mardis soirs au presbytère. Premier sujet étudié: Les preuves de l'existence de Dieu. Seize personnes étaient présentes; 2e sujet: La création du monde, la chute d'Adam et ses conséquences pour tous ses descendants, ainsi qu'une étude sur la bible. Vingt et une personnes, dont quelques-unes de Lac Pelletier, étaient présentes.

Baptême

Le 31 janvier: Ida-Marie, fille de M. et Mme Oscar Côté.

Vawn

Çà et là

Félicitations à M. Sam Hole qui a célébré son 88e anniversaire de naissance, le dimanche 21 février.

M. L. Meber a assisté à une assemblée pour agents de la British American Oil Co., tenue à North Battleford le mardi 23 février.

M. et Mme Georges Vallière et leur fils, Blair, ont passé la fin de semaine chez les parents de Mme Vallière, à St-Paul, Alta.

MM. et Mmes J. Lavoie, d'Onion Lake, et L. Lessard, de Prince, Sask., étaient en visite chez M. et Mme Higgins.

Mme L. Weber a assisté la garde-malade, Mme Ball, à la clinique pour bébés, le jeudi 24 février.

Une soirée d'amateurs, qui sera radiodiffusée sur les ondes de C.J.N.B., North Battleford, aura lieu à la salle le 9 mars. Une partie des profits ira au fonds pour cancer et l'autre partie servira à la confection de vêtements sacerdotaux. Venez en grand nombre encourager ces bonnes causes.

M. et Mme Henri Pouliot, qui habitaient au presbytère depuis quelques mois, sont déménagés dans l'ancienne maison de Mme Léo Fortier.

M. et Mme Henri Pouliot ont eu la visite de M. et Mme Oscar Henri et leur fille, Marie, de Laventure, et de M. et Mme Edmond Henri et leur fils, de Léoville.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Nos académies en pleine activité

Les 22 et 24 février, nous avons assisté aux deux meilleures académies de l'année scolaire.

L'académie St-Edouard, retardée de quelques jours, s'ouvrit par un mot de bienvenue de la part de notre vice-président, Denis Mourre. Donald Meloche lut ensuite le rapport de la dernière séance académique. On appela ensuite les orateurs et déclamateurs. Le premier à se présenter fut Gérard Archambault qui démontra une fois de plus ses qualités oratoires en traitant un sujet très approprié à l'auditoire, "Discoveries in Science".

Une déclamation originale et vivante vint ensuite agrémenter la soirée: "Tight Boots" fut rendue par Bernard Perron. Ce fut au tour de Roger Benoit de venir nous entretenir d'un sujet plus sérieux, "Postage Stamps Collecting".

De chauds applaudissements soulignèrent les efforts de Norbert Cénérini qui rendit la déclamation "Unscrupulous Schoolboy". Puis vinrent les deux derniers discours: Guy Lavallée nous donna un aperçu du lieu où il avait travaillé l'été dernier, "All About Thompson" et Ovide Dion parla du désarmement.

Donald Sirois, Edouard Rymek et Orville Amyotte vinrent tour à tour donner une improvisation. La critique, faite par René Arguin, fut suivie de quelques mots toujours intéressants du R. P. H. Desrochers.

Tous les élèves sont bien d'accord pour affirmer que les quatre jours de retard en valaient bien la peine!

Le 24 février, ce fut au tour de l'Académie St-Pierre. Orville Amyotte présida cette Académie. Elle s'ouvrit comme de coutume par la prière et la lecture des minutes faite par Claude Allard.

Puis nous eûmes le bonheur d'entendre René Arguin qui traita du problème de la culture du thé: des détails bien observés sur cette culture rendirent le sujet intéressant. Comme cela convient en pleine période de campagne électorale aux Etats-Unis, nous eûmes un discours sur le futur président de la république voisine: Richard Pashelka rendit ce discours.

Albert Lepage se posa le problème de la Formation Mathématique et Donald Sirois traita avec maîtrise du Patriotisme en faisant quelques applications à la vie des collégiens.

Deux bonnes déclamations furent rendues à cette séance. René Archambault donna une fable de Florian intitulée "Le hibou, le chat, l'oison et le rat" et Wayne Trombley rendit "Le Perroquet" de Florian également. Les deux déclamations méritèrent les applaudissements nourris de l'auditoire.

Les Philosophes déléguèrent deux improvisateurs qui ne déçurent pas les "académiciens": Robert Boulanger traita du nouvel hymne national que veut adopter le Niger et Gérard Marchand incita les Pavillonnistes à accentuer leurs efforts en vue d'accélérer la campagne du français au collège.

Après une critique franche mais charitable de la part de Josef Strohhofer, le R. P. P. Plamondon prit la parole et demanda aux élèves d'épauler le mouvement français lancé récemment au collège. Il félicita les figurants de la soirée et invita les futurs orateurs des deux dernières académies de l'année à se bien préparer pour faire de ces deux séances, un succès.

L'hymne O Canada termina la meilleure séance académique de l'année scolaire.

Daniel CREURER,
Arts II.

• • •

Chronique sportive

Tout va à la perfection pour les équipes sportives du Collège. Quelques mots résument bien leurs succès: victoires sur victoires. Quelques exemples suffiront à prouver cette affirmation.

Les Alouettes, participant à la série semi-finale de la ligue "Wood-River", remportèrent trois victoires successives, les 12, 14 et 21 février, contre Assiniboia. La première partie fut gagnée avec le résultat de 13 à 7. Signalons ici Gérard Archambault qui compta 3 buts. La deuxième partie fut disputée plus chaudement, mais la victoire échut à nos Alouettes: 7 à 5. Il faut mentionner ici les 3 buts de Donald Meloche ainsi que les deux buts de Philippe Gosselin pendant les dix minutes de joute supplémentaire.

Dans la troisième partie, Gérard Archambault et Jean-Charles Poirier comptèrent chacun 3 buts pour mener les copains à une victoire décisive de 11 à 4.

Dans le camp des Juvéniles, encore des succès. Ils ont joué huit parties de ligue et rapportèrent chaque fois la victoire pour décrocher la première place avec 16 points. Denis Mourre fut le plus haut compteur de la ligue avec 38 points.

Les Juvéniles ont gagné leurs deux dernières joutes, les 19 et 23 février, au compte de 13 à 15 et de 17 à 1 contre Mossbank et Gravelbourg respectivement. Signalons Garry Houde et Cyrille Giroux qui comptèrent chacun 3 buts dans la première partie et Denis Mourre qui en compta 5 dans la dernière.

Chez les Midgets, Paul Joubert compta 2 buts et Raymond Champigny et Ken Shissler chacun un pour donner la victoire aux Midgets au compte de 4 à 3 contre Vanguard, le 22 février.

Dans le domaine du ballon-panier, le Collège reçut Assiniboia le 19 février et vainquit les visiteurs 118 à 13. Léo Pinel fut l'étoile avec 36 points.

En terminant, félicitations à toutes les équipes du Collège qui jouent à l'extérieur, qui possèdent un si magnifique esprit sportif.

Raymond PREFONTAINE,
Arts II.

Albertville

Mme Marianne Dubois, des Etats-Unis, et M. Henri Boileau, de la Colombie-Britannique, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Brûlé, et leurs neveux et nièce.

M. et Mme Louis Brunet et deux de leurs enfants, de Coal Lake, Alta, ont rendu visite à M. et Mme Léo Lavoie, M. Edmond Gobeil et à plusieurs autres parents et amis.

M. Lucien Gobeil, de Saskatoon, a rendu visite à ses parents et amis.

Mme Gérard Corriveau est allée passer une semaine chez ses parents, à Vonda.

MM. René Lavoie et Steve Doscotsk sont en visite chez leurs parents.

Mme Albert Rapin est allée au chevet de sa fille malade, Mme Léo Benoit, de Humbolt.

M. Joseph Roussel est allé visiter sa fille, Soeur Germaine Roussel, à Saskatoon.

M. Ubald Gignac est le nouveau propriétaire du magasin "General Merchant".

Mme Harry Dobel est allée à Saskatoon pour soins médicaux.

M. et Mme Serras Corriveau sont allés à Victoire, visiter leurs cousin et cousine, M. et Mme Gérard Pelletier.

Malades

Ont été hospitalisés: MM. Emile Lavoie, Edmond Gobeil, Zénon Paradis, André Brûlé, Alphonse Provencher, Laurent Rapin, Georges Bolduc, Mme Eugène Hébert et Mlle Thérèse Bolduc.

Baptêmes

Keith Lyle Joseph, fils d'Eugène Johns et d'Irène Peneault. Parrain et marraine, Gordon et Diana Johns, frère et soeur de l'enfant.

Ivan-Roger, fils d'André Brûlé et d'Elise Gignac. Parrain et marraine, M. et Mme Damien Gignac, oncle et tante de l'enfant. Ivan-Roger fut le premier bébé dans la paroisse pour l'année 1960. Il reçut une valeur de cinq dollars du Community Club d'Albertville.



Une course à obstacles . . .

Si les évêques ont adouci les lois du jeûne, ils n'ont pas adouci les lois de la pénitence. Notre-Seigneur a dit "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous". C'est pas une farce qu'il a voulu faire.

Je suis sûre d'ailleurs que vous avez déjà songé à vos résolutions de carême et lorsque le prêtre a tracé une croix sur votre front avec de la cendre, vous vous sentiez prêts aux plus grands sacrifices.

Mais attention, le diable vous guette, comme il guettait Jésus au désert. Il profite de la moindre faiblesse pour induire en tentation. Alors, vous croirez la partie perdue, vous vous direz, à quoi ça sert, je n'y arriverai jamais, mes résolutions sont à l'eau . . .

Non, non! Pas de ces histoires-là. Vous êtes partis sur un bon pied, continuez sur ce pied-là. Oh! évidemment, si vous comptez sur vos propres forces, vous aboutirez dans le champ de patates. Au contraire, si vous demandez l'aide de Marie, si vous comptez sur vos amis pour vous aidez, tout ira beaucoup mieux.

Et surtout, ne prenez pas les remarques à rebrousse-poil. Vos parents, vos professeurs qui vous réprimandent ne veulent pas vous faire de peine, ils désirent vous aider à sauter les obstacles, ces barrières qu'on rencontre soudain quand tout allait si bien.

Alors, priez, communiez souvent et gardez votre courage. Imitez saint Dominique Savio. Il n'était pas "sainte nitouche" pour cinq sous, mais il savait marcher sans regarder en arrière. Aussi à 15 ans, il était déjà rendu au bout de la route qui mène à Dieu. Voilà un jeune à imiter. Bon carême!

Cousine JOSETTE

DEVINETTES

Q. — Qu'est-ce qu'il faut garder quand on l'a prêté?

R. — Un serment.

Q. — Quel est le comble de l'avarice pour un avare?

R. — C'est de se condamner au silence, parce que le silence est d'or.

Q. — Qu'est-ce qui pousse sans racines et grandit en hiver?

R. — Ce sont les glaçons.

Q. — Où trouve-t-on réunis les objets suivants: un marteau, un pavillon, un rocher, une trompe?

R. — Dans l'oreille.

— Peigne-moi, petite tante.
— Comment, te peigner! Mais c'est l'affaire de ta bonne, ma chérie; je ne suis pas coiffeuse, moi . . .
— Alors, pourquoi qu'on dit toujours que tu as coiffé sainte Catherine?

Films français à l'AECFM

Atlas du Canada

Dans nos institutions on vient de recevoir l'Atlas du Canada, un immense volume rempli de renseignements les plus divers et les plus précis. Une centaine de géographes canadiens ont contribué à l'élaboration du nouvel atlas. On en parlait il y a 22 ans. En 1948, on en autorisait la réalisation. Mais ce n'est qu'en 1954 qu'on se mit définitivement à la tâche. A l'aide de 2,500,000 photographies aériennes, ils en firent ressortir tous les aspects, tant économiques et politiques que sociaux et géophysiques.

Les grandes plaines

Les grandes plaines, région riche en blé et en pétrole. Colonisées il y a plus de 150 ans par un groupe de familles écossaises, à la recherche de terres cultivables, les plaines canadiennes ont donné naissance à trois provinces aujourd'hui prospères, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Outre le blé, qui fait des Prairies le grenier du Canada, et le pétrole, qui alimente une industrie en pleine croissance, les grandes plaines offrent une multitude de richesses naturelles qui ne demandent qu'à être exploitées.

Félix Leclerc Troubadour

Une visite chez Félix Leclerc, ce troubadour canadien qui, après avoir charmé les Canadiens français, s'en est allé gagner l'oreille et le coeur des Parisiens. Pour tous ceux qui aiment le genre moderne et la guitare . . . un régal!

• • •

Les films français de l'Office National du Film sont en dépôt au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 5



1. La mort d'Etienne a échauffé les passions que la rage du Sanhédrin attise de tout son pouvoir; aussi une persécution se déchaîne-t-elle contre les chrétiens. Epouvantés, les fidèles s'enfuient de Jérusalem, prenant des chemins peu fréquentés, craignant d'être suivis. Ils se cachent dans les villages, au fond des campagnes reculées, prenant du travail chez des inconnus afin de n'être point repérés.



2. Mais les Apôtres restent à Jérusalem: leur place est là. Et puis, sans doute, la popularité acquise auprès des Juifs par leurs miracles leur a permis de trouver des cachettes sûres. Voici deux Apôtres lisant les Saintes Ecritures, accroupis sur une natte à la mode orientale. Les rouleaux de papyrus où sont les textes sont placés dans un étui auprès d'eux.



3. A cette époque se trouvait aussi à Jérusalem Saul, Juif de la tribu de Benjamin, citoyen romain par sa naissance, venu jeune à Jérusalem où par la vivacité de son intelligence il s'était fait remarquer parmi les disciples de Gamaliel. Il joignait à une vaste culture une force de volonté peu commune. Dans le mouvement insurrectionnel qui amena la mort d'Etienne, il s'était rangé parmi les défenseurs de la loi mosaïque contre le message de Jésus.



4. La persécution déchaînée, il est l'un des plus féroces agitateurs auprès des autorités pour faire arrêter les chrétiens. Le voici ayant alerté la police pour surprendre un ménage nouvellement baptisé, et le livrer à la justice. Ces pauvres gens se sont réfugiés dans le cellier. Mais Saul connaît la maison, et sans pitié, à travers les jarres, les outres de vin, les provisions mises en réserve, il guide les envoyés du Sanhédrin vers la cachette.

Tous missionnaires

La lèpre n'est pas une tare repoussante

Ceux qui souffrent encore de nos jours de la plus vieille maladie du monde, où les trouvons-nous rassemblés pour la plupart? Dans de véritables camps de concentration. Arrachés à leur foyer, bannis de leur ville ou de leur village, ils sont le plus souvent parqués en d'infects lieux de réclusion, certains dans des cimetières désaffectés!

Combien sont-ils aujourd'hui, au siècle des relations interplanétaires? 12 à 15 millions, au bas mot. Soit 1 sur 200 êtres humains. Bien sûr, les pays d'Europe n'en comptent plus que quelques dizaines de milliers, que l'on soigne avec régularité et qui n'attendent plus la mort dans une cellule fétide. Mais ailleurs ils sont légion, les lépreux: 3 millions en Afrique, 7 millions en Asie . . .

Que fait-on pour eux? Pour détruire la légende de la lèpre-maladie-contagieuse? Pour lever la sentence d'"excommunication sociale" dont la majorité de ces malades sont encore victimes? Une poignée d'hommes et de femmes, depuis quelques années, a entrepris de "gagner la bataille de la lèpre".

Voici quelques faits que j'ai recueillis dans le journal français "Dimanche" du 31 janvier dernier.

L'Eglise, pendant des siècles, fut quasi la seule à organiser une action coordonnée en faveur des lépreux. Saint Martin, saint Louis de France, saint François d'Assise ont servi d'exemples à ceux qui, plus près de nous, depuis le Père Damien, ont voué leur vie jusqu'à la mort aux plus déshérités des hommes.

Aujourd'hui, 80,000 lépreux sont soignés — avec un espoir sérieux de guérison — dans près de 300 léproseries qu'ont créées des missions catholiques. Mais pendant longtemps, l'action missionnaire, faute des découvertes de la science, a dû se limiter à "faire surgir des îlots de charité dans un océan de silence et de misère". Nombreux sont ceux qui, en déployant cette charité, ont contracté le mal auquel ils voulaient porter remède: plus d'une centaine, durant le dernier siècle.

• • •

"Je venais de terminer mes études de médecine tropicale, quand les Pères Capucins de la Mission de Harrar, en Abyssinie, m'invitèrent à visiter leur installation. Ils passaient leur temps à soigner les lépreux, c'est-à-dire que cela m'intéressait. Je bouclai mes valises, annonçant à mes amis une absence de six mois. Il y a 28 ans de cela. Et je suis toujours ici!"

"Je", c'est le Dr Jean Ferron, véritable missionnaire laïc, le "bon Dieu sur terre" pour les 28,000 lépreux qu'il a sauvés de la maladie et de la misère. Son bureau? Une cabane comme les autres au centre de la léproserie. 80 cases rondes au toit pointu. Plus de 200 adultes y vivent, tous encore malades, ainsi que leurs 70 enfants dont pas un n'a été contaminé. Après cela, qu'on ne vienne plus parler de contagion!

Le Docteur a donc guéri en moyenne 1,000 malades par an depuis qu'il est là. Mais quand on lui rappelle ce chiffre, il s'empresse d'en lancer un autre: 150,000 lépreux en Ethiopie; deux léproseries: une près d'Addis-Abeda qui héberge 2,000 malades et celle d'Harrar. Le nombre de malades et la tâche immense que leur guérison représente ne sont pas le problème qui préoccupe le docteur Ferron. En cinq ans, selon lui, le pays pourrait être désinfecté . . . si on avait l'argent.

• • •

En août 1953, au lendemain de leur mariage, le Dr Roger Lehmann et sa femme quittaient la Lorraine pour Madagascar. Pour faire fortune? Non. Ces Tertiaires de saint François allaient seulement se mettre au service des lépreux.

Depuis leur arrivée à la Mission d'Ambanja, 70 à 80 nouveaux malades ont été dépistés chaque année. En quatre ans, on a construit, pour ceux qui étaient réellement contagieux, le village d'accueil Saint-François d'Assise: 20 cases y abritent une septantaine de lépreux. Pour les 300 "ambulants" on achève la construction d'un pavillon de consultation et de soins.

Le personnel? Le docteur, sa femme, une religieuse des Franciscaines de Calais, une infirmière malgache, un Père de la Mission.

• • •

Soeur Marie-Suzanne n'était qu'une humble missionnaire sans diplôme. Mais la persévérance de sa charité auprès des lépreux des îles Fidji en fit l'une des plus précieuses collaboratrices des léprologues. Revenue en France après 25 ans d'apostolat missionnaire, elle poursuivit pendant dix ans de patientes recherches, pour aboutir finalement à la découverte d'un vaccin dont les propriétés immunisantes ont été confirmées par une vaste expérimentation.

Morte discrètement en novembre 1957, son nom restera attaché au vaccin préventif SM (initiales des Soeurs missionnaires de la Société de Marie) et à l'antigène "Marianum" qui ont rendu l'espérance aux lépreux du monde entier.

Les jeunes lisent-ils plus que les adultes?

Une enquête a montré que 40 pour cent des Canadiens lisaient un livre par semaine en 1944, 31 pour cent en 1953 et 26 pour cent à la fin de l'année 1958. Il ressort de ces chiffres qu'au moment de la dernière enquête les ¾ des adultes canadiens ne lisaient pas.

Comme nous vivons en démocratie et que les gouvernements peuvent difficilement être supérieurs aux peuples, il ne faudra pas être surpris si l'on est un jour gouverné par des ignorants . . . à moins que les jeunes d'aujourd'hui, chefs de demain, s'adonnent assidûment, sérieusement à la lecture.



Saint Dominique Savio mourut en 1857, peu avant d'avoir 15 ans. Sa fête a lieu le 9 mars. Ses biographes disent que sa vie est une invitation à tous les jeunes de "devenir des saints". A l'âge de 7 ans il savait déjà prendre de sérieuses résolutions et les tenir, tendant ainsi vers la sainteté. (Photo NC)

Ecole St-Pierre Centre

Est-ce l'Inspecteur?

Le mardi 9 février. Une heure . . . 1 h. 10 . . . 1 h. 15 . . . Tiens . . . tiens . . . Il arrive!

Nos maîtresses nous répètent tant et plus: "Ces fameuses fenêtres — comme elles portent aux distractions!" Ah! mais ces distractions sont souvent utiles. Vous êtes d'avis, chères compagnes?

Sautillant, turlutant, M. l'abbé Raymond, sans précaution aucune, traverse le "59". Dans un coup de vent, il franchit la porte de l'entrée principale, (porte "sacrée" ne servant qu'aux visiteurs, aux maîtresses!) et sans cérémonie, se débarrasse de son paletot, jette un bonjour à notre Corinne qui est allée à sa rencontre et apparaît dans la classe.

Nous le saluons avec deux chants: "Prends ma jeunesse" et "Au bord de la rivière". Monsieur l'abbé se permet de remarquer: "Il n'y en a pas une qui fausse".

En dictée, notre visiteur nous force les méninges! En effet, pour un inspecteur de français, on s'attendrait à une orthographe irréprochable. Mais les fautes! c'est à arracher les yeux, à donner des "mots" de tête! Nous sympathisons car nous connaissons un petit secret: monsieur l'abbé, habitué aux lorgnons, ne les avait pas!

Passons maintenant à la poésie. "Vous étudiez "La Fille de Roland"? C'est presque gênant pour nous de lire devant notre distingué visiteur. Il sait comment rectifier nos fautes sans trop faire rougir nos oreilles car pour lui l'Alexandrin n'est plus mystère et se lit à merveille.

Nous avions à l'idée la charmante visite de monsieur l'abbé l'an dernier et nous dissimulons avec grande peine notre hâte d'entendre des vers récités avec tant de chaleur. L'illustre défenseur de la cause canadienne-française, M. Henri Bourassa, a encore un admirateur fort enthousiaste dans la personne de de M. l'abbé Raymond.

En tant qu'inspecteur, M. l'abbé Raymond se tire fort bien d'affaire et, comme chanteur, il n'a pas son pareil. Oh! il se laisse prier, donnant pour excuse: "J'ai une voix d'église et non une voix de concert", mais enfin il cède à nos instances.

C'est un excellent critique que notre cher visiteur — il nous communique ses points de vue sur certains programmes de télévision. Mais, comme l'horloge est capricieuse, il faut mettre fin à notre aimable causerie. Monsieur l'abbé nous laisse avec sa bénédiction.

Et, sautillant, turlutant, notre sympathique visiteur traverse de nouveau le "59". . .

Henriette RUEST et
Paulette MULAIRE,
12e année.

• • •

Education visuelle

C'est un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de préparer un compte rendu de nos activités dans le domaine de l'éducation visuelle.

L'Ecole St-Pierre Centre est membre du Conseil du Film de St-Pierre, organisation qui nous prête le projecteur "Bell and Howell" et qui nous fournit de nombreux films documentaires récents et intéressants. De plus, nous recevons de beaux films instructifs et captivants de l'Association d'Education et, par l'entremise de M. Albert Turenne, de la "Compagnie Imperial Oil".

Maintenant que dire de notre local pour les représentations de ces films? Malheureusement, nous n'en avons pas! De temps à autre, nous nous rendons au Centre récréatif. Cependant, quand c'est possible nous aimons mieux rester à l'école. Alors, nous nous débrouillons en groupant deux grades dans une même classe. Sous la direction d'une maîtresse, deux garçons habiles et sérieux opèrent le projecteur. Certains "grands personnages" son utiles quand il s'agit de poser les rideaux devant les fenêtres; quelques-uns de nos grands garçons sont de véritables "escabeaux humains" et nous sommes chanceux de les avoir en maintes occasions!

En plus des représentations de films sonores, nous profitons aussi des avantages d'un projecteur à vues fixes. Dernièrement, les membres de la Commission scolaire locale ont acheté pour l'école un beau projecteur "Viewlex" et un grand écran "Da-Lite".

Nous obtenons de nombreuses bobines du Département d'Education. Pour favoriser l'enseignement du catéchisme, les autorités de la Division scolaire de la Rivière Rouge ont acheté de beaux films en couleur sur les Commandements, les Sacrements et la Messe. Chacun de ces films est accompagné d'un disque expliquant les images présentés sur l'écran. Quelle joie donc pour chacune des classes quand la maîtresse se sert du "Viewlex" pour l'une ou l'autre de ses leçons!

Je veux donc remercier sincèrement les autorités scolaires qui s'ingénient à multiplier pour nous les occasions de rendre nos journées à l'école intéressantes et vivantes. L'éducation visuelle est un de ces moyens et nous l'apprécions beaucoup.

Paulette TURENNE,
8e année.

Au pays des merveilles

Le meilleur ami des forêts est l'écureuil gris, qui est l'artisan le plus remarquable du développement de nos bocages de noyers, en Amérique. Il a fait plus qu'aucun autre planteur. Les noix de ces arbres doivent être plantées ou bien elle sèchent avant que l'écale n'ait été brisée. Alors, évidemment, ces arbres ne demandent pas mieux que de remettre leurs noix entre les mains des écureuils gris, sachant qu'il plantera tout ce qu'il ne mangera pas, et qu'il oubliera souvent où il a fait ses plantations. Ce procédé assure la croissance de plusieurs jeunes arbres tous les ans.

Ce petit animal est devenu ainsi inconsciemment un grand auxiliaire de dame Nature. Comme il a l'avantage d'être sur la terre quand les noix mûrissent, plusieurs milliers sont probablement plantées chaque année par les écureuils gris. Il enterre une noix dans chaque trou, mais parfois, pressé par l'abondance de la récolte, il en mettra deux ou trois à la même place.

Le sens de l'odorat semble bien développé chez l'écureuil, car il peut déceler la présence des noix en faisant des recherches superficielles. Quand il a trouvé une noix, il y passe la langue et l'enterre.

Notes agricoles

Causons d'horticulture

— I —

Bien chers auditeurs,

Une fois de plus j'ai l'honneur de vous causer d'horticulture, grâce à la cordialité de M. Roland Couture, directeur du poste CKSB. En votre nom et au mien, je le remercie pour sa constante bienveillance à l'égard des horticulteurs et j'exprime notre vive reconnaissance au R. P. Raymond Durocher, O.M.I., dont vous saurez apprécier l'aimable coopération en lisant ces articles dans **La Liberté et le Patriote**, dont il est le vaillant directeur.

Le début d'une nouvelle décade nous invite à constater le merveilleux essor de l'horticulture des dix dernières années écoulées. Cette nouvelle étape nous indique aussi une expansion progressive en horticulture dans un avenir immédiat. Témoins du rythme accentué des changements de cette ère moderne, il nous faut admettre deux principes: 1) Ceux qui s'organisent et adaptent leur exploitation à l'allure de cette rapide évolution ont surtout bénéficié des avantages de cette époque. 2) Ceux qui n'améliorent rien, ne dressent pas de programme constructif, n'évoluent pas à la cadence de notre temps, leur exploitation est vouée à la ruine.

Tous, tant que nous sommes, chers horticulteurs, prenons donc la résolution de mieux organiser notre effort en horticulture dès cette année. Puis courageusement, avec enthousiasme, embellissons les abords de notre demeure, cultivons mieux nos légumes, nos fleurs et nos fruits. Sans retard, préparons notre programme d'activité, ne laissons rien au hasard. La divine Providence aidant, nous serons fiers de nos réalisations à la fin de la belle saison.

Le but principal des causeries de 1960 est de constituer un bien modeste Guide du Jardinier. L'ensemble de ces conseils généraux s'adapte aux conditions si diverses des villes, villages et campagnes. Ils conviennent aussi au climat et aux sols de l'Ouest canadien. Cependant n'y cherchez pas la solution à tous vos problèmes d'ornementation, de la culture des légumes et des fruits, de la lutte contre les insectes et les maladies des plantes. De nombreuses et magnifiques publications, distribuées gratuitement par le gouvernement provincial traitent parfaitement bien tous ces sujets. Demandez la liste des pamphlets concernant spécialement l'horticulture, puis collectionnez les brochures dont vous avez spécialement besoin, pour les consulter et vous renseigner. Voyez-vous, l'horticulture est un vaste sujet: cinq minutes de causerie par semaine, couvre une bien minime partie de cet immense champ d'activité.

Sans doute, un grand nombre de mes auditeurs sont déjà d'excellents jardiniers; ils ont "la main heureuse" et leurs succès ne manquent pas d'illustrer leur savoir-faire. D'autres sont de timides novices en jardinage, il s'en trouve probablement même quelques-uns qui commencent à zéro. Une chose importante s'impose à tous dès maintenant: tracer le programme de leurs activités dans ce domaine: au parterre, au jardin fruitier et potager. Il vous faut aussi prévoir la lutte à livrer aux insectes, prévenir les maladies des plantes, etc. Commandez dès maintenant vos graines de légumes et de fleurs, les arbres et les arbustes d'ornement, les fleurs vivaces que vous préférez, pour votre parterre. Tous ces préparatifs exécutés longtemps à l'avance dénotent déjà chez vous beaucoup d'aptitudes propres à un excellent jardinier.

S'agit-il de planter ce printemps deux ou trois arbres, quelques arbustes d'ornement près de la maison, quelques fleurs vivaces qui assureront une succession de couleurs variées tous les mois de l'été au parterre? Cherchez et choisissez dès maintenant l'endroit le plus favorable pour ces plants; il importe de les disposer harmonieusement afin d'en retirer le meilleur effet possible pour votre foyer. L'embellissement de votre "chez vous", chers compatriotes, est certes une aventure enrichissante qui marquera favorablement votre personnalité, si vous réussissez à créer un ensemble qui ajoutera du charme et un air de fête à votre demeure. Au cours de la deuxième causerie, nous étudierons ensemble comment tracer un bon plan des abords de la maison.

Au revoir, à la semaine prochaine.

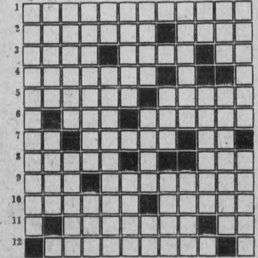
Frère T. Laflamme, C.S.V.

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

La ROCHEFOUCAULD.

Nos Mots Croisés

— No 128 —



Horizontalement

1—Raccommodages de vieux souliers.
2—Suppression d'une voyelle. — D'un rouge faible.
3—Dans les pains. — Qui fait preuve d'engouement. — Pronom.
4—Retires les boyaux d'un animal.
5—Femme très méchante. — Partie qui sert à percer dans un vilebrequin.
6—Saison. — Liquides de la canne à sucre.
7—Coup de baguette. — Manier doucement. — Préfixe privatif.
8—Table pour les sacrifices. — Fleuve d'Afrique.
9—Venus au monde. — Qui est colorée comme le cuir.
10—Genre de crucifères. — Qui ont une saveur rude et désagréable.
11—Briller en réfléchissant la lumière. — Pronom.
12—Ancienne monnaie anglaise (plur.).

Verticalement

1—Souvenir.
2—Ce qu'il y a de meilleur. —Bec de lampe à manchon incandescent.
3—Chandelle. — Titres russes.
4—Pièce de vaisselle. — Place.
5—D'un verbe gai. — Qui doit être fait d'abord.
6—Vapeur du matin sur la terre. — A eux.
7—Ville d'Allemagne. — Habillé. — Pronom.
8—Amas d'eau salée. — Vin de palmier et de cocotier.
9—Plantes chargées de branches et de feuilles. — Ainsi-soit-il.
10—Librement. — Retient comme dans un coin.
11—Point cardinal. — Voiles d'une plate-forme autour des mâts.
12—Qui sont sans compagnies. — Faire tort.

SOLUTION DU PROBLEME No 127

■ **Horizontalement:** 1. Màrematique; 2. Olive — Ruts; 3. Rève — Vraie; 4. Tsé — Réels — Ma; 5. Ereinte — Duc; 6. Armée — Eole; 7. ID — Garrotter; 8. Arrosa — Ere; 9. Soit — Taie — An; 10. Sis — Ciel — Ort; 11. Eté — Lorsque; 12. Ebène — Vise.

■ **Verticalement:** 1. Mort — Liasses; 2. Alèse — Droit; 3. Fivera — Risée; 4. Eve — Ergot; 5. Me — Rimas — Clé; 6. Vénération; 7. Arrêter — Aéré; 8. Ale — Oeils; 9. Iris — Etre — QV; 10. Que — Dole — Oui; 11. Ut — Mule — Ares; 12. Espacèrent.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les résultats des Jeux Olympiques ne nous ont pas déçu, bien au contraire. Il y a eu, bien entendu, la défaite de l'équipe canadienne de hockey, mais quand on sait comment cette équipe a été recrutée, dans quelles conditions elle doit jouer et la façon ridicule avec laquelle les règlements olympiques sont appliqués, il n'y a pas lieu de s'étonner de cette défaite, si ennuyeuse puisse-t-elle nous sembler. Dans l'ensemble, nos athlètes ont fait bonne figure. Même si nous vivons dans un pays de neige, nous sommes quand même de nouveaux venus dans le domaine de la compétition internationale et, dans ce domaine comme dans bien d'autres, tout est à faire chez nous. A la lumière de ce qui vient de se passer aux Jeux Olympiques, il est même permis de croire que nous dominerons le domaine du patin artistique dans quatre ans, nos jeunes représentants s'étant mérité des médailles, des félicitations et de très bonnes places. C'est déjà un résultat fort encourageant.

Il semble bien aussi que nous allons connaître de meilleurs succès dans le monde du ski. Même s'ils ont été privés de leurs chances de participer à des concours internationaux, nos skieurs ne sont pas tombés trop loin des skieurs étrangers. Dans la course de fond et dans diverses épreuves nordiques, notre tour semble approcher à vive allure, et si nous pouvons permettre à notre équipe de cette année de rencontrer à quelques reprises les meilleurs skieurs du monde, il ne faudra pas être surpris de voir le Canada remporter d'autres médailles d'or. La course sur patin n'est pas notre fort et dans ce domaine nous sommes encore loin derrière, et nous y resterons probablement. Mais on ne peut pas tout exiger d'une nation de 17 millions d'habitants.

Cette défaite

Les Dutchmen ont perdu le championnat olympique par une joute. Reconnaissons qu'ils ont eu quand même bien du mérite en se classant au deuxième rang, car les règlements olympiques sont d'une ânerie consommée, et nous ne donnerions pas 25 sous pour assister à une autre joute disputée d'après ces règles. On se demande où le Canada avait la tête en acceptant de participer à des concours internationaux disputés sous de telles lois. Il ne s'agit pas d'encourager la rudesse excessive, mais il y a quand même moyen d'arrêter légalement un adversaire sans l'envoyer sur la rampe ou sans lui barrer les jambes. Les règlements du hockey international auraient besoin d'être révisés en entier et des arbitres intelligents et compétents devraient être nommés pour les étudier et voir à leur application uniforme.

La joute Canada-Russie nous reportait à plus de 25 ans en arrière alors que les joueurs faisaient tous leur petit solo. Nous nous souvenons du temps où c'était la mode de prendre son élan derrière les filets pour aller déjouer l'adversaire qui attendait bien aimablement au centre qu'on ait pris sa vitesse. Les équipes en présence manquaient de précision dans leurs lancers et ne semblaient pas savoir en quoi consiste un jeu de puissance. Nous tremblons à la pensée de ce qui pourrait arriver s'il fallait qu'une de nos équipes professionnelles ait l'occasion de rencontrer ce genre d'adversaires! La démonstration de dimanche dernier nous a fait du bien. Elle nous a prouvé que le Canada est et reste encore le pays du hockey, et que la poignée de garçons charmants qui se sont déguisés en joueurs de hockey représentent autant la qualité de ce sport, tel que pratiqué chez nous, que les comics sont le témoignage de la littérature du XXe siècle, Albert Camus compris! L'Europe ne se rend peut-être pas compte de cela, mais nous en sommes encore plus convaincus que jamais: le hockey européen traîne de l'arrière par plus de 25 ans et à l'allure où nous allons la distance ne fera que grandir avec les années.

A trois points!

Au moment où nous écrivons ces lignes, les Canadiens de la Nationale ne sont plus qu'à trois points du championnat du premier circuit professionnel du monde. C'est donc dire qu'ils sont déjà les champions de la ligue et qu'ils peuvent maintenant attendre les séries éliminatoires avec confiance. Il se pourrait fort que les Habitants jouent contre les Black Hawks de Chicago dans la première ronde des séries semi-finales. Souhaitons que les joutes ne se terminent pas comme celles de l'an dernier à Chicago, dans le tumulte et la bagarre. Les Leafs de Toronto devront faire face, soit aux Bruins, soit aux Red Wings. Nous croyons que les Bruins l'emporteront. Les Red Wings, après avoir tenu le coup grâce à Howe et Sawchuck, s'écroulent maintenant que Sawchuck est épuisé et nous craignons fort que cette équipe spectaculaire soit maintenant incapable de se ressaisir. C'est regrettable, car il est toujours excitant d'assister à une série éliminatoire quand Gordie Howe y participe.

Les Rangers sont satisfaits des services d'Al Rollins. Les journaux ne tarissent pas d'éloges à l'égard de l'ex-cerbère des Warriors, et on parle même des possibilités de le voir retourner dans les filets du club de la métropole américaine la saison suivante: "Tout dépendra de ce qu'il fera dans les joutes de la période d'entraînement", a déclaré le gérant Patrick. L'instructeur Alf Pike gardera lui aussi son poste, mais il devra donner de meilleurs résultats s'il ne veut pas connaître le sort de Phil Watson qui quittera les Rangers en août prochain. Phil devra se chercher du travail ailleurs et nous doutons qu'il demeure dans la Nationale. Pourtant Watson a connu des heures de gloire avec les Rangers, mais la gloire sportive passe rapidement et une série d'échecs fait oublier bien des succès, si imprévisibles aient-ils été. Reconnaissons que la situation chez les Rangers n'est pas spécialement rose, mais qu'elle devrait s'améliorer dès que les jeunes joueurs auront pris de l'assurance. Des joueurs du calibre de Shack sont promis à un trop bel avenir pour ne pas connaître au moins une ou deux bonnes saisons dans la Nationale. Ce pourrait bien être la saison 1960-61.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 5 mars présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "CFRCK", "La vie qui bat", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" qui mettra en vedette Bernard Peiffer, pianiste de jazz; Richard Verreau, ténor; Pierre Paquette, Lise Roy, Jacques Thierry et Alan Mills (La chanson canaditnne); Fernando Sirvent, guitariste espagnol, et son épouse, Raquel Tena, danseuse; Tonito, équilibriste, et Maurice Meerte, directeur. Michelle Tisseyre en sera l'hôtesse.

Le dimanche 6 mars, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Derrière la Grande Muraille" (film) de 3 h. à 4 h. p.m.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

L'homme aurait le vertige à voir dès sa jeunesse la somme des douleurs qu'il lui faudra subir. — Frédéric PLESSIS.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 20

— Mais, fit-il, absolument suffoqué, à quel titre, pourquoi?

— Pour essayer de sauver l'honneur du nom qu'elle partage avec vous et envers lequel elle considère garder un devoir impérieux.

— Ça, fit-il, de plus en plus stupéfait en regardant les billets qui palpitaient encore dans ses doigts, ça, par exemple! c'est . . .

Mais, soudain, il releva le front, amer.

— Mais, étais-je bête! c'est tout simplement une manière d'acheter mon consentement! Ah! décidément, elle ne me juge pas d'une façon flatteuse . . . Il est vrai que c'est ma faute . . . si je . . .

Mais Michel le coupa vivement:

— Il n'est nullement question de cela. Je vous répète que le début de notre conversation est inconnu de Jacquemine, qui n'est venue ici, elle, que dans l'espoir de vous sauver sur la dénonciation de cette lettre qui vous montrait en fâcheuse posture.

— Allons donc! elle n'a aucune raison de s'intéresser à moi, cette petite! fit-il, incrédule.

— Mais, ne croyez-vous pas que celle qui a le courage de renoncer au bonheur de toute son existence, par respect d'un serment fait à la mémoire de sa mère, peut être capable de sacrifier beaucoup moins, en réalité, quoique ces quelques pauvres billets représentent actuellement tout ce qui reste de sa fortune, pour la tranquillité d'une autre mère: la vôtre?

Michel Vincent se tut. Il sentait soudain son interlocuteur à bout de forces. Déjà, aux mots accusateurs: "tout ce qui reste de sa fortune", il l'avait vu pâlir terriblement, jusqu'aux lèvres. A l'évocation de sa mère, il vacilla légèrement et dut s'appuyer au dossier d'un fauteuil.

Mais, cette faiblesse ne devait être que de courte durée. Très vite, il se ressaisit et, passant sur son front où perlaient quelques gouttes de sueur une main agitée de tressaillements nerveux, il tendit l'autre, encore fermée, sur l'enveloppe d'où sortaient les billets de Jacquemine.

— Reprenez cela! Ah! reprenez-le, fit-il, presque égaré, comme si cet argent lui brûlait les doigts.

Paisiblement, Michel remarqua:

— Vous refusez son aide?

— Je refuse sa pitié, sa charité! Dites-lui que je n'en ai que faire et, pour la bien persuader que ce n'est pas moi qui lui ai adressé cet appel honteux, que, tout de même, je n'en suis pas arrivé là encore . . . Dites-lui également que, bien au contraire, je suis en mesure de lui rendre le montant de . . . l'emprunt que je lui avais fait jadis.

Michel tressaillit à son tour. Que projetait donc cet homme, pour qu'il se décide ainsi à se libérer? Mais il dissimula son inquiétude soudaine sous un calme apparent.

— Je n'y manquerai pas.

"Et . . . poursuivit-il très vite, comme pressé d'en finir, dites-lui aussi que, puisqu'elle se trouve ici, c'est demain, à elle-même, que je veux faire cette restitution.

Cette fois, Vincent ne put retenir un mouvement de violente contrariété. Pourquoi recherchait-il l'occasion de revoir Jacquemine?

— Je ne pense pas, dit-il sèchement, qu'il entre dans l'intention de Mlle Bernier de vous accorder un entretien en tête à tête.

— Si je l'en priais, cependant, fit-il, menaçant.

— Je me verrais obligé de le lui déconseiller! Vous ne pensez pas que je suis assez niais pour lui échapper la seule chance de reconquérir un jour sa liberté! Jacquemine ne peut et ne doit, en aucune façon, avoir seulement l'air de reprendre avec vous des habitudes d'intimité que vous n'avez pas voulu contracter!

— Et, cependant, je veux, avant de prendre aucune décision concernant notre séparation, avoir avec elle un entretien. Je veux la voir, lui parler, savoir si tout ce que vous venez de me dire est vrai! On ne peut tout de même exiger que je prenne d'aussi sérieuses résolutions sans en avoir pesé la nécessité!

— Vous ne refusez donc plus? demanda-t-il, soulagé.

Mais Antoine le regarda profondément, avec des yeux presque hagards.

— Je ne sais pas . . . il faut que je voie Jacquemine, que je lui parle! Tout ce que vous venez de me dire m'a troublé! Je ne sais plus . . .

Longuement, Michel le regarda, en silence. Un combat douloureux se livrait en lui. Autoriser cet homme à revoir Jacquemine, à lui parler, n'était-ce pas courir un risque grave? Il se souvenait de certaines paroles menaçantes. Antoine n'avait-il pas dit: "Les avantages que mon attitude a pu lui laisser jusqu'ici . . ." Que ce "jusqu'ici" était gros de menaces! Signifiait-il que le malheureux était décidé à changer d'attitude, "à présent", et à reprendre, vis-à-vis de sa femme, celle que la loi lui conférait, lui indiquait? Il y avait aussi cette histoire du chien du jardinier . . . Pourquoi un tel être se soucierait-il soudain de reconquérir une femme dédaignée jusqu'ici? Nul ne pouvait le savoir: mais la crainte en demeurait permise, après ces quelques allusions. Michel devait-il en courir le risque, y exposer la jeune innocence de Jacquemine?

D'autre part, il sentait le jeune homme ébranlé, profondément secoué par l'attitude si crâne et élégante de sa femme légale. S'il n'y avait qu'une chance de lui arracher le consentement à son bonheur, avait-il le droit de l'entraver par une jalousie peut-être vaine?

Michel ne connaissait-il pas le coeur de Jacquemine, tout entier à lui, maintenant? Comment pouvait-il redouter qu'elle songeât, un seul instant, à revenir à l'autre?

Cette pensée réconfortante décida de son attitude.

— Je ne puis prendre aucun engagement pour elle, dit-il froidement. Toutefois, si elle devait consentir à cet entretien, il ne pourrait avoir lieu que dans un endroit public, aux yeux de tous.

Il fronça tout d'abord les sourcils, visiblement contrarié dans ses desseins, puis un sourire sardonique détendit ses lèvres minces, comme s'il venait de trouver la solution à un calcul compliqué.

— C'est facile. Voulez-vous lui dire de venir me retrouver ici, demain soir, à pareille heure? Je pense que vous ne pouvez demander mieux comme endroit public. Même dans ce petit salon où nous sommes seuls, nous nous trouvons en vue de plus de cinquante personnes par les portes vitrées.

Il ricana soudain, les poings serrés.

— Croyez bien que c'est cela qui m'a arrêté, ce soir, au bord des gestes extrêmes où me poussait votre insolence à vous mêler des affaires de mon ménage! C'est vous donner l'assurance qu'il en sera de même demain, au cours de l'entretien . . . d'un tout autre genre que j'aurai avec ma femme!

Les poings serrés aussi, Michel se dressa devant lui, menaçant.

— J'en accepte l'augure. Cependant, sachez que, de toutes manières, je serai là, prêt à lui porter secours, à la défendre contre vous . . .

D'un nouveau ricanement, il le défia.

— Et . . . contre elle-même?

— Aussi! acheva Michel avec force, s'il en était besoin. Mais je ne crains pas cette nécessité. Demain, si, à pareille heure, vous n'avez pas vu venir Jacquemine Bernier, c'est qu'elle n'aura pas consenti à vous voir. Adieu, monsieur.

CHAPITRE XVIII

Michel, dès le lendemain matin, raconta tout au long leur entretien à Jacquemine, stupéfaite.

— Oh! murmura-t-elle, très rouge, vous lui avez demandé cela? Vous l'avez prié de réclamer lui-même l'annulation de notre mariage?

— Mais, fit-il, inquiet un peu, n'était-ce pas le seul moyen de vous libérer, puisque vous ne pouvez la demander vous-même? Vos scrupules ne vous interdiraient pas de l'accepter, sollicitée par lui, je pense?

Mais toutes ses craintes s'envolèrent bien vite devant le regard de joie lumineuse qu'elle levait vers lui.

— Oh! dit-elle, en frappant des mains comme une enfant comblée, la bonne idée que vous avez eue là! La bonne idée! Elle ne m'était pas venue, à moi . . . Et qu'a-t-il répondu?

— Il doit donner sa réponse ce soir, dit-il d'un ton qui était peut-être plus détaché qu'il n'eût fallu pour sembler absolument sincère.

Cela suffit à alarmer Jacquemine dans sa joie pleine d'espoirs.

— Il a donc demandé un délai? murmura-t-elle, navrée. Ne pouvait-il accepter tout de suite? Pourvu qu'il consente!

Il sourit au petit visage apeuré qui se tendait vers lui en un geste de confiance et de supplication.

— Mais oui, il consentira, ma chère toute petite. Ne vous tourmentez pas avec ces craintes. Il consentira parce que nul intérêt ne l'empêche de consentir . . .

Effrayée davantage, elle jeta les mains vers lui et, haletante, elle supplia:

— Oh! Michel, quel visage vous avez pour dire cela! Vous n'allez pas vous colleter avec ce misérable? le provoquer? Michel, il faut que vous sachiez que, contrairement à beaucoup de jeunes gens de sa génération, il est très fort aux armes . . . A la boxe aussi, d'ailleurs . . . et puis, c'est un être sans scrupules, sans honneur; il est capable de tout, Michel! De tout!

Et, brusquement, oubliant toutes les petites réserves qui la retenaient encore, trop récente secrétaire du maître respecté pour devenir immédiatement la fiancée libre et confiante qu'il souhaitait cependant de toutes ses forces:

— J'ai peur pour vous, Michel! cria-t-elle en se jetant sur son coeur, entre ses bras. Si vous saviez comme j'ai peur!

Une joie merveilleuse irradia le beau visage mâle de Michel. Tendrement, d'un geste protecteur et passionné à la fois, il serra contre lui le petit corps abandonné, tout frémissant. Du nid blond et parfumé qui formaient les boucles blondes de la jeune fille montait la senteur fraîche et grisante à la fois qu'il aspira d'une lente, d'une religieuse caresse de ses lèvres.

Cette fois, elle ne se reculait pas, blottie contre lui, rendue hardie et plus femme par l'inquiétude qui la bouleversait pour lui.

— Chérie! murmura-t-il enfin, d'une voix rendue plus sourde par l'émotion. Chérie, petite mienne, rendue plus mienne, si complètement, si merveilleusement mienne; je n'ai plus peur de rien, moi, maintenant! L'autre peut venir essayer de vous reprendre, je ne le crains plus! Je sais que je suis le plus fort, puisque j'ai votre coeur.

— Oh! murmura-t-elle, en levant un visage surpris, vous avez craint cela, Michel? Encore? Mais que faut-il faire pour vous convaincre que, seul, vous comptez pour moi au monde?

— Ma chérie, j'ai honte de ma faiblesse devant une telle confiance, une tendresse si merveilleuse!

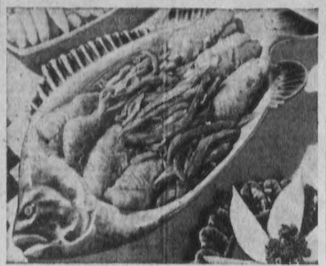
— Honte! Oh! . . .

— Si, il me faut l'avouer. Oui, j'ai un pauvre coeur tremblant qui n'ose croire à sa merveilleuse aventure. J'ai peur, perpétuellement, de vous voir regretter un mari tout jeune, très séduisant . . . moi qui serai vieux plus vite que lui! Car, Jacquemine . . . j'ai plus de trente ans!

— Si vous saviez comme vous me faites mal en me disant ces choses! murmura-t-elle doucement, avec tristesse.

(à suivre)

On ne tolèrera pas que le prince parle en bébé



Sous le signe de la saveur

Il est des mots qui ont une saveur domestique particulièrement agréable! "Rissoler" est de ceux-là. Il évoque d'appétissants arômes et toutes sortes de mets succulents auxquels la cuisson aura donné une belle surface dorée et croquante. Des filets rissolés de poisson tendre, cela fait aussi penser à l'été . . . à un déjeuner au bord du lac ou de la rivière, alors que l'on déguste sur place le poisson que l'on vient de pêcher! De telles évocations sont particulièrement attrayantes pendant les mois d'hiver. Allons donc "pêcher" du poisson frais ou congelé chez l'épicier et faisons-le rissoler dans la sauteuse. Mais n'oublions pas que le poisson perd de sa finesse s'il est trop cuit. Le mot d'ordre sera donc, ici: Modération! La recette suivante permet de préparer de tendres filets de poisson d'une appétissante surface dorée.

Filets de poisson sautés

1 livre de filets de poisson (morue, aiglefin, perche marine, etc.)
¼ de tasse de farine
½ c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
1 c. à thé de paprika
¼ de tasse de beurre

Si les filets son congelés, les faire décongeler dans le réfrigérateur. Séparer les filets. Mélanger la farine, le sel, le poivre et le paprika. Verser sur une feuille de papier paraffiné. Rouler chaque filet dans la farine. Faire fondre le beurre dans une poêle. Y mettre les filets et cuire à feu modérément vif de 5 à 8 minutes ou jusqu'à ce que les filets soient bien dorés et que leur chair s'effeuille facilement à la fourchette. Ne retourner les filets qu'une fois. Pour 3 ou 4 personnes.

A peine âgé de deux semaines, le second fils d'Elisabeth est déjà pris dans l'engrenage du protocole. Encore au berceau, il est présenté aux visiteurs de marque comme "personnage royal officiel". Quand il aura un mois, il sera confié aux soins de la nurse du palais, Mabel Anderson, afin d'être élevé "royalement". Les bonnes manières lui seront infusées sous la surveillance de la reine.

Ainsi, un langage impeccable sera d'abord appris à l'enfant chez qui on ne tolèrera jamais qu'il parle en bébé. On ne le fera pas taire quand il chantera car cela développe la voix.

La reine et le prince le verront aussi souvent que l'horaire officiel le leur permettra, cependant l'enfant s'habituera vite à ne pas voir ses parents à des heures régulières. On lui apprendra que les engagements retiennent souvent ses parents loin de lui.

Dès qu'on le jugera à propos, on lui montrera à saluer profondément sa mère quand il la voit pour la première fois dans la journée, en hommage à la souveraine. Il saluera aussi la reine-mère qu'il appellera, sans doute, comme le font son frère et sa soeur, "royale grand-mère". Tante Margot, cependant, étant au même rang que lui, le petit prince n'aura pas à hésiter avant de courir à elle.

Il devra s'habituer à saluer gracieusement la foule quand il voyage, et s'il répète les pieds-de-nez que faisait son frère, il sera, lui aussi, sévèrement repris. Avant de monter dans le train, il devra donner des poignées de mains aux personnages officiels qui se trouveront sur la plate-forme.

Sa cabine est déjà prête sur le yacht "Britannia". La famille royale ne jouit vraiment d'intimité qu'en mer, aussi le petit prince appréciera-t-il rapidement les croisières au cours desquelles il pourra s'ébattre dans la piscine en compagnie de ses parents.

Au programme de ses premières leçons, on a inscrit en plus de la lecture et de l'écriture, l'équitation. Des cours de danse lui seront donnés afin de lui inculquer le sens du rythme et de la grâce. Des enfants choisis parmi ceux des amis de la reine partageront ses études et ses jeux. Quand il aura atteint sa septième année, un valet de pied remplacera la nurse du palais et s'occupera de lui jusqu'à l'âge de 18 ans où il aura son propre valet.

Il commencera l'étude du français quand il aura sept ans sous la direction d'un tuteur, et prendra des leçons de piano s'il manifeste le moindre talent musical. Chaque soir, quand ses parents sont au palais, l'enfant pourra les voir après le thé et les entretenir de sa journée.

Si l'Eglise, comme une bonne mère, a apporté des adoucissements au règlement du carême, si elle n'oblige plus au jeûne et à l'abstinence des années passées, elle rappelle cependant, que le carême est encore un temps de pénitence et invite les fidèles à le passer dans un esprit de prière et de sacrifice et dans la pratique des vertus chrétiennes pour se bien préparer à chanter, avec l'Eglise, l'Alleluia de Pâques.

✦ ✻ ✦

Quand vous rentrez, le soir, fatiguée, les traits tirés et si vous voulez être "en beauté" pour sortir, démaquillez-vous et appliquez sur votre visage une compresse d'eau chaude bien essorée. Renouvelez-là pendant quelques minutes, aspergez ensuite le visage à l'eau froide, toute trace de lassitude sera effacée, vous retrouverez éclat et fraicheur.

✦ ✻ ✦

Pour empêcher un rôti de se dessécher, mettez dans le four pendant qu'il cuit, un petit récipient plein d'eau. La vapeur empêche la viande, non seulement de se dessécher mais aussi de brûler. (Il va de soi qu'il faut attendre que le rôti soit bien doré pour procéder à cette opération, sinon il resterait sans couleur.)

✦ ✻ ✦

La grand-mère: "Mon rhumatisme me reprend, il va pleuvoir!"

La petite fille: "Oh! grand-mère, frictionne-toi vite avec ton liniment pour qu'il ne pleuve pas, c'est demain congé!"

✦ ✻ ✦

Nous ne savons pas tout ce qu'une parole aimable ou consolante, un sourire, même, peuvent apporter de réconfort et de lumière: ne négligeons pas ces petits bienfaits.

Père EYMARD.

✦ ✻ ✦

En cas d'incendie, s'il faut traverser des pièces remplies de fumée, il est prudent de se protéger le nez et la bouche de plusieurs rangs de gaze ou de tissu très fin. Une couverture de laine ou un manteau épais moins inflammables protègent le corps de la flamme. Ramper sur les mains et les genoux permet de mieux sortir, puisqu'il y aura moins de fumée près du plancher.

✦ ✻ ✦

Vos gants de caoutchouc dureront plus longtemps si vous avez la précaution de glisser un petit tampon de ouate à l'extrémité de chacun des doigts, de manière à ce que vos ongles ne brisent pas le caoutchouc.

✦ ✻ ✦

Une jeune femme éprouvée par la mort de son mari lui avait fait élever un riche monument de granit sur lequel elle avait fait graver ces mots: "Mon chagrin est si grand que ne puis le supporter".

Moins de douze mois plus tard, la jeune veuve s'était remariée. Et quiconque passait par le cimetière où son premier époux avait été inhumé, pouvait dorénavant lire l'inscription suivante sur le monument: "Mon chagrin est si grand que je ne puis le supporter toute seule".

✦ ✻ ✦

Vous détestez sans doute de vous lever le matin dans une chambre froide, mais c'est bien plus salubre, constaterez-vous, que de garder toute la nuit les fenêtres fermées tout en continuant de chauffer. Vous dormez beaucoup mieux et vous vous éveillez plus reposés si vous voyez à ce que votre chambre à coucher soit bien aérée. Les chambres à coucher surchauffées et renfermées provoquent le rhume.

✦ ✻ ✦

Les taches d'oeufs ne sont tenaces sur le linge que si vous avez le malheur de les plonger dans l'eau chaude qui les fixe irrémédiablement.

✦ ✻ ✦

Un acte de vertu finit toujours par devenir un acte de bonheur. — LACORDAIRE.

✦ ✻ ✦

Le père: "Tu as failli dans tes examens, et pourtant tu m'avais bien dit que tu étais familier avec toutes les questions qu'on pourrait te poser?

Le fils: "C'est la vérité, mais j'étais moins familier avec les réponses.

✦ ✻ ✦

Pour traiter une brûlure superficielle, lavez la blessure à l'eau froide et au savon. Le savon désinfectera et l'eau froide soulagera. Toute brûlure grave réclame cependant l'attention du médecin.

Patron imprimé





Numéro du patron: 9486
Grandeurs: 9 à 17
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Courrier de Louise

Q. — **Vous m'avez déjà aidée et je reviens vous demander conseil. Mon problème est très délicat. Je me suis mariée très jeune avec l'ambition d'élever une nombreuse famille et de donner à mes enfants une bonne éducation. Dieu a comblé mes voeux et m'a donné un grand nombre d'enfants, mais j'ai beaucoup de difficulté à atteindre mon second but, car mon mari ne veut absolument pas prendre ses responsabilités de père. Auriez-vous l'obligeance de répondre aux questions suivantes. Une femme est-elle tenue d'obéir en tout à son mari, et à ne jamais lui désobéir quand il lui défend de sortir sans sa permission, surtout lorsqu'il ne veut plus aller nulle part, étant devenu antisociable? A-t-elle besoin de sa permission pour aller visiter sa vieille mère qu'elle n'a pas vue depuis plusieurs années, qui a été très malade et qui, de plus, lui fournit les moyens de transport? Un mari a-t-il le droit de l'accuser d'être partie en cachette, et de conclure que c'est avec de mauvaises intentions qu'elle a agi? A-t-il raison d'accuser sa femme de lui avoir fait perdre sa santé en le contrariant alors qu'il croit que sa santé consiste à satisfaire ses penchants, se ménager et se servir de son autorité pour contrôler tous les biens et les revenus de la famille? Il croit que sa femme ne mérite que des punitions et pour la corriger il lui enlève tous ses droits et même son alliance bénite, jugeant celle-ci indigne de la porter. Peut-il ainsi censurer toutes ses actions?**

N'est-ce pas le devoir d'une mère de faire tout son possible pour aider ses enfants à obtenir une bonne éducation, surtout quand leur père ne se soucie que de ce qui le satisfait? Une telle mère peut-elle être qualifiée de passionnée? Merci.

EN PEINE DE SAVOIR.

R. — D'après la partie de votre lettre que je n'ai pas publiée, ma chère amie, je crois que votre mari a l'esprit malade, ou bien qu'il est un fin paresseux dont le coeur est endormi par son vice. Vous avez toute ma sympathie. Votre mari semble avoir une notion tout à fait fausse de ses droits et n'avoir aucune idée de ce que comporte les DEVOIRS d'un époux et d'un père de famille. Les relations de l'homme avec son épouse et ses enfants ne doivent pas être celles du maître vis-à-vis des esclaves. Etre chef de famille, cela veut dire bien autre chose. Il serait bon de faire relire à votre mari, les promesses qu'il a faites le jour de son mariage. L'homme digne de ce nom travaille pour procurer le bien-être de sa famille, et une bonne éducation à ses enfants afin qu'ils soient de bons citoyens chrétiens. Il distribue à chacun les encouragements dont il a besoin pour se développer, et donne le bon exemple. Sa force et son amour sont le soutien de sa femme. Tous deux partagent les droits et les devoirs de leur état. Ni l'un ni l'autre ne les possède tous en propre. Votre mari n'a pas le droit d'exiger que sa femme obéisse à ses moindres caprices, surtout si elle fait tout son possible, comme vous semblez le faire, pour le rendre heureux et pour bien élever ses enfants. Vous êtes allée visiter votre mère sans sa permission, puisqu'il ne vous l'aurait pas donnée, vous avez bien fait, si vous avez confié la garde de la maison à une personne responsable ou à vos aînées. Quant à vous accuser d'être passionnée, je ne vous connais pas, mais il vous juge sans doute d'après lui-même et cherche ainsi à s'excuser. En vous enlevant votre alliance il a abusé de ses droits. Si vous pouviez lui faire subir un examen médical complet, le médecin saurait le diriger vers un psychiâtre ou un psychologue, s'il le croit nécessaire. Autrement, le seul diagnostique que je puisse faire, c'est qu'il a "un point entre le coeur et la volonté". Y aurait-il un parent ou un ami de la famille qui pourrait essayer de lui faire entendre raison? Je vous plains de tout mon coeur et vous encourage à continuer de faire tout ce que vous pouvez pour assurer la bonne éducation de vos enfants. De votre côté vous pourriez peut-être mieux le convaincre par la douceur que par les récriminations. S'il est vraiment un névrosé, cependant, seule la science médicale peut résoudre votre problème.

• • •

Q. — **J'apprécie beaucoup votre courrier et je viens, à mon tour, vous demander conseil. J'ai un vieux testament français qui date de 1656, que je voudrais faire recopier. Connaîtriez-vous quelqu'un qui pourrait le faire avec rémunération évidemment. Merci. — P.J.C.**

R. — Le seul moyen que je connaisse pour trouver une personne prête à faire ce travail est de faire passer une annonce dans le journal. Je ne peux pas faire cette annonce dans le courrier. Vos remarques sont très appréciées et je vous en remercie beaucoup, cher monsieur.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quand arriverons-nous à tuer la négligence

par le Dr Adrien Plouffe

Les Canadiens dépensent, chaque année, plusieurs centaines de millions de dollars en soins médicaux et médicaments. Or, parmi ces gens, il y en a une multitude qui ne veulent rien entendre aux conseils de gros bon sens que leur prodiguent les médecins hygiénistes. Ils abusent de l'alcool, ils abusent des délices de la table. Ils abusent de tout. Ils ne prennent aucun exercice. Ils ne dorment pas assez et la comédie se termine par une maladie qu'ils auraient pu éviter. Et, le comble, c'est qu'à ce moment-là, ils ne vont pas consulter le médecin! Non, ils se soignent à l'aveuglette, **ce qui permet à telle ou telle maladie de s'aggraver.**

Pensez-y bien et demandez-vous si ce système s'apparente le moindrement au sens commun. Et quand des milliers et des milliers de Canadiens agissent ainsi, demandez-vous s'il est étonnant qu'ils dépensent plusieurs centaines de millions par année **en soins professionnels et en remèdes!**

— On ne peut pas éviter toutes les maladies!

— D'accord, mais neuf fois sur dix on peut éviter l'aggravation de la maladie ou ses complications.

Au fond, ce que le médecin hygiéniste vous enseigne, ce n'est pas compliqué, c'est une méthode basée sur une **livre de science et sur une tonne de bon sens.** Rien de plus. En 1960, qui donc peut ignorer cette vérité lumineuse? Qui donc peut rester ignorant devant les saines leçons de l'hygiène, qui?

Certes, il peut y avoir encore quelques ignorants dans les coins éloignés des grandes villes. Il y en a de moins en moins, mais il y en a encore. Mais aujourd'hui l'ennemi no 1 des médecins hygiénistes, c'est une sainte dont le nom n'est pas au calendrier, c'est **sainte Négligence.** Entourée de l'indifférence, de l'insouciance, de l'à-peu-près, de l'apathie ou de l'inconscience, sainte Négligence mène le bal! Et c'est la ronde endiablée où un trop grand nombre des nôtres se préparent, par leur culte à sainte Négligence, à la maladie, **à la maladie qu'ils n'éviteront pas et dont ils ne sauront pas prévenir l'aggravation!**

Devant cette situation désespérante, les disciples de Pasteur continuent de se dresser, en répandant les idées saines de l'hygiène et de la médecine préventive. Les apôtres de cette politique de prudence et de prévoyance s'appliquent à combattre la négligence, dont la mort éloignerait une foule innombrable de Canadiens de la maladie, de son aggravation, de ses complications. N'est-il pas à souhaiter que tous les nôtres sans exception commencent à le comprendre une fois pour toutes!

Adrien PLOUFFE

LES CROIX

par: "René d'ANJOU" de la Société des Poètes.

Les croix de nos cimetières,
Celles que nous avons jetées à terre,
Nos vieilles croix de bois,
Rajeunies par notre foi.

Les croix que nous avons baisées,
Celles sur qui nous osons prier.
Les croix à qui nous avons gémis,
Les malheurs d'un monde maudit.

Les croix que l'on a accusées
de notre jeunesse brisée,
Les croix enfouies dans un placard,
Sans plus d'égard.

Les croix du sacrifice divin,
Que l'on a détériorées de nos mains,
Les croix de la misère
que l'on a maudit dans la colère.

Les croix du vainqueur,
Pendues aux murs des demeures,
Les croix de la passion,
Ecrasées par les francs-maçons.

Les croix du dernier adieu,
avec des larmes dans les yeux,
Les croix de nos grands-parents,
échangées pour de l'argent.

La croix du dernier soupir,
serrée dans des mains qui transpirent;
Les croix des coeurs trompés,
Perdues sur une route isolée.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 47

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

BONS TERRITOIRES DISPONIBLES dans votre entourage pour personne ambitieuse de se créer un excellent revenu. Vitamins, toniques, cosmétiques, nécessités pour la maison et la ferme. Spéciaux avec produits "GRATIS", tous les mois. Commission généreuse, boni. Familex, Dépt. M-1, 1600, Delorimier, Montréal.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. 2 logis: un de 2 pièces, l'autre de 3. Près hôpital. 47-583-49C.

A LOUER — St-Boniface, 552, rue Ritchot. Chambre avec cuisinette. Meublée. Entrée privée. Eau chaude et froide. Signaler: CHapel 7-1743. 47-578-48C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée au 1er étage. Signaler: CEdar 3-1686. 47-579-47C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 2 pièces meublées. Poêle, évier, eau courante, armoires, etc. Libre: 1er avril. 45-561-47C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
233, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
ou
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames! Faites-vous donner votre permanente de 1960 chez

Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille
Golden Beauty Salon
St. Mary's, et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

FRANZ STAINIER, PEINTRE DECORATEUR, cherche travail à l'heure ou au contrat. Estimations gratuites. Signaler: CEdar 3-2314. 45-554-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée, pour 2 filles, 1er étage. Facilités de cuisine. Signaler: CHapel 7-9653. 46-574-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis entièrement meublé: 2 pièces. Près hôpital et autobus. Conviendrait à une ou deux personnes. Signaler: WHitehall 3-9983, après 4 h. 47-588-47C.

ON DESIRE louer pour 1er avril ou 1er mai. Maison de 4 ou 5 pièces. Préférablement à St-Boniface ou Norwood. Signaler: CHapel 7-4063 après 6 heures. 46-573-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Lot: 50' x 120'. Belle location. Signaler: GLobe 2-0351. 46-569-48C.

DEVANT DEMENAGER EN VILLE voudrais acheter "chanty" ou bungalow! 4 pièces. Paierais comptant. S'adresser à Boite 544, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 46-544-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Logis: 4 pièces au 1er, grande cuisine moderne. Logis: 3 pièces au 2e. Salle de bain aux 1er et 2e. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage double. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-3134. 45-559-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique et autobus. Grande maison: 4 chambres à coucher. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8621. 47-577-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 pièces. Garage. Très bon état. $1,000 comptant. Signaler: CHapel 7-6350, ou GLobe 2-4745. 47-584-47C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appellez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT POUR VOTRE MAISON ou votre commerce, appeler H. L. Ledoyen, CHapel 7-6350, A. C. Desaulnier, CHapel 7-6964. Bureau: GLobe 3-4745. 47-586-50C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.
Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Près bureau de poste, St-Germain — Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. Prix: $6,000.
Bâtiment — 24' x 34' pour être déménagé. $1,700.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
47-581-47C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road. St-Vital

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba



Ces derniers temps on a pu lire, dans plusieurs chroniques de nos villages du Manitoba et de la Saskatchewan, que les activités sportives d'hiver comportaient les activités les plus diverses. Tout de même il semble bien que les joueurs de curling ont eu la vedette en plusieurs endroits. Dans la photo ci-dessus l'on voit quatre dames de St-Claude, Man., qui ont pris une part très active au bonspiel de Winnipeg: de gauche à droite, Bertha Weicker, Madeleine Philippe, Ruby Deshayes et Louise Magne. Elles ont obtenu un excellent résultat lors de la compétition North Star Oil, et aussi dans celle de Mitchell-Copp.

CUISINIERE DEMANDEE
immédiatement pour presbytère à Winnipeg.
Chambre et pension fournies.
Ecrire au R. P. D. Jubinville, 1301, Wellington Crescent, Winnipeg 9,
ou téléphoner HUdson 9-9220.
47-587-48C.

CHANCE EXCEPTIONNELLE
Une importante compagnie manufacturière canadienne et américaine demande un gérant de district pour cette région. Salaires exceptionnellement élevés. Ligne d'affaires permanente. Automobile indispensable. Connaissance et expérience agricoles importantes. Cours d'entrainement donné aux agents. Ecrivez à Boite 84, London, Ontario.

A VENDRE
Rue Des Meurons — Maison de rapport: 8 pièces. Chauffage: huile neuf. Très bon état. $5,000 comptant, balance à termes.
Rue Des Meurons — Maison: 2 logis de trois pièces chacun. Chauffage: huile, neuf. Taxe: $169. Lot: 40' x 120'. $9,000. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Taxe: $148. Lot: 48' x 90'. Quelques réparations nécessaires. $4,000 comptant, balance à termes.
St-Boniface — Près écoles. Maison: 2 étages, 16 ans, 5 pièces. 2 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Taxe: $169. $6,000, balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital: Maison: 4½ pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Taxe: $136. $10,000, $4,000 comptant.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-576-47C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — Près école Provencher. Maison de rapport: 8 pièces. Toute louée. Revenu mensuel: $110. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 10 pièces. Prix: $12,000. Revenu mensuel: $90.00. 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: huile. Garage. Titre clair. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.
Norwood — Près Holy Cross. $6,900. Bungalow: 3 pièces. Pour couple jeune ou âgé. Belle cuisine. Salon. 1 chambre à coucher. Soubassement: ¾. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: substantiel.
Norwood — Près chemin Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces. Grande cuisine et salon. 3 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Comptant requis: $1,200.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
St-Norbert — Très belle location. Grand lot de rivière. Près école et église. Maison: 5 pièces. Grande cuisine. Salon: 13' x 24'. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Eau de ville et égouts. Chauffage: eau chaude à l'huile. Comptant requis: substantiel.
Richer, Man. — 30 milles de Winnipeg. Belle terre: 200 acres. Maison: 8 pièces. Etable: 28' x 40'. Entrepôts pour grain, etc. Bon puits. Prix: $5,000. Enchangerais pour maison de ville.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
47-582-47C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
43-536-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Papineau Hardware
1095, chemin Pembina, Fort Garry
Téléphone: GLobe 2-6536
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
Robert W. & René Papineau, propriétaires

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8823
Rés.: GLobe 2-3618

L'Alliance Française offre un dîner-causerie le mercredi 9 mars

M. Robert Bourget-Pailleron, directeur littéraire de la Revue des Deux-Mondes et auteur de 20 romans dont plusieurs ont mérité d'importants prix de l'Académie Française, parlera devant les membres de l'Alliance Française du Manitoba le mercredi 9 mars à 9 h. p.m. dans l'un des salons de l'hôtel Marlborough. Le conférencier traitera de "La vie du théâtre à Paris".

Cette promenade dans les milieux de la scène permettra au savoureux conférencier de donner une idée des milieux de théâtre et de conservatoire, et de faire connaitre ses impressions sur quelques-uns des auteurs qui ont connu les plus grands succès sur la scène, sur les conditions actuelles du théâtre en France et sur ce qu'on peut espérer des jeunes troupes.

Précédant cette conférence, l'Alliance Française offrira au au conférencier un dîner auquel tous les membres et leurs amis sont conviés. Ceux-ci pourront trouver des billets au Consulat de France, 415 édifice Paris, avenue Portage; tél. WHitehall 2-8838), ou chez Mme P. M. Mertens (358, Maplewood; tél. GLobe 3-4163) et Mme W. M. Hamilton (950, Windermere; tél. GRover 5-5837).

Je préfère les enfants d'un village entre les mains d'un homme qui ne sait que son catéchisme et dont je connais les principes, que d'un quart de savant qui n'a point de base pour sa morale. — NAPOLEON.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of VICTOR ACHAIRE, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, retired Painter, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 3rd day of April, A.D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 1st day of March A.D. 1960.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.

SELECT HOME REALTY,
209, édifice Kresge
A VENDRE
Fort Rouge — Maison de rapport: 8 pièces, bien située. Chauffage: huile. Prix: $14,000.
St-Vital — Bungalow: 3 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher, belle cuisine. Chauffage: huile. Prix: $14,000.
Norwood — Maison: 2 étages, 7 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Cave. Prix: $13,000. Appeler M. F. Foubert. Bureau: WHitehall 3-0581, le soir: WHitehall 3-3000.
47-585-47C.


Machines à laver Kenmore
Laveuses et sécheuses automatiques
Réfrigérateurs Coldspot
En vente chez
Simpsons-Sears Ltd.
Polo Park, Winnipeg
Appelez "Charlie" Bohémier à SPruce 5-7011

Réceptionniste et sténographe bilingue demandées par la Société Radio-Canada

Les deux emplois requièrent des aptitudes pour mener efficacement les affaires en français et en anglais.

On exige une bonne connaissance et expérience en sténographie et en dactylographie, préférablement dans les deux langues.

La réceptionniste doit avoir quelque expérience dans l'opération du tableau de distribution et doit pouvoir dactylographier.

Conditions de travail et salaire initial excellents. Faites la demande à M. Renton, Bureau du personnel, 541, avenue Portage, Winnipeg.

Troisième assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur

Quelque 80 membres assistaient à la troisième assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur, tenue le dimanche 14 février. L'assemblée fut ouverte par la prière des coopérateurs que récita le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé.

Le président, M. L. Alary, souhaita la bienvenue aux membres et visiteurs, spécialement à M. l'abbé A. St-Laurent et M. P. Frossais, après quoi il fit une brève revue des principales activités de 1959. En terminant, il nous dit que, pour la première fois depuis sa fondation, la Caisse était en position d'offrir un boni de 3 pour cent à ses membres.

M. R.-A.-L. Mercier, gérant, présenta son rapport qui indique un capital social de $11,368.00. Les présidents des trois comités: directeurs (M. L. Alary), crédit (M. N. Pelland) et surveillance (Mme M.-A. Alary), présentèrent des rapports soignés qui démontrent que ces comités s'intéressent au progrès de la Caisse.

M. Damase LaRoche, président de la Caisse scolaire, offrit un compte rendu intéressant des opérations de la Caisse scolaire du Sacré-Coeur à laquelle au-delà de 150 élèves se sont inscrits.

L'élection annuelle fut tenue pour combler les positions rendues vacantes au terme de cette année d'opérations. Au comité des directeurs furent élus MM. J.-R. Doiron et L. Gareau; au comité de crédit, M. W. St-Laurent et au comité de surveillance, Mme C. Gauthier.

M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, dit sa satisfaction de voir la Caisse du Sacré-Coeur aller de l'avant. Il énumère les multiples protections que nous offrent nos assurances et encourage fortement les prêts-épargnes. M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste, n'a que des félicitations, surtout à l'adresse de la Caisse scolaire. Il nous invite à faire partie du Conseil manitobain de la Coopération.

Le R. P. C. Lafrenière se dit enchanté de l'entrain qu'a suscité cette assemblée et assure les membres qu'il fera tout en son pouvoir pour promouvoir l'intérêt des paroissiens dans la Caisse Populaire du Sacré-Coeur.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Soirée de Ste-Agathe

Le sous-conseil de Ste-Agathe a tenu sa soirée annuelle le 27 février dernier. Comme toujours, ce fut une belle réussite et tous les visiteurs n'eurent que des félicitations pour les organisateurs de l'entreprise.

Petit potin de la Rouge

Savez-vous que l'on construit un pont à Ste-Agathe? Et que le frère L. Aub. . . en est le grand factotum. Il embauche la main-d'oeuvre, est contremaitre, est en charge des finances, bref, tout lui passe par les mains. Une vraie aubaine, quoi. Espérons que ce bienfaiteur de l'endroit pensera à s'en garder un petit peu et que son prochain rapport sur l'impôt prendra des proportions.

Assemblée du 25 février

C'était l'assemblée du conférencier, frère J.-R. Doiron, qui déclencha sa surprise coutumière.

Mais un moment. A l'assemblée d'affaires, qui précéda la surprise, le frère R.-A.-L. Mercier, président du comité de l'Action Catholique, nous faisait savoir qu'il ne reste que deux places disponibles pour la retraite du 11 mars prochain.

Bourses du Conseil d'Etat

Il existe à ce sujet un malentendu. Ces bourses en faveur des élèves en dehors de Winnipeg ne s'appliquent, jusqu'ici, qu'aux élèves méritants du grade huit et pas plus loin. Le malentendu cette année concernait un élève de langue française du grade neuf et le Conseil d'Etat jugea bon de taxer les conseils de langue française seulement, afin de régler la question. Ce n'est pas de toute justice, mais enfin, nous avons consenti pour cette fois.

Frère Gus. Côté prend goût à l'avion. Il revenait de Montréal dernièrement et doit reprendre l'avion sous peu pour la Californie.

Et frère Willie qui convolait de nouveau! Félicitations! "You just can't keep a good man down."

Conférencier

Et nous y voilà. Avec grand sérieux et même avec une gêne dissimulée, le frère J.-R. Doiron nous avoua que sa foi, toujours assez chancelante dans le passé, avait finalement sombré sur un point de justice concernant la question des écoles séparées. Il argumenta qu'il serait injuste que les catholiques tentent d'arracher des revenus qui appartiennent aux écoles publiques où nos élèves seraient reçus à bras ouverts, n'était-ce que notre entêtement à supporter les écoles séparées. Il termina son réquisitoire à la "Free Press" en nous défiant de lui prouver le contraire.

Les réfutations de l'auditoire ne furent pas toutes de même force, il faut l'avouer. Heureusement que le R. P. R. Bédard, O.M.I., expert en la matière, vint à la rescousse, et bien méthodiquement, enfonça un à un les arguments du renégat.

Il faut être renseigné sur ces questions vitales, et il fut décidé sur place que le chapitre concernant les droits des écoles séparées, tel qu'exprimés dans le Rapport sur l'Education, serait expédié à tous les Chevaliers du conseil. Lisez-le et comprenez-le. C'est pour tous un devoir.

L'ineffable Doiron, revenu à ses sens, procéda alors à son bon goûter pour tous les assistants.

Ne manquez pas la prochaine surprise du frère J.-R. Doiron. Son sac est inépuisable.

BISTOURI

DES SOUMISSIONS SEPAREES seront reçues jusqu'au 21 mars 1960 pour la vente de l'école Louvain: 30' x 20', située sur 3 acres de terrain et pour la vente d'une remise à bois, d'une toilette, de l'ameublement et équipement de l'école. Ecole vendue avec ou sans le terrain. Aucune soumission nécessairement acceptée. S'adresser M. Paul Martin, secrétaire-trésorier, District scolaire consolidé no 788, St-Claude, Man. 47-578-47C.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM DE INTERNATIONAL LOAN COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée par International Loan Company à la Séance actuelle du Parlement du Canada pour la ratification d'un Acte modifiant l'Acte d'Incorporation de l'International Loan Company, soit Chapitre 91 des Statuts du Canada 1920, dans le but de changer le nom de ladite compagnie pour celui de "Federal Mortgage and Savings Corporation".

Winnipeg, Manitoba, ce 5e jour de février 1960.

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
200 Bank of Nova Scotia Bldg., Winnipeg 1, Manitoba.
Avoués pour les Requérants.

PAQUET SPECIAL POUR 1960
contenant 20 bobines de fil à coudre no 10 de différentes couleurs et 3 bobines de fil blanc, noir et gris; 2 bobines de 1,000 verges de fil blanc et noir, Aiguilles, épingles, rubans et une paire de ciseaux à denteler ou 3,000 verges de fil GRATIS avec chaque paquet.
LE TOUT $2.89
Paquet de 24 articles, bas de nylon, etc., $1.00. Catalogue illustré: quincaillerie, montres, textiles, coupons, fil à tisser, jersey, 15c.
Demandez liste et calendrier GRATIS.
Mme I. Schaefer Ltée
DRUMMONDVILLE, QUE.

N'achetez jamais
un appareil électrique avant de voir les
produits **GENERAL ELECTRIC** chez
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1425


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" de très bonne qualité
100 livres . . . $3.00
Récoltées avant les pluies d'automne
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CASTLE 2-6377

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $5.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

MAISON DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ
SYSTEMES SONORES ET D'INTERCOMMUNICATION POUR USAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE . . .
Service complet de **DISQUES** français et anglais
Venez au magasin ou écrivez-nous. Nous serons heureux de vous servir . . .
ARBUTHNOT AUDIO ELECTRONICS LTD.
135, rue Marion, St-Boniface Tél.: CEdar 3-4941
LE MAGASIN EST OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES.
"Ici on parle français"

JOS. PIERSON, membre du Club des vendeurs professionnels de Ford du Canada, est heureux d'annoncer aux propriétaires de camions et d'automobiles que


M. JOSEPH PIERSON

NATIONAL MOTORS

est un dépositaire autorisé en ventes et service pour les camions **MERCURY**, dont les avantages sont éprouvés.

Une ligne complète à partir des camionnettes M-100 ½ tonne aux modèles M-1100 (GVW. 36,000 :

cabines conventionnelles — cabines à bascule — tandems (en 5 séries)

•

Les belles voitures MERCURY 1960
L'étonnante METEOR 1960
La sensationnelle FRONTENAC 1960
Bientôt sur le marché — la STATION WAGON FRONTENAC

•

Achat sûr sans pareil de voitures et camions usagés.
On donne des démonstrations de tous les modèles.

Appelez JOS. PIERSON Résidence: LEnox 3-1628 Bureau: SPruce 2-2411

NATIONAL MOTORS LTD.

276, RUE COLONY, WINNIPEG, MAN.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558